



FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

PROCES VERBAL AG 2015

I.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2015	3
II.	Rapport moral du Président	3
III.	Rapport financier 2015	6
	1. Rapports du Commissaire aux Comptes	8
	2. Approbation des comptes de l'exercice clos	9
	3. Affectation des résultats	9
IV.	Renouvellement du commissaire aux comptes	9
V.	Budget prévisionnel 2016	9
VI.	Présentation des éléments marquants de l'année 2015 et perspectives 2016 des départements et des commissions	11
	1. Département développement	11
	2. Département Voile Légère	13
	3. Département habitable	15
	4. Département Haut Niveau	18
	5. Communication	22
	6. Ambition économique et touristique de la FFVoile	23
VII.	Remise des médailles d'or et honorariat	26
VIII.	Présentation des éléments marquants de l'année 2015 et prospective 2016 des départements et des commissions (suite)	30
	7. Direction technique	30
	8. Commission Médicale	32
	9. Commission Formation	33
	10. Commission d'Arbitrage	35
IX.	Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau par le médecin coordonnateur	37
X.	Modifications des statuts, des Règlements Intérieur et Financier et du Règlement Disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage	38
XI.	Vote sur la mise en place et le financement d'une garantie Invalidité Grave à 1 000 000 € appliqué aux titulaires d'une licence club FFVoile et d'une licence temporaire	42
XII.	Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2017	43
XIII.	Supports à Foil	43

La séance, convoquée à 9 heures 15, est ouverte à 9 heures 17 sous la présidence de M. CHAMPION.

M. Jean Pierre CHAMPION, Président. - Mesdames, Messieurs, bonjour, merci de votre présence et nous allons, comme le veut la tradition, commencer notre assemblée générale en honorant la mémoire d'un certain nombre de nos amis qui nous ont quittés cette année, année terrible -j'y reviendrai tout à l'heure- puisqu'en même temps nous aurons une pensée pour nos concitoyens dramatiquement disparus dans les événements que vous savez.

Nous avons eu à déplorer la disparition de :

Pierre TOUREAU, ancien vice-président de la FFVoile, deux fois sélectionnés aux Jeux Olympiques, fervent régatier et bénévole fidèle, il a largement contribué à faire de la voile française ce qu'elle est aujourd'hui. Licencié au club de voile des Boucles de Seine, il avait fêté en 2012 ses 80 ans d'adhésion au club qu'il avait vu naître

Philippe COURT, ancien directeur général de Taittinger, ancien président du Yacht Club de France, Chevalier du mérite maritime, vice-président fondateur de l'association Eric Tabarly membre fondateur du Grand Prix de l'Ecole Navale. Il était un navigateur passionné de la course au large.

Jacques ALLARD, ancien président de la Ligue d'Aquitaine de Voile, ancien vice-président de la Fédération Française de Voile, il a été président du CVA de 1994 à 1998. Il fut plusieurs fois champion de France de Dragon et a eu l'honneur de représenter la France aux Jeux Olympiques d'Helsinki en 1952 et de Rome en 1960.

Emile SERVELLA, Reconnu pour son implication dans la voile à tous les niveaux, que ce soit en tant qu'arbitre, au niveau local comme président de club, départemental et régional, et également son implication dans la pratique de la Voile Radiocommandée comme coureur, organisateur de compétitions et représentant de la Fédération auprès des instances internationales.

Anne CASENEUVE, navigatrice passionnée, elle avait fondé l'école de croisière qui porte son nom dans le golfe du Morbihan. Amoureuse des grands trimarans, elle franchissait en tête des bateaux de sa catégorie la ligne d'arrivée de la 10^{ème} édition de la Route du Rhum en 2014.

Gérard SIMON, fondateur en 1959 du 1^{er} Club Lorrain, le Cercle de Yachting à Voile de Moselle, coureur en « 505 ». Président de la Ligue Lorraine de Voile pendant 24 ans et auparavant président de la Ligue de Voile « Est » qui regroupait l'Alsace, la Champagne Ardenne et la Lorraine.

Michel JOUBERT, en près de 40 ans, avec son collègue et ami Bernard Nivelt, ils ont produit près de 20 000 bateaux naviguant avec notamment le Surprise, les Gib'Sea 30 à 37, les Tofinou et bien d'autres. Reconnu notamment pour son éclectisme avec la conception de 60 pieds Imoca comme des voiliers d'exploration ou encore des trawlers de balade, ce véritable génie du crayon aimait rappeler avec humour qu'il était « le seul architecte français à avoir gagné l'America's Cup » avec Stars and Stripes. Il laisse

aujourd'hui un héritage immense à tous les passionnés de voile qui continueront encore longtemps à naviguer sur des plans Joubert.

Louis URVOIS, créateur du défi et du Grand Prix Guyader, président de la Société des Régates de Douarnenez pendant plus de 10 ans, il aimait la voile et plus particulièrement le Dragon dont il était l'un des grands animateurs en compagnie de Gwen Chapalain. Homme d'affaire accompli, il était aussi président de Estée Lauder International et directeur général de la marque espagnole de luxe Loewe.

Laurent BOURGNON, porté disparu dans l'archipel des Tuamotu, en Polynésie française, après une plongée dont il n'est jamais remonté. Il est le seul navigateur à avoir remporté la Route du Rhum à deux reprises (1994,1998). A son palmarès, il compte également la Solitaire du Figaro, Québec-Saint-Malo, la Twostar ou encore la Transat Jacques Vabre.

Et pour tous les autres amis et licenciés disparus durant l'année 2015 et le début de cette année 2016, je vous demande d'observer une minute de silence.

(Une minute de silence est observée)...

M. Jean-Claude MERIC, Secrétaire Général. - Conformément aux articles 11 et 42 de notre règlement intérieur, vous avez reçu par envoi postal l'ordre du jour et la convocation, et l'ensemble des documents de l'assemblée générale. Ils étaient consultables sur le site internet de la Fédération.

Le scrutateur général est M. Jean MALASSIS SERIS

Au niveau des votes, nous avons décidé d'innover et de tester le vote électronique, ce qui permettra de tester ce type de vote avant l'assemblée générale électorale de l'année prochaine.

(M. MERIC rappelle les différentes modalités de vote)...

(Présentation des modalités de vote par boîtier électronique)...

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2015

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il des remarques sur ce procès-verbal ? *(Non)*

Il est adopté à l'unanimité.

II. Rapport moral du Président

M. LE PRESIDENT. - L'année qui vient de s'écouler a été marquée, avant tout autre chose, par les dramatiques et odieux attentats du 7 janvier et du 13 novembre. Par deux fois l'horreur et l'abjection se sont installées en France, s'attaquant frontalement à la République et à ses valeurs fondamentales.

Nous ne pouvons revenir sur cette année sans penser à celles et ceux qui ont perdu la vie, à leur famille plongée dans la douleur, à notre pays, son mode de vie et de pensée attaqué avec une barbarie que nous imaginions révolue au sein de notre société.

La réponse de notre gouvernement, en dehors des mesures militaires et de police, fut l'unité nationale et la poursuite de nos activités sans céder aux menaces proférées. C'est pour cela que notre activité sportive s'est déroulée en 2015 comme à l'habitude mais sans oublier ce que nous avons vécu.

C'est aussi pour cela que de nouveaux programmes d'action, élaborés par notre Ministère de tutelle trouveront leur place dans nos projets de l'année 2016, avec pour thème le renforcement de la cohésion nationale. Nous devons renforcer notre accueil du plus grand nombre de nos concitoyens dans nos Ecoles Françaises de Voile et dans nos programmes de voile à l'école qui démontrent, à cette occasion, leur pertinence ainsi que la pertinence du positionnement que nous avons choisie pour notre Fédération, d'être ouverte à la société française et de ne pas se contenter d'organiser notre pratique de sachant et de propriétaire.

L'année 2015 s'est déroulée avec ses temps forts, ses succès et la confirmation du resserrement parfois brutal des financements publics dédiés au Sport.

Sur le plan sportif, les résultats de l'Equipe de France de Voile Olympique continuent d'être brillants. Billy Besson et Marie Riou rentrent dans l'Histoire de la voile avec un quatrième titre consécutif de Champions du Monde, Pierre Le Coq est champion du Monde après Julien Bontemps, Charline Picon reste dans le haut du classement, Jonathan Lobert monte sur le podium de la Gold Cup avec une brillante seconde place, et début 2016 les 470 sont aussi au rendez-vous avec un premier titre pour Camille Lecointre et Hélène de France ainsi qu'un premier podium pour Sofian Bouvet et Jérémie Mion ; enfin, Jean-Baptiste Bernaz a retrouvé son aisance et le haut du classement qui lui permettent d'envisager une belle régates sur un plan d'eau qu'il apprécie. Au total, c'est la plus belle Olympiade jamais réalisée par notre Equipe de France de Voile Olympique.

Si nous saluons les coureurs, il faut noter que l'encadrement construit autour de Guillaume Chiellino est lui aussi de grande qualité. L'Equipe des entraîneurs et leur directeur se montrent compétents, cohérents, soudés et tout à la fois ambitieux et réalistes. Cet ensemble nous montre que les choix faits au début de l'Olympiade étaient les bons et que la politique mise en place par le Directeur Technique National et la Commission du Haut Niveau est adéquat. Cela nous permet d'envisager l'échéance de Rio avec sérénité, sans oublier les surprises, bonnes ou mauvaises, que cet événement magique et si particulier peut réserver.

La vision globale de nos collectifs de Voile Olympique, avec de nombreux espoirs de qualité, nous permet là aussi d'envisager l'avenir à plus long terme avec confiance.

Dans les épreuves majeures des classes internationales de sport-boat, les jeunes équipages français ont brillé avec un titre de champion du Monde en SB20 et une troisième place en J80.

Le collectif France Jeune Inshore et course au large montre sa pertinence tant en course en équipage, qu'en course au large en solitaire.

Le Tour de France à la Voile qui a inauguré une nouvelle formule et un nouveau voilier, le Diam 24, fut une grande réussite. Réussite par le nombre d'engagés et l'engouement suscité par la nouvelle version de l'épreuve, réussite par l'intensité sportive avec un spectacle souvent palpitant, réussite pour l'engouement populaire généré et enfin réussite médiatique.

Il redevient sous une autre forme un élément structurant de notre saison sportive.

Nos funboarders restent en haut de la hiérarchie mondiale et avec eux toute une dynamique se développe sur notre territoire. Nous nous sommes adaptés à leur mode d'organisation avec des épreuves qui s'organisent en fonction des conditions météorologiques et un calendrier flottant. Cela permet un renouvellement de la pratique totalement satisfaisant.

En course au large, le savoir-faire Français est de plus en plus reconnu, tant au niveau des navigants que des architectes et des chantiers. Les succès d'équipages amateurs Français lors de la Fasnet Race en sont un témoignage qui, additionnés à la domination sans partage de nos skippers en course au large en solitaire et à la réussite des navigants Français engagés sur la dernière Volvo Ocean Race, montre l'immense qualité de nos coureurs au large.

Il est vraisemblable que l'importance et la qualité de la navigation en solitaire, depuis longtemps développée chez nous, soit l'un des atouts de nos skippers et équipiers ayant développé une polyvalence très largement reconnue.

Soyons fiers du travail réalisé dans nos deux pôles de Port-la-Forêt et de la Grande Motte ; ils représentent un savoir-faire unique au monde, entretenu par le circuit de la Classe Figaro-Bénéteau, véritable pilier central de notre activité de haute-mer et lui aussi unique au monde. L'aboutissement de la course en solitaire en monocoque est le Vendée Globe et la classe Imoca. Nos skippers et nos architectes étant toujours en quête de nouveauté, d'invention, et sûrement de progrès, ont de nouveau créé une petite révolution avec l'addition des foils sur leurs voiliers océaniques. Cela pourrait faire gagner quelques jours sur l'accomplissement du parcours mythique. Il faut, me semble-t-il, se poser la question de savoir si cette amélioration de la vitesse, qui ne change pas fondamentalement l'épreuve et sa magie, rapportée à l'augmentation du coût des bateaux en vaut véritablement la peine. Car de fait nous aurons sur la ligne de départ deux catégories de voiliers aux vitesses potentiellement différentes, et l'augmentation du coût serait susceptible, un jour, de stopper les investissements. Nous avons connu cela par le passé. Il me semble qu'il faut être très vigilant sur ce sujet et que les nouveautés, que certains appelleront « progrès » et d'autre « mode », doivent être surveillées et évaluées.

Au regard de tous les succès des compétiteurs Français, on observe qu'il ne manque qu'une compétition où les Français ne brillent pas : la Coupe de l'America. Nous pouvons espérer que cela cesse grâce à Team France qui inscrit son action dans la durée, et dont les fondateurs associent talent, expertise et volonté. Notre Fédération soutient bien évidemment ce projet et ses objectifs, mais s'associe aussi concrètement aux programmes de l'Association Team-France avec l'ENVSJN ; c'est un solide programme de recrutement et d'entraînement qui a été mis au point.

La Youth America's Cup sera ainsi au programme de la jeune équipe constituée.

Team France, qui pour sa part participe aux AC World's Series organisera une étape de ce circuit en France, en septembre, dans la rade de Toulon. Ce sera l'occasion pour nous d'assister à une manche de cette formidable compétition où les innovations sont partout et le spectacle franchement captivant. On ne peut que se féliciter que les organisateurs de la Coupe de l'America aient diminué la taille des bateaux, de ce fait le nombre d'équipiers à bord et, au final, les budgets nécessaires à la participation. La Volvo Ocean Race ayant emprunté le même chemin, on constate qu'il s'agit d'une tendance lourde de la voile de Haut-Niveau médiatique, qu'il ne faudrait pas oublier ni chez nous, ni dans les programmes Olympiques gérés par World Sailing.

La Voile Française de compétition se porte donc bien, et associée au réseau des EFV, qui lui aussi se porte bien et est l'un des meilleurs au monde, c'est l'ensemble de la Fédération qui peut être satisfaite de son action.

Ceci étant, les réalisations de notre Fédération, comme du mouvement sportif Français en général, sont issues d'une organisation nationale du sport où les clubs, les Fédérations et les collectivités locales ainsi que l'Etat se partagent les investissements depuis toujours. Or, nous voyons que les investissements publics sont à la peine et les aides publiques à tous les niveaux sont soit à la baisse, soit risquent de l'être.

Nous avons à nous adapter à ces situations nouvelles, probablement avec difficulté, mais d'ores et déjà nous devons être attentifs à l'élaboration de nos programmes et nous adapter sans retard lorsque cela est nécessaire.

Une première réponse est le développement du sport en club et des flottes collectives en complément ou substitution de certaines de nos activités habituelles.

Une deuxième réponse consistera à maîtriser les déplacements internationaux, hormis les Equipes de France à la charge de nos associations, de l'ensemble de nos coureurs et à privilégier strictement les compétitions qui se dérouleront sur le continent Européen.

Enfin, nous devons tous être vigilants sur l'évolution des supports utilisés dans nos clubs, et ne pas systématiquement céder à la modernité, certes compréhensible, mais dont les coûts peuvent s'avérer difficiles à absorber.

En développant le sport en club, nous devons être attentifs aux aspirations d'une partie de nos pratiquants, ou pratiquants potentiels, qui souhaitent que leur pratique, compétitive ou non, soit encadrée dans le temps, en diminuant les temps de préparation et le temps passé sur l'eau, ce qui serait simplement conforme à la pratique d'autres disciplines sportives.

Enfin, face à la nécessité de rendre notre activité éligible à de nouvelles sources de financement, il semble important de continuer à renforcer le positionnement économique et touristique de notre Fédération. Le lancement en décembre dernier du « Cluster Tourisme Bleu », véritable plateforme de coopération entre les acteurs de la filière nautique, le mouvement sportif et les instances publiques au niveau régional, national et européen, illustre bien notre volonté de structurer et promouvoir les produits et les offres proposés dans nos clubs sous le prisme touristique, environnemental et d'attractivité territoriale. Sur cette dimension territoriale justement, le début d'année 2016 a été évidemment marqué par la mise en place des nouvelles régions et les différentes ligues régionales concernées ont mené les travaux nécessaires à la réalisation des fusions. Les

programmes de gestion, les répartitions des tâches entre ligues et CDVoile n'étaient pas tous identiques, ce qui se comprend, car hérités de culture parfois différentes, et l'harmonisation de l'ensemble n'est pas toujours simple à trouver. Mais cela s'est fait avec les compromis nécessaires, entre dirigeants, toutes et tous de bonne volonté, et nous aurons au final des programmes cohérents, qui permettront aux nouvelles structures de présenter des plans d'actions à leurs nouveaux Conseils Régionaux. Un ou plusieurs comités territoriaux seront mis en place lorsque le souhait de conserver l'identité d'un territoire a été nécessaire pour atteindre l'équilibre souhaité et nous pourrons, avec le temps, évaluer la pertinence de ce dispositif.

Au final, ces fusions ont pris beaucoup de temps et nécessitent aussi beaucoup d'énergie de la part des dirigeants des anciennes ligues, mais elles sont réussies ou en voie de l'être. Que toutes celles et ceux qui y ont participé en soient remerciés ; je sais les efforts que les nécessaires compromis ont demandé à chacune et chacun d'eux, mais ils ont œuvré pour le bien de la voile, de la Fédération et de leurs nouveaux et anciens territoires. Il fallait faire cette réforme que l'Etat nous imposait et qui, une fois accomplie, est porteuse d'avenir.

Avenir qui, même s'il est incertain par les aspects économiques liés aux financements publics, reste plein de promesses pour un sport qui s'inscrit dans la logique du développement durable, à condition de nous adapter aux attentes évolutives de la société Française en termes de loisir. Nous avons de bons atouts, la solidité financière, comme le montrera l'exposé de nos comptes et une hausse globale de nos licences qui dépassent les 300 000 titres, portée par les licences passeports voile.

Cette hausse globale ne doit pas nous faire oublier la baisse de 0.3% des licences club cette année, baisse des licences club largement due au fait que l'un des développements de notre sport est le kite-surf, attribué « curieusement » comme on le sait à une autre fédération.

Puisque nous parlons d'avenir, le mouvement sportif Français a un rêve auquel nous participons.

Dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 nous avons été amenés à participer à la commission d'évaluation des sites prétendant à l'organisation des Jeux Olympiques en voile. Sept dossiers furent déposés et six retenus pour l'étude approfondie et une visite technique.

Les six dossiers retenus étaient ceux du Havre, de Brest, du Morbihan, de La Rochelle, de Marseille et de Hyères. Saluons tout d'abord l'enthousiasme suscité par la candidature de Paris, et la vigueur de la Voile en France qui généra, outre l'envie, six dossiers de grande qualité dans des villes ou département traditionnellement tournés vers la pratique de notre sport mais qui, à cette occasion, ont développé des projets ambitieux et novateurs.

Soucieux de respecter les souhaits de World Sailing en termes de spectacle sportif dans le droit fil de la réussite de Weymouth en 2012, qui permit à un large public d'assister aux medal-races avec un succès unanimement reconnu, les six candidatures ont développé un projet reprenant ce thème, avec des solutions particulièrement intéressantes.

J'espère que ces projets pourront être développés dans certaines de ces villes à l'occasion d'autres compétitions de Voile comme par exemple au Havre et à Brest, pour les grandes courses au large inscrites à leur calendrier pour lesquelles il serait intéressant de pouvoir suivre les prologues et les départs et pas uniquement contempler les voiliers au port. Tout le monde sait quelle foule immense suit les premiers bords de la Route du Rhum et la sortie du chenal des Sables-D'Orlonne; alors si nos organisateurs peuvent aider à permettre à un large public d'être plus au contact de nos courses, cela sera bénéfique pour notre sport, pour nos coureurs et skippers et leurs armateurs.

Avec l'évolution du Tour de France à la Voile nous voyons que c'est tout notre sport qui change dans son rapport au public.

La candidature olympique fut ainsi l'occasion d'une réflexion profonde sur l'organisation de nos manifestations de voile, olympique ou au large, qui sera bénéfique à terme, à tous ceux qui se sont livrés à cet exercice. Qu'ils en soient tous remerciés, car au final comme c'est la règle, un seul candidat fut retenu, mais les six dossiers étant d'excellente qualité, nous avons montré nos possibilités d'accueil de grandes manifestations et la qualité de nos plans d'eau.

Marseille fut choisie, et la deuxième ville de France est aux côtés de la première, Paris, pour défendre la candidature, non seulement d'une ville mais de tout le pays à l'organisation des JO de 2024.

Cette candidature est portée par le mouvement sportif et les athlètes en premier lieu, au nom du rêve de vivre en France cet événement magique que sont les Jeux Olympiques, le plus grand événement sportif du monde, mais aussi, dans un monde troublé d'hostilité et de violence, un moment unique d'amitié et de respect porté par toutes les délégations.

Soutenons cet élan, cette volonté portée par tous nos athlètes car, en plus d'organiser et de vivre cet événement formidable, j'ai la conviction que la vie du mouvement sportif Français ne sera pas la même si nous obtenons ou non l'organisation des Jeux.

D'ici là notre vie sportive continue avec une formidable année 2016 ; l'organisation de notre sport de base d'abord, qui en soit est déjà une grande satisfaction, les Jeux Olympiques en août, les AC World Series en septembre et le Vendée Globe en novembre.

Nous vivons au rythme de l'envie et de l'espoir pour notre Equipe de France de Voile Olympique, la curiosité admirative de la Voile nouvelle autour des prémices de la Coupe de l'America, là aussi avec notre Equipe de France, et la magie de l'aventure océanique avec nos skippers que nous pourrions suivre au quotidien.

Tant pis pour nos emplois du temps, tant mieux pour nous qui aimons la Voile !

Pour conclure, je tiens à remercier une nouvelle fois ceux qui nous apportent leur soutien tout au long de l'année et avec constance, en particulier l'Etat au travers du Ministère chargé des sports et le Groupe des Banques Populaires.

Bonne année 2016 !

M. LE SECRETAIRE GENERAL- Y a-t-il des questions ou remarques sur le rapport moral de notre président ? (Non)

III. Rapport financier 2015

M. Dominique TINCELIN, Trésorier- Je demande à M. Jérôme EUSTACHE, notre commissaire aux comptes, associé au cabinet KPMG, de nous rejoindre pour répondre ensuite à vos questions et lire son rapport.

Nous allons procéder à la présentation et aux commentaires des résultats de l'année 2015 concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 5 557 K€ à fin 2015 contre 5 281 K€ à fin 2014, soit une hausse de 276 K€ due en premier lieu à la hausse de l'actif circulant, notamment des disponibilités, et des dettes.

Le compte de résultat utilisant les Produits et Charges par nature, c'est-à-dire selon l'optique de Comptabilité Générale, montre un total de Produits d'Exploitation égal à 11 159 K€ et de Charges de 11 367 K€ dégageant un Résultat d'Exploitation en perte de 208 K€. Cette perte s'explique en premier lieu par la prise en compte de la quote-part de Subvention d'Investissement en Produits Exceptionnels, imposée par le Plan Comptable. En réalité cette quote-part de subvention d'investissement n'a pas un caractère exceptionnel au sens économique car elle exprime la part des subventions d'investissements reçues en 2015 et les exercices précédents, qui a été utilisée durant cet exercice 2015, part calculée sur la base de la dotation aux amortissements liée à ces investissements.

Le résultat Financier montre une perte de 23 K€ due à la charge des intérêts des emprunts destinés à financer l'achat et les travaux de notre immeuble de la rue Bocquillon.

Compte tenu du résultat Exceptionnel de 334 K€, solde excédentaire grâce au traitement comptable de la quote-part des Subventions d'Investissement, et de l'impôt sur les bénéfices de 23 K€, le bénéfice de l'exercice 2015 s'élève à 80 K€, contre un bénéfice de 19 K€ en 2014.

Sur la base de la comptabilité analytique destinée à refléter les différentes actions budgétaires et à rendre compte au Ministère des Sports de l'emploi des subventions, les résultats de l'exercice 2015 dégagent un résultat de 80 K€ après impôt, excédent identique et cohérent avec celui de la comptabilité générale.

Selon la comptabilité analytique, les Produits s'élèvent à 11 465 K€ pour une prévision de 10 695 K€, telle qu'elle avait été approuvée lors du Conseil d'Administration de novembre 2015.

Le poste « licences » d'un montant de 4 646 K€ est supérieur de 9 K€ en raison essentiellement des passeports Voile (13 K€).

Le nombre total de licences délivrées en 2015 s'élève à 301 762 soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2014, grâce à la progression du nombre de Passeports (+3,3 %), il est à noter que les licences Clubs Adultes et Jeunes sont au total pratiquement au même niveau que l'an dernier avec une baisse de -0,3 %.

Les cotisations Clubs et Cartes de Publicité sont au total de 334 K€, soit une augmentation de 3 K€ grâce aux cartes publicités.

Les produits généraux s'élèvent à 91 K€, soit 2 K€ en-dessous de la prévision.

Les produits spécifiques s'élèvent à 981 K€ et ne changent pas l'équilibre budgétaire du fait de dépenses pour un montant pratiquement équivalent dans les Départements/Commissions concernés, à l'exception de la Cession de Matériel cofinancé de 40 K€ qui a fait l'objet d'un investissement en achat de matériels destinés aux entraîneurs de l'Equipe de France de Voile Olympique. Il est à noter une forte progression de l'activité Boutique (+359 K€) qui n'avait pas été reflétée dans la dernière révision budgétaire et qui résulte de la décision de vouloir intégrer toutes les transactions avec les clubs alors que jusqu'en 2014 la majorité était passée directement avec les fournisseurs. Ceci a été rendu possible par la mise en place en 2015 d'un nouveau logiciel de gestion de la boutique intégré à la comptabilité fédérale.

Des produits exceptionnels se sont élevés à 200 K€ grâce à des reprises de provisions passées les exercices précédents qui n'ont plus d'objet (créances diverses pour 85 K€, risques fiscaux pour 63 K€, litiges pour 25 K€).

La Sailing World Cup présente des produits à hauteur de 396 K€ à comparer aux dépenses de 394 K€ montrant un solde favorable de 2 K€ grâce à une bonne maîtrise des coûts. L'International Youth Cup montre 219 K€ de produits dégagant un solde favorable de 20 K€.

Les produits des partenaires de 1 006 K€ sont identiques à la prévision.

Les subventions diverses s'élèvent à 206 K€ en hausse de 47 K€ par rapport à la prévision principalement en raison du financement par le CNOSF des produits textiles suite à la perte du contrat ADIDAS. Quant au poste Gestion d'Epreuves, les produits sont de 104 K€ inférieurs de -14 K€ à la prévision principalement en raison du report d'une action sur 2016.

Les subventions du Ministère des Sports, hors Protocole et fonds dédiés, se sont élevées à 2 847 K€, soit un montant légèrement supérieur à la prévision.

Le total des Charges avant impôts s'élève à 11 362 K€ pour une prévision de 10 695 K€.

Les dépenses de la « Vie Fédérale » se montent à 5 319 K€, soit pratiquement alignées à la prévision, étant entendu que certaines lignes sont en hausse et d'autres en diminution.

Il faut noter parmi les postes en hausse :

- Les salaires et charges (+32 K€) principalement à cause des charges liées à l'Intéressement.
- Les dépenses de gestion des Licences, inclus dans le total Administration (+10 K€) principalement en raison du coût des assurances liées au plus grand nombre de licences délivrées.
- Les dépenses de l'Informatique, aussi en Administration, (+11 K€), mais compensées par des dépenses d'Investissement moindres.

- Les Institutions Fédérales (+4k€) regroupant les dépenses liées à la tenue de nos différentes réunions statutaires.

Nous constatons parmi les postes en baisse :

- Les dépenses de formation (-14 K€).
- Les charges spécifiques de la boutique textile, poste inclus en Administration, (-23 K€), liée à des produits spécifiques moindres.
- Les honoraires (-15 K€) en raison de dépenses d'intérimaire moindres.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 675 K€, soit un dépassement par rapport à la prévision de 71 K€ principalement en raison des Subventions Diverses plus élevées (+47 K€), des coûts du Médical pour le Haut Niveau (+13 K€) dus au plus grand nombre d'athlètes suivis, ainsi que des dépenses pour l'Equipe de France de 8 K€ justifiées par des produits spécifiques (primes aux athlètes attribuées par Julbo).

Les charges du département « habitable » s'élèvent à 179 K€ avec des dépenses supérieures à 31 K€ justifiées par des produits spécifiques. La « Voile Légère » a des charges pratiquement égales à la prévision. Les dépenses du Sports en Entreprises sont inférieures de 9 K€ ainsi que celles de la commission Féminine de 4 K€.

Les dépenses du Département « Développement » s'élèvent à 772 K€ avec des dépenses supérieures de 358 K€ justifiées par des produits spécifiques pratiquement équivalents au titre de la Boutique.

Les dépenses du poste « Arbitrage et Réglementation » sont au total de 390 K€ en hausse de 33 K€ par rapport à la prévision en raison d'une prise en charge plus importante des dépenses d'arbitrage sur épreuves au bénéfice des clubs organisateurs et financées par des conventions d'arbitrage passées avec les organisateurs.

Les dépenses des différentes « Commissions » correspondent dans l'ensemble aux prévisions tout en montrant à chaque fois des écarts favorables par rapport au Budget, notamment les Relations Internationales (-20 K€) en raison d'accueil de délégations étrangères reporté, la Formation (-27 K€) du fait de prise en charge moindre d'actions par les organismes paritaires.

Les dépenses relatives aux « Partenaires » sont inférieures de 42 K€ par rapport à la prévision grâce à une gestion optimisée, en excluant la ligne Echanges de Biens avec les Partenaires dont la prévision n'avait pas été révisée (il convient de rappeler que ce poste Echange de Biens ne modifie en aucune façon l'équilibre budgétaire).

Le poste « Aléas » d'un montant de 169 K€ est principalement dû à :

- Une dotation pour créances douteuses ou non encore recouvrées (40 K€).
- Des charges relatives aux exercices antérieurs (59 K€).
- Une provision pour risques suite au contrôle de l'URSSAF (13 K€).
- Les honoraires de Havas au titre de la SOF (17 K€).
- Diverses régularisations (40 K€).

L'excédent d'exploitation en 2015 s'élève à 103 K€ et compte tenu d'une provision pour impôts sur les bénéfices de 23 K€, le résultat net est de 80 K€.

Il sera proposé au vote de l'Assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en une Réserve pour un Projet Associatif de 80 K€ destiné à financer les coûts exceptionnels des Jeux Olympiques à Rio (présence d'élus fédéraux et de nos partenaires aux JO, ainsi que des dépenses de communication) et le solde en fonds associatifs.

Les fonds propres suite à l'affectation du résultat devant être approuvée par l'Assemblée Générale du 2 avril 2016, s'établiront de la façon suivante :

	Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du Résultat
Fonds associatifs	1 971 690	391	1 972 081
Réserve pour Projet Associatif		80 000	80 000
Résultat	80 391		
Total Fonds Propres	2 052 081		2 052 081

Le montant des investissements s'élèvent à 536 K€, soit une baisse de 68 K€ par rapport à la prévision, en raison de projets d'investissements reportés : renouvellement de mobilier (10 K€), travaux liés à l'immeuble (39 K€), e-commerce (17 K€). Il convient de rappeler que l'annuité 2015 du remboursement de l'emprunt pour financer l'immeuble de notre Siège Social a été de 212 K€ comme prévu.

La trésorerie à fin 2015 s'élève à 620 K€, soit une hausse de 371 K€ par rapport à fin 2014 grâce à une meilleure gestion de l'Actif Circulant et des Dettes.

Globalement la situation financière de la fédération s'avère saine avec un total de fonds propres de 2 052 K€, soit 37 % du total du passif.

Je propose que le commissaire aux comptes lise ses deux rapports et, ensuite, si vous avez des questions de vous y répondre.

M. le Commissaire aux comptes.- Le Cabinet KPMG que je représente est en mesure d'émettre ses rapports pour votre Assemblée générale.

1. Rapports du Commissaire aux Comptes

M. le Commissaire aux comptes.- Je vais vous faire lecture des deux rapports de certification, le rapport de certification des comptes annuels et le rapport spécial sur les conventions réglementées prévus par les textes qui régissent notre mission de commissariat aux comptes et du fonctionnement de votre association.

Tout d'abord le rapport de certification des comptes annuels, que j'ai signé pour les comptes 2015. En préambule, je tiens à remercier les équipes permanentes et les élus particulièrement impliqués dans cet exercice. Cela fait deux années de suite que vous subissez des contrôles externes, il faut bien prendre conscience que les équipes sont un peu sous tension. Malgré tout, elles ont respecté les délais et je tiens à saluer leur coopération et leur proactivité dans ce contexte auquel nous avons également dû nous adapter du côté de notre cabinet d'audit.

Pour revenir à la certification des comptes, vous savez que notre rapport est présenté en trois parties :

- L'opinion sur les comptes annuels.

Les comptes annuels ont bien été arrêtés par votre conseil d'administration lors d'une séance à laquelle j'étais présent. Sur la base de notre audit, je dois maintenant exprimer une opinion sur ces comptes et je vous indique que nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

C'est donc une certification pure et simple sans observation ni réserve.

- Justification de nos appréciations comme nous en fait obligation l'article L.823-9 du code de commerce. Cette justification est concise cette année. Il n'y a pas de point particulier simplement le point d'attention qui est traditionnel de regarder l'application correcte du plan comptable spécifique aux associations et donc à son application en termes de normes tel que Dominique vous l'a décrit tout à l'heure sur la partie de comptabilité générale et tel que vous avez pu le constater dans les comptes annuels.

- S'agissant de nos vérifications et informations spécifiques, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations qui vous ont été données dans le rapport du trésorier et dans les documents qui vous ont été adressés en vue d'apprécier la situation financière et des comptes annuels de votre Fédération.

S'agissant du rapport spécial sur les conventions réglementées. C'est un rapport dit de transparence, de prévention de toute notion de conflit d'intérêt. Il y a deux catégories de convention que nous sommes en capacité de vous citer selon les années.

Cette année, il y a une nouvelle convention déjà approuvée par le passé et qui s'est poursuivie, et il y a deux conventions nouvellement portées à notre connaissance. Cela ne veut pas dire qu'elles sont fondamentalement nouvelles mais qu'elles ont pu évoluer soit dans leur montant, soit dans leur application.

La première convention, c'est la rémunération de votre président, Jean-Pierre CHAMPION.

La nature et l'objet de cette convention : il s'agit de sa rémunération au titre de son mandat social.

Les modalités : il s'agit d'un versement d'un salaire de 87 000 € brut et rémunération en avantages en nature évaluée à 4 306 € par votre Fédération.

S'agissant des conventions qui ont été nouvellement portées à notre connaissance, il y a deux conventions :

- Avec le Comité National Olympique et Sportif Français, le CNOSF. Il s'agit de M. Jean-Pierre CHAMPION en tant que personne concernée puisqu'il est à la fois président de votre Fédération et administrateur du CNOSF. Il s'agit du versement d'une subvention d'équipement par le CNOSF à votre Fédération qui s'est élevée à un montant de 45 000 € sur l'année 2015.

- Avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, il s'agit de M. Jean-Pierre CHAMPION eu égard à ses fonctions d'administrateur des deux entités. La nature et l'objet de ladite convention : il s'agissait là pour la Fédération de conclure une convention de collaboration et de partenariat technique, pédagogique, matériel et logistique avec l'Ecole Nationale de Voile. S'agissant des modalités comptables, le montant facturé à la FFVoile s'est élevé à 89 740 € et clôturé au 31 août 2015, c'est-à-dire qu'elle est sur l'exercice -j'imagine- de l'exercice de l'Ecole Nationale de Voile.

Merci de votre attention.

M. TINCELIN, Trésorier.- Avez-vous des questions ou des commentaires sur ces comptes ?

M. Patrick BESNARD, Ligue 21.- J'aimerais savoir ce que vous entendez par l'augmentation des charges sur l'intéressement.

M. TINCELIN, Trésorier.- Depuis plusieurs années, la Fédération a mis en place une convention avec le comité d'entreprise. Un intéressement est versé et calculé sur la base de la maîtrise des coûts de fonctionnement de la Fédération en premier lieu. Concernant cet intéressement, il y a un préalable. Il faut qu'il y ait un excédent. S'il n'y a pas de grain à moudre, il n'y a pas d'intéressement. Là, on a eu un résultat positif. Cela déclenche automatiquement l'intéressement calculé sur la base de la performance de gestion sur laquelle les salariés ont une maîtrise partielle. J'estime que c'est un bon mécanisme permettant de partager en fait les efforts et les résultats entre nous tous.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres questions ? (Non)

Pour votre information, il y a 140 représentants ou représentés, soit 43 absents et non représentés.

2. Approbation des comptes de l'exercice clos

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les comptes de l'exercice 2015 et les rapports des commissaires aux comptes tels qu'ils lui ont été présentés incluant les conventions réglementées ».

Les comptes 2015 sont adoptés.

3. Affectation des résultats

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile décide d'affecter le résultat 2015 aux fonds associatifs de la FFVoile ».

La résolution est adoptée à l'unanimité.

IV. Renouvellement du commissaire aux comptes

M. TINCELIN, Trésorier.- A un rythme de six années, nous devons renouveler nos commissaires aux comptes. Le mandat actuel du cabinet KPMG se termine avec cet exercice 2015. Nous avons procédé à une consultation auprès de deux autres cabinets et ainsi que le cabinet KPMG pour de nouveau un mandat de six ans qui courra de 2016 à 2021 inclus.

Le résultat de cette consultation a été revu avec le BE et le CA qui ont opté en majorité pour la reconduction du cabinet KPMG pour principalement deux raisons c'est que l'on a toujours des contrôles en cours notamment avec la Cour des comptes et l'URSSAF qui ne sont pas tout à fait terminés. Puis aussi le fait que le cabinet KPMG a une dizaine de fédérations sportives parmi ses clients alors que l'autre cabinet le mieux disant n'avait qu'une seule fédération. C'est pour cette raison que nous avons choisi KPMG même si, en termes d'honoraires il se situait dans une position médiane ni le moins disant ni le plus cher.

La proposition qui vous est faite c'est de renouveler le mandat de commissaires aux comptes au cabinet KPMG.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des remarques ou des questions ? (Non)

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile nomme KPMG SA, 2 avenue GAMBETTA dans le 92066 Paris la Défense, commissaire aux comptes titulaire pour les exercices 2016 à 2021 inclus et SALUSTRO REYDEL, 2 avenue Gambetta, toujours à Paris la Défense, commissaires aux comptes suppléant pour la même durée ».

La résolution est adoptée à l'unanimité.

V. Budget prévisionnel 2016

M. TINCELIN, Trésorier.- Cette prévision budgétaire 2016 a été approuvée par le Conseil d'Administration de la FFVoile le 11 mars dernier. La présentation qui vous est proposée repose sur la comparaison de ce budget 2016 à la révision du budget 2015 approuvée par le CA en novembre dernier.

- Les produits

1. Les produits des licences 4 759 000 € sont supérieurs de 122 000 € au prévu 2015, soit une progression de 2,6 % due essentiellement à l'augmentation du prix des licences, pour tenir compte des nouveaux coûts d'assurance.

Le nombre de licence total est proche du nombre délivré en 2015, à l'exception des PVR alignés sur les objectifs fixés aux ligues.

2. Les cotisations des clubs redevances des cartes de publicité sont au total pratiquement au même niveau que 2015.

3. Les produits généraux et spécifiques sont en baisse de 58 K€ parce qu'aucune cession de matériel n'a pour le moment été prise en compte.

4. La prévision de produits exceptionnels est en baisse par rapport à 2015 car aucune reprise de provisions n'est envisagée pour le moment, et l'indemnité versée par Volvo a cessé à fin 2015.

5. La Sailing World Cup et l'International Youth Cup ont des Produits basés sur le Réalisé 2015 qui montrent aussi un équilibre avec les charges.

6. Le poste Gestion d'Epreuves est en hausse compte tenu de nouvelles actions financées par AG2R ou reportées en 2016.

7. La Boutique est en hausse par rapport au dernier budget 2015 mais les chiffres sont alignés sur le Réalisé 2015.

8. Le poste « Partenaires » est en légère baisse de 26 000 €, en raison du changement d'assureur.

9. L'AG vient d'allouer une Réserve de 80 K€ pour le Projet Associatif destiné à prendre en charge une partie des surcoûts liés aux Jeux Olympiques de Rio en 2016. Cette réserve sera donc utilisée en 2016 et cela est reflété dans le Budget fédéral en Produit.

10. Les Subventions diverses augmentent de 114 K€ grâce à un apport du CNOSF en vue des JO de Rio en soutien à notre Equipe de France.

11. Le budget, maintenant définitif, de la convention d'Objectif avec le Ministère des Sports s'élève 2 798 000 € soit une hausse de 64 K€ par rapport à 2015, au bénéfice du Haut Niveau. Il convient d'ajouter que les aides personnalisées pour un montant de 355 000 € ne transitent pas par le budget de la FFVoile. A partir de 2016, les indemnités de sujétion destinées aux cadres techniques seront versées directement par le ministère du Sport sans transiter par la Fédération.

Le total des Produits s'élève ainsi à la 10 964 000 €.

- Budget charges

Le poste « Vie Fédérale » s'élève à 5 114 000 €, soit une diminution de 154 000 € par rapport à la révision budgétaire de novembre 2015.

La ligne Institutions Fédérales montre une progression de 20 K€ due à la prise en compte des coûts exceptionnels pour la présence d'élus fédéraux aux JO de Rio afin de soutenir

notre Equipe de France. Il est à noter que des coûts associés à cette présence fédérale sont aussi inclus sur les lignes Partenaires pour assurer les relations publiques autour de l'Equipe de France durant les Jeux Olympiques.

La ligne Administration est supérieure de 60 K€ à celle de 2015 principalement en raison de la hausse sensible des nouveaux tarifs d'assurance en raison de nos statistiques d'accident qui nous étaient défavorables.

Les salaires et charges prennent en compte l'effectif budgété avec une progression générale de 0,5 %. L'intéressement n'est pas inclus car il est conditionné à l'existence d'un excédent.

Les dépenses de formation financées par les organismes paritaires baissent en raison des subventions moindres, et les indemnités de sujétion versées aux cadres techniques ne transitent plus par la Fédération.

La ligne Communication est en baisse de 23 K€ par rapport à 2015 principalement en raison de la décision de ne pas être présent au Salon Nautique de 2016. Par ailleurs, cette prévision prend en compte un surcoût de dépenses de communication en vue des JO de Rio.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 746 000 €, en hausse par rapport à 2015 de 142 K€, au bénéfice de l'Equipe de France grâce aux aides accrues du ministère du Sport et du CNOSF.

Le Budget Habitable voit la prise en compte en année pleine de la mise en place de notre centre de calcul pour le suivi des jauges ORC et OSIRIS.

Le budget de la Voile Légère et des différentes commissions reste inchangé en 2016. La « Sailing World Cup » à Hyères a un budget de 400 000 € comparable à celui de 2015, comme celui de l'International Youth Cup égal à 180 K€.

Le budget de la Boutique apparaît sur une ligne dédiée pour un montant de 451 K€ pratiquement identique à celui des Produits.

Le budget Développement montre une baisse de 9 K€ liée à la réduction des budgets formation suite aux baisses de financements des organismes paritaires.

Le budget de la CCA augmente de 11 K€ pour l'arbitrage sur épreuves au bénéfice des clubs organisateurs.

Les Relations Internationales baissent de 20 K€ en raison des baisses de financement sur les lignes Protocole.

Le budget de la Commission Médicale baisse de 10 K€ compte tenu de la baisse du budget de la Convention d'Objectifs sur ce poste.

Le poste Direction et Divers baisse de 7 K€ à la suite à l'impossibilité, malgré la mise en place des procédures d'adhésion groupées et collectives au COSMOS, de prendre en charge ces cotisations au COSMOS après le refus de la Direction Générale du Travail.

Le budget des partenaires est en hausse 107 000 € par rapport à la prévision de novembre 2015 en raison de dépenses accrues pour la Gestion d'Epreuves, notamment

pour l'organisation de la nouvelle Champion's League, et au bénéfice de nos partenaires dans la perspective des JO de Rio.

Le budget Aléas est nul en 2016 alors qu'un certain nombre de charges exceptionnelles avaient été constatées en 2015.

En conséquence, le budget montre un parfait équilibre entre les produits et les charges à hauteur respectivement de 10 964 000 € compte tenu de l'utilisation de la Réserve pour Projet Associatif de 80 k€.

- Budget d'investissement et remboursement d'emprunts 2016

La baisse des investissements de la ligne Vie Fédérale reste identique à celui de 2015.

Les travaux de l'immeuble vont porter sur la réfection des sanitaires du 3^{ème} étage qui a été reportée sur 2016.

Le développement informatique de 30 K€ concernant la dématérialisation des livrets de formation a pour but de disposer d'une plateforme sur le site fédéral permettant à chacun des acteurs de renseigner et d'accéder à toutes les informations relatives aux formations et certifications, et de répondre aux exigences des organismes paritaires de formation.

Pour le moment, il n'est pas envisagé en 2016 de dépenses pour le e-commerce. Les dépenses d'investissements du Haut-Niveau au total de 355 K€ sont en baisse par rapport à 2015. Mais cette prévision n'intègre pas encore les achats de matériel pour les entraîneurs qui seront pris en compte dans la révision budgétaire qui sera effectuée en juin prochain.

Le remboursement de nos emprunts s'élèvent à 231 K€ en 2016, en légère hausse par rapport à 2015, compensée par la baisse de la charge de nos intérêts car ces emprunts sont à annuités constantes.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Avez-vous des questions sur ce budget prévisionnel 2016 ? (Non)

Lecture de la résolution : « *L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve le budget prévisionnel 2016 de la FFVoile tel qu'il lui a été présenté* ».

Ce budget prévisionnel est adopté.

VI. Présentation des éléments marquants de l'année 2015 et prospective 2016 des départements et des commissions

1. Département Développement

M. Jean KERHOAS, Vice-président en charge du département Développement.- Bonjour à toutes et à tous.

Tout d'abord, en ce début d'année 2016, nous féliciter, vous féliciter pour les résultats de ce qui est le marqueur majeur de notre politique de développement et d'enseignement, la diffusion du passeport voile.

Avec 201 322 titres diffusés et une progression 2014/2015 de 3.3 %, nous passons la barre des 200 000 passeports.

Pour ceux qui ont encore en mémoire la création de la licence école en 1985, c'était il y a 30 ans, ce n'est pas si vieux, que de chemin parcouru dans la prise en compte par notre Fédération de cette composante majeure de l'activité d'une majorité de nos structures affiliées, l'enseignement de la voile.

Que serait notre fédération aujourd'hui sans ces 200 000 titres ?

Ce résultat, tout en ayant la faiblesse de penser que la dynamique créée par le Département Enseignement développement n'y est pas pour rien, est avant tout le résultat de 3 éléments :

- La performance de chaque EFV composant le réseau dans la qualité des prestations proposées. Sans cette qualité, il n'y aurait pas de progression du nombre de stagiaires.

- L'adhésion de ce réseau de près de 500 écoles françaises de voile à la FFVoile et à sa politique de développement, car autant la prise de licences club est très majoritairement une démarche individuelle autant la diffusion des passeports est de la volonté des dirigeants de la structure gérant l'EFV.

- L'implication des ligues dans la réussite de cette politique. Le choix fait à la création du passeport, de structurer sa diffusion autour d'un réseau de ligue en leur donnant par la gestion du titre, les moyens de leur politique est, j'en suis convaincu, un élément fondamental de cette progression continue dans la diffusion du passeport.

Ce cap des 200 000 franchi, cette belle réussite ne doit pas nous amener à nous endormir sur nos lauriers, car chacun le sait, rien n'est jamais acquis et les renversements de tendance peuvent être rapides et brutaux.

Pour anticiper toute éventuelle baisse de régime, le récent colloque l'a confirmé, le Département s'appuie sur ses fondamentaux que sont :

- Améliorer continuellement la qualité des prestations proposées à nos membres et à nos clients.

- Diversifier notre offre par des prestations adaptées pour capter un plus large public.

- Aider nos clubs, nos organismes affiliés à mettre en œuvre une bonne gouvernance, en capacité d'assurer la réussite de la dimension entreprise de leur structure.

Le rapport d'activités que vous avez reçu détaille l'ensemble des actions menées dans ce sens en 2015.

Revenons simplement sur ce qui m'apparaît, dans les actions 2015, comme les plus significatives, les plus emblématiques de notre stratégie : améliorer - diversifier - gouverner.

L'élément majeur de l'amélioration de la qualité de nos prestations, c'est bien sûr la formation de nos encadrants et, dans ce domaine, nous avons en lien très étroit avec la mission formation, renforcé nos actions avec le soutien d'une équipe technique nationale. Ainsi 800 CQP ont été formés en 2015.

Mais au regard des bilans de saison fait avec nos ligues, il s'avère que nous sommes dans de nombreuses régions encore en déficit de moniteurs ou monitrices, il nous faut donc toujours renforcer notre recrutement.

Dans ce cadre, tout en incitant nos clubs à s'investir dans la formation, nous avons réalisé une vidéo et un flyer de promotion du CQP.

La formation c'est aussi accompagner nos professionnels expérimentés pour qu'ils progressent en compétence, 120 professionnels ont ainsi bénéficié d'un suivi individualisé pour leur permettre d'obtenir un DEJEPS.

Enfin, dans ce domaine de la formation, tout en renforçant les dispositifs existants, la montée en puissance de nombreuses EFV en termes de chiffre d'affaires, de nombre de salariés, implique de la part des gestionnaires des compétences en management, qui doivent nous amener peut être avec d'autres fédérations, avec notre ministère de tutelle, avec les universités à mettre en place une offre de formation supérieure adaptée.

C'est un chantier majeur pour le devenir de nos structures affiliées engagées dans le développement économique et la création d'emplois qui en découle.

A côté de l'EFV dont le fonctionnement est majoritairement centré sur la saison touristique, la voile à l'école, en dehors d'être le vrai support de démocratisation de notre sport, est aussi la pratique qui crée la permanence d'activité et donc d'emploi.

En 2015, dans ce domaine, nous avons renforcé notre collaboration avec le monde de l'enseignement à travers un certain nombre d'actions engagées, dans le cadre de la convention avec l'USEP (Union du sport scolaire en primaire) :

- Fiche sur la rencontre sportive.
- Formation des enseignements.
- Vidéo de promotion.
- Flyer « Hisser les voiles en un clic ».
- Opération "virtuel régata" expérimenté sur la Mini-Transat, puis sur la Transat Jacques Vabre et qui devrait concerner plus de 100 classes pour le Vendée Globe 2016/2017.

En matière de diversification, au-delà du réseau des Points de location, du développement des balades, l'action la plus emblématique est bien sûr la montée en puissance de notre réseau du coach plaisance. Les expérimentations menées pendant l'été 2015 ont été riches d'enseignement et vont nous permettre de développer et renforcer notre offre 2016.

En 2015, nous avons labellisé 65 coachs pour 27 structures, pour 2016 nous en sommes à 82 pour 46 structures.

Cette nouvelle prestation, à destination des futurs plaisanciers ou plaisanciers débutants, va compléter l'offre déjà très large de nos clubs et démontrer la capacité de notre Fédération et surtout de ses membres à s'adapter à l'évolution des attentes.

En 2016, de plus en plus soutenus par la Fédération de Ports de Plaisance et celle de l'industrie nautique, le coaching plaisance devrait connaître une forte montée en puissance.

Pour ce qui est de l'aide à la bonne gouvernance, nous avons continué à former nos cadres régionaux volontaires à l'expertise en matière de gestion de façon à pouvoir aider les clubs à mieux vendre leurs prestations, mieux gérer leurs achats et optimiser la gestion de leur personnel.

Dans ce domaine, nous sommes de plus en plus sollicités par nos adhérents sur des problématiques de prises en compte de délégation de services publics.

En regroupant des compétences internes et externes, nous allons mettre en place une cellule en capacité de répondre pertinemment et rapidement à ce type de demande.

Nous augmentons tous les ans, depuis 10 ans, notre nombre de stagiaires dans les EFV, nous diversifions notre offre et, à travers cela, nous captions de nouveaux publics pour la voile, nous améliorons la gestion quotidienne de nos structures affiliées, mais ces succès ne doivent pas nous empêcher de continuer à évoluer et à progresser.

En matière d'évolution rien de moins que quatre nouvelles actions pour renforcer notre offre d'enseignement :

- L'une déjà bien engagé et qui découle de la mise en place de l'offre de coaching plaisance, la nécessité de créer un label spécifique « Ecole française de croisière » qui ne peut être confondu dans le label EFV et qui est une attente de nos adhérents ayant mis en place ce type de prestation.

- Une autre qui va peut-être en faire sourire certain, ceux qui comme moi ont appris la voile sur des caravelles, la relance d'une offre de formation d'apprentissage de la voile sur voiliers collectifs. Ce type d'offre a quasiment disparu de nos réseaux au profit de l'initiation sur support individuel ou double.

Mais je suis convaincu que, pour une partie de notre public potentiel, une offre d'apprentissage sur un voilier collectif moderne, et il y en a aujourd'hui, avec un moniteur ou une monitrice à bord correspond plus à leurs attentes.

En 2016, nous soutiendrons tous les clubs qui s'investiront dans la relance de cette offre, et à notre niveau nous allons réfléchir à proposer une méthode d'enseignement adaptée.

- Troisième chantier, la relance d'une offre de stages de perfectionnement dans le réseau des EFV. Le constat est qu'aujourd'hui cette offre qui implique matériel spécifique et cadre très compétent est en diminution sinon a disparu de la gamme des prestations proposées par de nombreuses EFV. C'est un chantier majeur pour le développement de la voile et la fidélisation de nos pratiquants.

- Enfin, il ne vous a pas échappé que, depuis la dernière coupe de l'America, la voile "s'envole". Le réseau des EFV ne peut être absent de ces nouvelles pratiques qui donnent un vrai coup de jeune à notre sport. Nous allons accompagner spécifiquement

les EFV qui expérimentent sur des planches à voile, des dériveurs, des catamarans adaptés en performance et en prix à la capacité de notre réseau et de nos stagiaires, ces nouvelles pratiques.

Enfin, il y a un constat dans les chiffres fédéraux dont on ne peut se satisfaire, c'est le taux de fidélisation de nos stagiaires école de voile vers une pratique de clubs. A l'analyse des données disponibles, sur les 200 000 stagiaires EFV licenciés passeports, 2 % soit 4 000 rejoignent les rangs des nouveaux licenciés club soit 20 % des licences jeunes délivrées annuellement, ce n'est pas neutre, mais ce n'est pas satisfaisant.

Ce constat a fait l'objet d'un travail conséquent lors des deux derniers colloques du Département : la richesse des réflexions, des propositions mais aussi les multiples témoignages issus de ce colloque nous donnent de nombreuses pistes de travail.

Ils rappellent en particulier que « Fidéliser les pratiquants c'est avant tout et surtout faire de l'école de voile et du club un véritable lieu de vie » où l'on a plaisir à venir et revenir.

L'ensemble de ces constats et propositions pour mobiliser nos clubs à fidéliser leurs pratiquants vont être synthétisés dans une plaquette en cours de finalisation qui nous donnera aux EFV comme aux clubs, sachant que dans la majorité des cas, c'est la même structure, de nombreuses pistes d'actions, de nombreuses clés pour renforcer sensiblement le nombre de stagiaires EFV devenant membres actifs et licenciés du club.

La voile est un sport merveilleux aux formes de pratiques multiples du rond dans l'eau, au tour du monde en passant par tous les types de supports et du jeu passionnant de la régata.

Notre potentiel de développement est important mais cela implique une évolution constante et une capacité de remise en cause perpétuelle, le Département Développement Enseignement continuera dans ce cadre, à apporter sa contribution au développement de la pratique de la voile en France.

Merci de votre attention.

2. Département Voile Légère

M. Jean-Pierre CHURET, Vice-président en charge du département Voile Légère.- Je vais vous présenter un panorama du Département de Voile légère qui s'appuie sur le travail de :

- Henri GIRAUD, qui est le cadre responsable du Département.
- Didier FLAMME et Bernard PORTE, les cadres nationaux.
- Cécile HOVSEPIAN, notre assistante.

- Espace et fréquence voile légère.

Les organes de Communication du Département Voile Légère, Espace et Fréquence Voile Légère, sont de plus en plus fréquentés par nos pratiquants, 2 800 abonnés à Fréquence Voile Légère.

Cet ancrage auprès de nos pratiquants et structures nous conforte dans la nécessité de communiquer sur la politique sportive Voile Légère et d'en avoir le retour de terrain via la possibilité offerte à tous de poster des articles qui racontent les activités et les expériences menées.

Notre vigilance sur l'écoute et le mieux avancer ensemble doit rester intacte, cela reste notre maître mot. Nous continuerons à proposer des offres adaptées, pour fidéliser nos pratiquants et faire adhérer de nouveaux publics à la pratique du Sport Voile.

Cet Espace est aussi le vôtre, vos contributions sont les bienvenues. Le nombre de contributeurs augmente mais pas de manière assez significative, il nous manque clairement encore des articles émanant des Clubs, CDVoile et Ligues.

- L'univers du Sport en Club.

La prise de conscience progresse sur la nécessité de développer et d'organiser les activités entre l'enseignement et la pratique compétitive débouchant sur les championnats fédéraux, Cela se traduit par plus de vie dans les Clubs autour d'offres :

- * simples (règle du jeu, parcours, matériel et mise en œuvre...)
- * ludiques et conviviales ;
- * renouvelables à l'envie.

Un objectif : développer les concepts Easy Sailing, Easy Racing et Eco Sailing, Eco Racing.

- Univers Sport en Club - Classes : les infos

Le partage se retrouve dans les réunions des Classes organisées régulièrement. Le nombre conséquent et toujours croissant de représentants à y participer ainsi que la qualité des échanges font de ces réunions un moment important.

Se connaître, échanger ouvrent de nouveaux horizons apaisés et constructifs. Le travail à court terme sera l'attractivité afin de fidéliser les membres actuels des Classes et de renouveler les effectifs par des publics jeunes. La pratique féminine fait partie des sujets qui rejoignent la problématique de l'attractivité des offres aux pratiquantes. Le fruit du travail réalisé en commun est en ligne sur cet espace et permet aux Classes d'afficher leur vitalité et affirmer la place importante qu'elles occupent dans la famille de la FFVoile.

- Univers Sport en Club - Féminines WLS

Nos Clubs, CDVoile, Ligues s'approprient de plus en plus le concept « WLS Women Leading and Sailing » « des Femmes qui entreprennent et qui naviguent ».

Les éléments de communication : pavillons, beach flag, etc. permettent d'afficher clairement l'accueil des féminines sur les animations comme sur les événements. Cela met en avant toutes les initiatives concrètes facilitant l'accès à la pratique, la mise en place de garderies, les offres de pratique en famille, le prêt de matériel.

La présence de la commission féminine sur des stages spécifiquement féminins et le soutien apporté ont créé un lien nouveau vers de jeunes publics féminins.

Le renouvellement du concours d'affiches « femme à la barre », une ligne de produits dérivés en Ligue de Lorraine, des actions de communication au service des femmes pour un accès facile au sport voile.

- **Univers du Sport en Club - M. Bernard PORTE.**- Le focus prévu sur les jeunes s'est concrétisé avec l'apport technique de la FFVoile par la création du Championnat de France Sport Partagé UNSS Voile. Cet événement, comme les autres actions, est basé sur le principe de la pratique mixte handivalide.

L'appel à projet, soutenu par AG2R LA MONDIALE et complété par les fonds fédéraux, a permis de soutenir une vingtaine de projets de mise en accessibilité des publics ou d'achat de matériel adapté.

Le travail sur la formation des bénévoles et de l'encadrement s'est traduit par la mise en place des premières formations d'accompagnateur et d'éducateur handivoile.

Le réseau des régions se renforce à travers une participation accrue aux travaux de la Commission Nationale et un nombre de clubs identifiés en hausse pour atteindre 290 clubs en 2015.

Afin d'élargir les possibilités d'accès au Championnat de France à tous types de handicap, le Championnat de France Handivalide Double est créé pour 2016 sur Hansa 303. Cette 1^{ère} édition sera organisée par la Ligue des Hauts de France.

- Univers du Sport de Compétition

M. Jean-Pierre CHURET.- Les Championnats de France de Classe et de Pratique, les Critériums Nationaux et les Nationaux Espoirs sont maintenant en place dans le paysage du Sport de Compétition.

16 Championnats de France de Classe et de Pratiques, 2 Critériums Nationaux de Classe et 1 National Espoirs de Classe représentant plus de 1 000 bateaux départ.

Le développement des classes est intimement lié à la capacité de mettre en œuvre un titre de Champion de France, un Critérium National, un National Espoirs. Tous les outils mis en place par le Département Voile Légère vont dans ce sens.

Les 505 utilisent parfaitement le National Espoirs de Classe créé pour valoriser la population charnière des 18/25 ans afin d'assurer le renouvellement et la formation de ses membres.

- Les Jeunes

M. DIDIER FLAMME.- Les effectifs des Championnats de France Jeunes 2015 sont en augmentation. Grâce au choix du support monotype et de la Formule 31, le Championnat de France Espoirs Extrême Glisse a vu sa participation fortement progresser notamment chez les féminines qui ont doublé leur effectif.

L'augmentation des équipages mixtes en Multicoques contribue à développer la pratique féminine.

La Flotte Collective et ses formats novateurs sur le Championnat de France Minimes 2015, parcours adaptés aux supports, finale en élimination directe, ouvre la voie de l'avenir pour l'ensemble des Evénements.

En 2016, la famille Flotte Collective se complète sur le Championnat de France Minimes par l'arrivée du catamaran M by Erplast.

LES PRATIQUES

- L'Intersérie

M. Jean-Pierre CHURET.- L'intersérie permet à chacun de naviguer sur le bateau ou la planche à voile correspondant à sa morphologie, à son niveau de pratique, à ses attentes.

Accompagner son développement dans nos clubs et adapter son organisation à sa popularité croissante, c'est se garantir la fidélisation de pratiquants et l'adhésion de nouveaux publics.

L'utilisation des groupes de vitesse adaptée à la dimension de l'événement apporte, sérénité, efficacité et sportivité. Tout cela est développé, mis à disposition des organisateurs et pratiquants dans le guide : L'intersérie Mode d'Emploi.

- La Flotte Collective

Les formats novateurs de la Flotte Collective sur le Championnat de France Minimes ouvrent la voie de l'avenir : 2 zones de courses interactives, des types de parcours adaptés, 138 départs, un final en élimination directe pour l'attribution des titres se traduisent par des « gamins » sous le charme, des entraîneurs conquis, des arbitres impliqués, un final palpitant et spectaculaire.

La Flotte Collective s'associe à l'intersérie par la mise à disposition de matériel sur le lieu de l'épreuve telle que mise en œuvre sur l'Open de France avec des Lasers.

La Flotte Collective c'est aussi la voile radio commandée qui investit la cité et les prologues de grands événements.

- Focus sur les rassemblements Sport en Club

L'Open de France

M. Didier FLAMME.- Pour ses 20 ans, la participation était record, 172 bateaux, 320 coureurs, venus entre amis, en famille, une ambiance festive rythmée par des courses estivales et de l'intersérie en groupe de vitesse. Une population féminine de plus en plus importante et des jeunes plus nombreux.

Le Festiwind

4^{ème} année d'existence, cet événement qui se veut familial et convivial est maintenant ancré dans le paysage du Sport en Club et des événements Windsurf de l'été. Il progresse de manière régulière notamment avec les planches à dérive.

- Focus sur le Funboard

2015 large succès du Championnat de France Slalom organisé par l'AFF conjointement avec 4 clubs. Cette formule apporte satisfaction aux pratiquants.

2015, un Championnat de France Vague sur une épreuve médiatique et très relevée qui a donné envie aux riders de donner suite en proposant un format en 4 étapes et waiting period mieux adapté aux spécificités de la vague.

La FFVoile a entendu et répondu favorablement à cette demande argumentée et justifiée qui permet de satisfaire le plus grand nombre de pratiquants de cette discipline dès 2016.

L'Equipe de France de Funboard, avec le 23^{ème} titre de Champion du Monde d'Antoine Albeau, les podiums internationaux de Delphine Cousin et Pierre Mortefon, ainsi que les performances des « Bleuets » confortent cette image dynamique de « la gagne ».

- Focus sur la Voile RadioCommandée

M. Jean-Pierre CHURET.- La Voile Radiocommandée est un super outil dès la voile scolaire. Cela permet grâce à une mise en place aisée et de faible coût :

* De s'initier à la voile et la maîtrise de fonctionnement du voilier, complètement reproductible sur voile grandeur.

* De s'initier et de s'entraîner à la régates.

* De se perfectionner en règlement et de se former à l'arbitrage.

* D'ouvrir à de nouveaux publics, féminines, parents accompagnants les enfants, seniors et personnes en situation de handicap.

Tout cela est à renforcer en 2016 et sera suivi au travers d'un focus sur l'Espace Voile Légère.

- Focus sur les Bateaux Collectifs

Organisé en partenariat avec la Ville de Marseille, le CDVoile 13, la Ligue PACA et six fabricants de bateaux, le Forum Test Bateaux Collectifs a accueilli plus de 300 personnes. Publics jeunes et moins jeunes, filles et garçons, individuels, entre amis, en famille, clubs, associations ont pu profiter de trois splendides journées.

Ils ont pu découvrir un accès à la pratique et à l'animation par le Easy Sailing - Easy Racing / Eco Sailing - Eco Racing.

Ces activités se sont déroulées dans le cadre du sport en club pour lequel chaque participant a reçu un « PASS SPORT EN CLUB ». Ces « PASS » peuvent être mis à disposition des clubs pour toutes opérations « Journées Sport en Club ».

(Passage d'une vidéo)

- En conclusion

En 2016, le Département Voile Légère compte poursuivre sa politique de renforcement de l'animation sportive en club en soutenant les projets attractifs et de fidélisation qui s'inscrivent dans les concepts : Easy Sailing - Easy Racing - Eco Sailing - Eco Racing.

- Vers quels publics ?

* Les féminines

* Les très jeunes et jeunes adultes

* La pratique familiale

* La pratique mixte handivalide

- Comment ?

* Par de nouvelles offres concertées avec les clubs associant professionnels et industriels du nautisme

- Par quels moyens ?

* La flotte collective

* L'intersérie

* Le bateau collectif

* Le Sport Santé, Bien-être

Pour atteindre cet objectif prioritaire, nous solliciterons l'engagement de tous : Clubs, CDVoile, Ligues, Classes, professionnels et industriels du nautisme.

« Dans ces combats, le club est au cœur de nos dispositifs. La passion nous habite et sera le moteur de notre réussite ».

Je vous remercie.

3. Département habitable

M. Henry BACCHINI, Vice-président en charge du département habitable.- Le Département Habitable a vécu une année tonique en 2015. Je ne reviendrai pas sur la totalité des actions menées, vous avez pu en prendre connaissance en lisant les comptes rendus d'activités des commissions de notre Département et transmis dans le cadre de notre Assemblée Générale.

Toutefois, je crois important de souligner et remercier les Présidents de Commissions, leurs membres pour leurs actions au bénéfice de nos licenciés sportifs.

Daniel Pillons et l'ensemble de la Commission Intersérie travaillent dans l'ombre. Ils permettent chaque année à plus de 14 000 licenciés de se confronter sur nos compétitions avec des bateaux différents grâce au système OSIRIS. N'oublions pas de remercier l'UNCL, ses membres et ses équipes qui, avec l'IRC, animent près de 4 113 licenciés de notre Fédération. Soulignons aussi la belle finale nationale en flotte collective que ce club national de la FFVoile organise dans le cadre du Championnat de France des Equipages IRC.

Remercions, la Commission Monotype et son Président Ed Russo qui, tout en présidant une grande classe Internationale (la classe des SB20), s'investit au sein de notre

Fédération pour développer la pratique de la monotypie en France. La bonne santé du Championnat de France des Monotypes Habitables - Grand Prix de l'Ecole Navale est un des exemples de cette réussite. Pour les plus jeunes, les championnats de France Espoirs ont trouvé leur rythme. Ils assurent à la fois la passerelle entre la voile légère et l'habitable, et constituent une étape incontournable dans le processus d'accès au Haut Niveau. Autre fait remarquable : le succès de l'incroyable première édition en Multicoque du Tour de France à la Voile qui s'est couru à guichet fermé, avec un plateau de sportifs à faire pâlir les grands circuits internationaux de la voile professionnelle. Bravo à Amaury Sport Organisation et à ses équipes pour leur engagement et leur savoir-faire qui participe grandement à la promotion de notre sport, au mois de juillet tout au long de nos côtes.

Remercions la Commission Match Racing et sa Présidente Claire Leroy qui, avec ses membres experts, maintient la pratique de cette discipline fondamentale pour l'accès à la pratique de l'Habitable, et la formation des jeunes et moins jeunes aux règles de course, ainsi qu'à la navigation rapprochée en duel et ce malgré les évolutions majeures de cette discipline vers le multicoque.

N'oublions pas l'ensemble des actions de notre Département dans les domaines du conseil, de la coordination et de la médiation des calendriers en habitable, l'accompagnement des pratiques scolaires et universitaires, le soutien à la pratique féminine et l'engagement aux côtés des grandes compétitions populaires en Habitable comme le « Tour de Belle Ile ». Je profite d'ailleurs de ce moment pour exprimer mon regret et mon trouble concernant l'annulation de l'édition 2016. Cet événement est devenu en quelques années le rendez-vous incontournable du calendrier par sa masse de voiliers et de pratiquants touchés.

Notre action, celles des clubs, des CDVoile, des ligues, impliquent aussi de faire des choix objectifs ou de remplir la fonction de médiateur dans l'intérêt général de nos membres.

Nous veillerons, dès 2016, et dans les années suivantes, à protéger la date de cet événement populaire de la Voile Française.

2016 s'annonce une année aussi riche que 2015, et probablement plus encore. Des projets ambitieux dans les domaines de l'accessibilité et de la fidélisation de nos pratiquants, mais aussi dans celui de la sécurisation de notre pratique.

Le Département s'investira durant l'année à venir principalement dans les domaines des services aux licenciés et mettra en place des projets audacieux qui, nous l'espérons, permettront aux clubs de la FFVoile de développer leur dynamique existante ou de la renforcer.

Dans les domaines de l'accessibilité à notre sport, nous continuerons à développer les initiatives en faveur de la pratique scolaire et universitaire, particulièrement en accompagnant et en conseillant les jeunes et toniques organisateurs de la Course Croisière EDHEC, mais aussi en continuant d'œuvrer avec la Fédération française du sport universitaire, à l'organisation du circuit du Championnat de France Universitaire de Match Racing et en flotte pour maintenir les étudiantes et les étudiants dans une pratique compétitive régulière de notre sport durant leur cursus de formation.

Nous participerons aux travaux concernant les Coaches-Plaisance et nous chercherons à créer des passerelles pour ces pratiquants, entre ce programme et une première expérience de la régata. Le développement de la « Classe libre », premier moyen de participer à des compétitions sans contrainte, nous semble une piste intéressante.

Dans le cadre du Plan Citoyen, nous allons, en collaboration avec les autres Départements de la FFVoile, développer des actions en faveur des publics défavorisés pour les attirer vers notre univers, et si possible les inciter à s'y investir en facilitant leur intégration au sein de nos clubs. Une opération commune sur le Tour France à la Voile en collaboration avec ASO et le Secours Populaire est à l'étude.

Comme le Département Voile légère, nous pensons qu'il est nécessaire de remettre le club au centre de notre dispositif, et de leur fournir un outil solide, lisible et attractif pour fédérer des membres autour d'un projet commun, dont l'un des enjeux est de promouvoir et de remettre en valeur l'identité du club.

Sur ce constat, et dans le sillage des 12 Fédérations Nationales Européennes de Voile, nous avons décidé de proposer l'organisation, dès 2016, d'une compétition entre des équipes de clubs membres de la FFVoile : la Ligue Nationale de Voile (ce terme provisoire est susceptible d'être modifié). Cette compétition permettra notamment de sélectionner les clubs français pour participer à la phase finale au niveau européen : la « Sailing Champions League », dans la logique utilisée par de nombreuses autres disciplines sportives.

A court terme, cette compétition pourra être basée sur un circuit de plusieurs étapes annuelles (idéalement trois) permettant d'obtenir un classement général et de couronner la meilleure équipe de club française.

Après avoir mené une large concertation auprès des clubs de la FFVoile, il nous a semblé opportun, pour 2016, d'organiser une épreuve test devant servir de base au développement futur de la « Ligue Nationale de Voile ». Cette dernière se fonde sur un projet de renforcement de l'identité de nos clubs. Ceux-ci pourront, ainsi, se confronter sportivement et mettre en valeur leurs compétences et leurs qualités. A cet effet, il est indispensable, selon nous, que les clubs s'approprient pleinement cette initiative. Le succès au sein des 12 nations européennes, organisant ce type de Championnat, est fulgurant. Cette épreuve test de la « Ligue » sera organisée sur trois jours de compétition sur des bateaux fournis (flotte collective) avec un classement général basé sur la moyenne des performances obtenues lors des courses.

Pour coordonner cette ligue nationale, la FFVoile a créé une Commission de gouvernance composée d'un représentant de la FFVoile (Edward Russo) et de quatre représentants de clubs présents en Manche, Atlantique, Méditerranée et Intérieure.

Outre le choix de la date et du lieu de l'épreuve test, cette Commission devra définir les principes et les modalités règlementaires et d'organisation de la compétition d'ouverture 2016. En 2017, elle coordonnera et gouvernera cette ligue nationale de voile, ouverte à tous les clubs de la FFVoile quelle que soit leur spécialité sportive.

Nous sommes persuadés que ce projet, qui se positionne dans l'univers du Sport en Club et qui répond aux besoins d'accessibilité et de fidélisation, rencontrera rapidement un réel succès.

En 2016, les Commissions du Département Habitable œuvreront avec conviction et détermination avec l'appui et l'engagement des clubs de la Fédération, pour fidéliser nos pratiquants en Habitable.

En intersérie, un travail est en cours pour simplifier, automatiser et améliorer le service de délivrance des certificats OSIRIS aux usagers de notre excellent système de temps compensé : OSIRIS. Les contrôles des informations transmises au centre de calcul pour obtenir un rating seront renforcés pour limiter d'éventuels comportements déviants, néfastes à l'appréciation de la qualité de notre système. La Commission devra aussi se préoccuper de renouveler les inter-acteurs de l'intersérie Habitable afin de pérenniser son fonctionnement sur l'ensemble du territoire et assurer la transmission des savoirs.

Cela est primordial, à la fois pour l'accessibilité à notre sport et pour la fidélisation de nos pratiquants qui, sans ce système fédéral de temps compensé, ne pourraient pas intégrer et s'épanouir au sein de notre grande famille.

Enfin, dans le domaine de la course en temps compensé, je reste persuadé de l'intérêt de faire évoluer, dans les années à venir, le Championnat de France des Equipages IRC en une grande finale nationale des Interséries Habitable Français.

En course en temps réel, la Commission Monotype travaillera à la pérennisation des deux championnats de France Monotypes Habitables qui doivent absolument réussir à fédérer les classes et devenir des événements sportifs, festifs et conviviaux incontournables. Sous la houlette d'Edward Russo, des travaux d'échange et de partage d'expériences seront menés avec les classes Inshore pour que ces associations de pratiquants puissent remplir le mieux possible leur mission de structuration sportive.

Dans le Domaine de la Course au Large, la FFVoile et son Département Habitable seront acteurs au sein du Collectif Ultim (Multicoque Océanique de 32 mètres de long et de 23 de large) avec une présence permanente au Comité de Surveillance. Les travaux avec la Classe Mini continueront et s'amplifieront du fait, entre autres, du passage de témoin entre Douarnenez Course et la nouvelle structure Rochelaise organisatrice des Mini Transats 2017 et 2019. Enfin, nous suivrons attentivement la procédure d'appel à candidature de la Classe Figaro pour remplacer à horizon 2019 le solide et robuste Figaro Bénétiau II par son frère le Figaro Bénétiau III.

En Match Racing, la Commission pérennisera son action de promotion et de développement du Match Racing en monocoque sur le territoire. Deux expérimentations seront réalisées en 2016 :

- Le Championnat de France Elite - Internationaux de France de Match Racing se disputera sur des COD 25 (ex Sailing One 25) permettant ainsi à nos meilleurs coureurs français de s'essayer au Match Race sur Multicoque et d'ouvrir peut-être des opportunités et ou des intentions d'accéder au World Match Racing Tour, circuit attributif du titre de Champion du Monde de Match Racing.

- La Commission laissera l'opportunité aux organisateurs des championnats de bassins, qualificatifs au Championnat de France de Match Racing, la possibilité d'associer sur leurs compétitions aussi bien de la course en flotte que du match racing. Ce circuit pourrait ainsi s'ouvrir à un plus grand nombre de pratiquants, augmentant ainsi le taux d'utilisation des flottes collectives en Habitable, rationalisant l'investissement des clubs et

des structures d'entraînement et permettant ainsi d'envisager, à terme, leur renouvellement.

Dernier domaine d'intervention du Département Habitable : la sécurisation de la pratique.

Notons qu'avec l'appui et le soutien de la Commission Sécurité et de Dominique Serre son Président, la FFVoile a obtenu des exemptions importantes pour nos clubs et organisateurs de compétitions qui permettent d'éviter d'embarquer du matériel de sécurité peu utile dans le cadre de nos compétitions. Nous continuerons de surveiller les évolutions réglementaires développées par l'Etat en matière de nautisme et de proposer des évolutions pour qu'elles puissent être adaptées aux besoins de notre pratique.

2016 est aussi l'année de la nouvelle édition des « Offshore Special Regulations » Règlementation Spéciale Offshore qui a nécessité un gros travail de traduction et de mise à jour. Les stages « ex ISAF » qui associent formation à la Survie et Premier Secours Mer se dénommeront dorénavant stage « World Sailing ». Un travail en cours avec le service informatique devrait permettre d'informatiser ces certificats et, à terme, de les dématérialiser en les postant dans l'espace « licencié » des coureurs. Ainsi, les sportifs certifiés seront informés par mail de l'émission de leur certificat et un rappel leur parviendra pour les avertir de l'approche de la fin validité de leur certificat.

La liste des personnes titulaires d'un stage « World Sailing » (Survie associé au PS Mer) et d'une formation médicale hauturière sera accessible sur le site de la FFVoile pour permettre aux organisateurs de course au large d'effectuer des contrôles si nécessaire.

Enfin, la Commission des Directeurs de Course n'a connu que peu d'incidents par rapport au 847 200 milles nautiques parcourus en 2015 par l'ensemble des participants à des courses au large :

- 9 demandes d'assistance pour 17 en 2014 et 22 en 2013
- 3 déclenchements balises SARSAT, pour 5 en 2014 et 6 en 2013.
- 4 interventions CROSS/MRCC signalées
- 3 interventions hélicoptères
- 5 hélitreuillages.

Toutefois, malgré ces bons chiffres, qui prouvent que le travail réalisé par la Commission des Directeurs de Course depuis 2006 a largement contribué à sécuriser la pratique de la compétition au large, il est nécessaire de maintenir une veille permanente et particulièrement depuis ces dernières années durant lesquelles les bateaux ont rapidement évolué, et évoluent encore, tant structurellement que dans les vitesses moyennes qu'ils atteignent.

Suite à la réunion nationale des Directeurs de Course, deux actions seront menées dans ce domaine en 2016 :

- Création de briefings Skippers à huis clos avant le départ des courses au large, ce qui devrait permettre un meilleur échange et un partage des informations entre les skippers, les Directeurs de Course et les organisateurs, facilitant ainsi les prises de décisions.

- Création d'une annexe aux avis de course des compétitions au large précisant le protocole à suivre par les équipes techniques à terre en cas d'évacuation du skipper ou de l'équipage. Deux parties seront nécessaires :

* Une première partie qui sera rédigée par la Commission des Directeurs de Course en cas d'évacuation pour problème technique,

* Une seconde partie rédigée par la Commission Médicale en cas d'évacuation pour raison médicale.

En conclusion, il nous faut toujours savoir : se parler, échanger, poursuivre les concertations, les arbitrages, mais surtout les médiations pour qu'au sein de notre discipline voile, souvent complexe, les intérêts de tous et de chacun soient préservés. Il nous faut savoir ne pas sacrifier le plus important rassemblement de voiliers et de pratiquants, comme de plus modestes régates au nom d'intérêts particuliers. Animons des instances de médiations au sein de nos bassins, de nos ligues, de nos façades maritimes ou intérieures.

Réfléchissons sur des pratiques simples, sachons demeurer ouverts sur les autres, conservons de l'humilité devant nos certitudes, nos connaissances car, comme le disait Edgar Morin : « *La connaissance est une navigation dans un océan d'incertitudes, à travers des archipels de certitudes* ».

Je vous remercie.

4. Département Haut Niveau

Mme Claire FOUNTAINE, Vice-présidente en charge du Haut-Niveau.- Bonjour à toutes et à tous. Rapidement pour vous présenter tout ce qui est la commission du Haut niveau, tout ce qui a été fait sur l'Habitable, les résultats préparés avec Henry BACCHINI que je remercie. Là, nous parlerons du Haut niveau.

Henry BACCHINI accompagné de Marc BOUVET.

Jean-Pierre CHURET qui a travaillé avec Didier FLAMME sur tout ce qui est Fun sur la commission du Haut Niveau.

Jacques CATHELINÉAU, directeur technique, pour la Voile olympique, a mené toute cette équipe et moi-même autour de Guillaume CHIELLINO, directeur de l'équipe de France.

A côté de Guillaume CHIELLINO, je voudrais saluer l'état d'esprit, la forte dynamique qui s'est manifestée sur cette équipe de France. Vous avez tous vu ces résultats. Vous pourrez tous soutenir pour Rio cette superbe équipe. On vous en parlera tout à l'heure.

Autour de l'équipe, je veux saluer toute la très forte cohésion, la motivation des entraîneurs qui préparent tous ces coureurs, toute la cellule médicale autour d'Olivier CASTAGNA et tous les kinésithérapeutes qui accompagnent également cette équipe, la cellule performance qui a beaucoup travaillé pour les Jeux de Rio, saluer et remercier tout le personnel fédéral qui accompagne tout le Haut niveau : Laurence DELAINE pour tout ce qui est Voile olympique, Aline ECHAUBARD pour l'Habitable et Cécile

HOVSEPIAN pour ce qui est du Fun. Puis, saluer l'énorme travail fait par la cellule logistique. En effet, pour aller de Nouvelle Zélande au Brésil, de Miami jusqu'en Argentine, et j'en passe, c'est un travail quotidien très lourd.

Je tenais particulièrement à les remercier. On va vous présenter avec Jacques toute la suite.

M. Jacques CATHELINÉAU Directeur Technique National.- Le Haut niveau concerne aujourd'hui 213 coureurs en liste en 2015 pour 192 en 2016. On a resserré les listes sur l'élite et les séniors, et des listes espoirs concernant grosso modo 150 jeunes dans nos listes.

Ces listes sont établies et validées par le ministère chargé des Sports et l'intérêt pour les sportifs de figurer sur ces listes est d'ouvrir l'accès à des aides nationales, territoriales, locales et, bien évidemment, leur partenaire est alors leur mécène privé qui les soutienne plus facilement dès lors qu'ils sont sur ces listes.

Il importe aussi de préciser que ces listes imposent un certain nombre de contraintes sportives, médicales mais qui sont toutes conçues pour le bénéfice des sportifs dans l'idée d'une performance soucieuse de la santé de nos sportifs français.

Quels sont les dispositifs proposés à nos sportifs ?

En premier lieu, je voudrais parler du dispositif national de détection qui couvre de manière transversale la Voile Olympique, l'habitable et le funboard coordonné par Baptiste MEYER-DIEU et qui rassemble les meilleurs jeunes à potentiel en voile légère lors de 9 stages nationaux auxquels il faut ajouter une soixantaine d'actions menées par les cadres techniques régionaux dans leur région. Ils sont des référents territoriaux de la détection.

L'année 2015 fut exceptionnelle en matière de détection et de sélection en Inshore et Course au Large, appuyée sur l'outil du suivi individuel du sportif, outil numérisé développé par la Fédération et son service informatique, permettant d'avoir un suivi des performances sur une durée suffisamment longue. Ce dispositif a permis de rassembler 120, puis 150 candidats respectivement pour le dispositif France Jeunes Habitable, la Red Bull Foiling Generation menée sous la coordination dynamique de Vincent GUEHO.

Pour la sélection du Team France pour la Youth America's Cup de 2017 où la Fédération va rassembler 160 candidatures pour une sélection des six meilleurs d'entre eux sur Flying Phantom à l'ENV sous la houlette d'Yves CLOUET avec le soutien de Bic Sport et du conseil départemental du Morbihan.

6 autres sportifs constituent l'équipe Diam 24 mis à la disposition par Team France pour le Tour de France à la voile qui sera coordonnée par Baptiste MEYER.

L'effet voile a contribué également à la sélection de Aymeric DECROOCCQ sur le challenge Espoir Bretagne Crédit Mutuel et de Pierre QUIROGA pour le centre d'entraînement de Méditerranée. Il faut aussi pour finir signaler que le dispositif global de la détection de la Fédération qui rassemble les entraîneurs de course au large de l'Inshore et de la voile légère, commence à attirer les défis professionnels à l'exemple de Team France mais également avec le recrutement en cours d'un équipier français dans l'équipe, Charlie DALIN.

Formés dans les clubs, les sportifs et sportives accèdent au Haut Niveau en intégrant le dispositif Bleuets dans un premier temps piloté par Loïc BILLON et les entraîneurs des Pôles espoirs ayant vocation à alimenter les Pôles France coordonnés au sein du dispositif France Jeunes par Cédric LEROY et les entraîneurs des Pôles France. Le dispositif Bleuets a pour objectif marqué de faire connaître les podiums à nos jeunes sportifs lors des compétitions mondiales jeunes de référence, autrement dit de leur insuffler une culture de la gagne. Le dispositif France Jeunes a pour objectif d'emmener le plus rapidement possible nos sportifs vers le top 20 des championnats du monde dans les séries olympiques ou d'accès.

Je voudrais juste signaler que ce double dispositif fonctionne en termes de stratégie un peu comme une rampe de lancement, c'est-à-dire que l'objectif c'est qu'elle soit la plus pentue possible de façon à projeter nos sportifs le plus rapidement possible dès lors qu'on les a identifiés avec leurs résultats Jeunes vers des résultats de Haut Niveau sénior. L'analyse que l'on a pu faire dans les dispositifs du passé, c'est que si l'on a une rampe un peu plus faible en termes de pente, on a des sportifs que l'on peut projeter plus loin mais beaucoup moins haut et, après, cela peut devenir plus difficile d'atteindre le très haut niveau. Bien évidemment, il y a des exceptions qui viennent confirmer cette règle mais le principe c'est d'aller le plus vite possible des résultats jeunes vers des résultats séniors parce que l'on a observé statistiquement qu'à l'international cela fonctionnait comme cela et que les podiums séniors des Jeux olympiques étaient trustés par des sportifs qui avaient eu ce type de progression et qui, parfois, se maintiennent sur les podiums olympiques.

Où sont ces sportifs ?

Les meilleurs sont rassemblés dans les Pôles France.

La carte des Pôles n'a pas bougé par rapport à 2014 à l'exception d'un Pôle espoirs qui vient d'être ouvert en Nouvelle Calédonie entièrement financé par le territoire qui a déjà prouvé sa capacité à alimenter le sport de Haut Niveau.

Comment sont accompagnés nos sportifs ?

Je vais présenter très rapidement un certain nombre de dispositifs d'aides dans le respect de leur double carrière sportive et professionnelle qui tient particulièrement à cœur au secrétaire d'Etat, M. Thierry BRAILLARD, 26 d'entre eux ont bénéficié de bourses de formation toujours de bon niveau puisque vous voyez que deux-tiers de ces bourses visent des diplômes de niveaux 1 ou 2, donc des diplômes supérieurs. Puis, beaucoup de sportifs ont aussi bénéficié de bourses d'études et d'aménagement d'études qui ne figurent pas sur ce tableau. Une fois formés nos sportifs trouvent un emploi aménagé pour rester compatibles avec leur carrière sportive ; une trentaine d'emplois aménagés sont actuellement soutenus par la Fédération Française de Voile et concernent principalement les élites de l'équipe de France de Voile Olympique, quelques coureurs en Inshore. A noter également que 67 coureurs bénéficient d'aides personnalisées utilisées en fonction de leur potentiel de performance soit pour soutenir un emploi aménagé, donc versées à l'employeur, soit pour soutenir directement le sportif de façon qu'il ait un minimum de revenu lui permettant de vivre à peu près décemment sans être un professionnel au sens large de la voile.

Tous ces dispositifs coûtent en résultat financier, en engagement humain conséquent. La question qui se pose maintenant est : sont-ils efficaces ? Je vous propose d'y répondre en regardant d'abord les résultats du Haut niveau Habitable qui est comme l'a dit Claire piloté techniquement par Marc BOUVET, secondé par Baptiste MEYER, Christian LE PAPE, Bastien BOUCHARD et les entraîneurs de façade, le tout supervisé par Henry BACCHINI.

Les résultats en Inshore comme course en flotte dans deux grandes séries internationales que sont d'abord le SB20 avec un titre de champion du monde à 20 ans pour Robin FOLLIN et son équipage qui l'emporte sur une première participation et la médaille de bronze de Maxime MESNIL et de son équipage qui décroche ce bronze au Championnat du monde J80. C'est donc une année particulièrement fabuleuse.

A noter également l'excellente performance des jeunes sur VANNES AGGLO mené par Quentin DELAPIERRE et son équipage qui se classe 4^{ème} du tour de France et 1^{er} amateur.

En match Racing, Mathieu RICHARD emmène son équipage à la 3^{ème} place du Championnat du monde de World Match Racing Tour en 2015 et, pour sa dernière édition, sur des bateaux monocoques.

Anne-Claire LE BERRE, également 3^{ème} du Women Match Racing Séries sur le circuit international des Match Racing féminins.

Pierre QUIROGA remporte une belle médaille d'argent au Championnat d'Europe de Match Racing Open à St Petersburg.

Lors de la Nations Cup en 2015, la France démontre à nouveau sa capacité avec la médaille d'argent de l'équipe de Pauline COURTOIS et le bronze de l'équipe de Pierre RHIMBAULT.

Simon BERTHEAU, pour sa part, décroche le bronze au Championnat d'Europe de Match Racing Jeune de moins de 23 ans.

L'ensemble de ces résultats Inshore et Match Racing, réalisés par des sportifs du dispositif France Jeune Inshore, encadrés par les entraîneurs de la FFVoile qu'il faut ici remercier et féliciter, je citerai notamment Baptiste MEYER, Philippe MICHEL, Stéphane KRAUSE, Laurent BREGEON et Philippe MOURNIAC.

En course au large, la France brille également dans la Volvo Ocean Race avec un équipage sino-français qui se classe 3^{ème} après neuf mois de course en étapes autour du monde. Vous connaissez ces résultats.

Dans la Solitaire du Figaro, le podium démontre aussi la qualité de la formation prodiguée dans les centres d'entraînement de course au large avec cinq skippers formés par le Pôle France de course au large et un skipper formé par le Pôle espoirs du centre d'entraînement méditerranéen que je vous laisse découvrir mais que vous connaissez déjà.

Un mot sur la transat Jacques Vabre, plus de 40 voiliers dans la course en 2015 avec des ULTIM, des IMOCA, des multi 50, des Class 40 et de très belles batailles dans chacune

de ces séries, ce qui démontre le niveau de la participation et qui, même étant très franco-française, se révèle de très haut niveau.

En ULTIM, le résultat de François GABART et Pascal BIDEGORRY.

En IMOCA, le résultat de Vincent RIOU associé à Sébastien COL.

Quelles perspectives pour 2016 ?

2017 sera l'année de la Coupe de l'America avec deux rendez-vous majeurs, la Youth America's Cup et la Coupe de l'America. Deux trophées où la France et la FFVoile, comme l'a rappelé le Président, sont engagées aux côtés de TEAM France et de Groupama Team France avec une récente performance encourageante lors des AC World Series à Oman et le deuxième partenariat financier signé avec Norauto pour 5 ans.

Le défi est prêt et la Fédération de voile s'y associe.

Le rendez-vous majeur en 2016 en Haut Niveau habitable sera marqué par le départ du Vendée Globe qui se terminera début 2017 et que nous préparerons avec les coureurs qui s'inscrivent dans nos dispositifs et nos Pôles.

Voilà pour les résultats de l'Habitable.

Le Funboard dispose aussi d'une équipe de France coordonnée par Didier FLAMME, entraînée par lui-même et Stéphane KRAUSE. Stéphane pilote le dispositif France Jeune en Funboard ; Aurélien LE METAYER le dispositif Bleuets et je tiens à les remercier ici à la fois pour leur travail et leurs résultats sachant que leur mission sur le Haut Niveau s'additionne évidemment à d'autres nombreuses missions qu'ils ont les uns et les autres.

La référence en matière de Haut niveau évidemment, c'est la Coupe du monde PWA qui se déroule en plusieurs étapes sur plusieurs sites autour du monde. L'équipe de France de Funboard finit première nation avec l'excellent 23^{ème} titre d'Antoine ALBEAU et la médaille d'argent de Pierre MORTEFON.

Le Funboard c'est aussi la discipline de Vague dans laquelle Alice ARUTKING termine 6^{ème} gagnant ainsi sa place en équipe de France de Funboard puisque l'on prend les six premiers coureurs. Le tenant du titre Thomas TRAVERSA termine 4^{ème}.

Au final, en 2016, l'équipe de France de Funboard est composée de neuf sportifs et sportives qui font partie du top 6 mondial ; elle a montré ses capacités à Bercy hier soir et ce soir je pense qu'elle reproduira pour ceux et celles d'entre vous qui y participeront.

Je passe la parole à Claire pour décliner les résultats de la Voile Olympique.

Mme Claire FOUNTAINE.- J'ai le plaisir de vous présenter les résultats de la Voile Olympique pour les jeunes.

Tout d'abord pour saluer l'excellente performance au Championnat du monde ISAF Jeunes, la France 3^{ème} nation avec deux titres. Le titre pour la deuxième année pour les SL16 champions du monde : Louis FLAMENT - Charles DORANGE.

RSX 8.5 / champion du monde : Titouan LE BOSCH

Championnats du monde de classe Jeunes :

1^{er} SL 16 / champions du monde : Louis FLAMENT - Charles DORANGE

1^{er} 470 H / champions du monde : Guillaume PIROUELLE - Valentin SIPAN

1^{er} Finn / Champion du Monde : Fabian PIC.16^{ème} en Championnat du monde et partenaire de Jonathan LOBERT pour préparer les Jeux de Rio.

2^{ème} 420 F / vice-championnes du monde : Charlotte YVEN - Marine RIOU

Eurosaf Jeunes : 1^{ère} nation avec 5 titres :

420 H et F, RSX H, 29er H et SL 16

Championnats d'Europe de classe Jeunes : 2 titres.

Je voulais saluer la belle dynamique jeunes qui prépare l'avenir.

Je vais vous présenter les résultats de la Voile Olympique 2015.

Nacra 17 : Billy BESSON - Marie RIOU. C'est leur 3^{ème} titre de champion du monde.

RSX H : Pierre LE COQ

Champion du Monde Voile Paralympique 2015

Damien SEGUIN renoue avec la 1^{ère} place.

Championnats du Monde Voile Olympique

Jonathan LOBERT vice-champion du monde. Jean-Baptiste BERNAZ à Rio qui fait également cette année vice-champion du monde. Il est monté sur de nombreux podiums. Puis 3^{ème} place de Camille LECOINTRE et Hélène DEFRANCE, leur premier podium en 470. Bien évidemment, leur titre de championnes du monde en 2016 en Argentine.

Je veux saluer les bons résultats de cette équipe sur le Test Event RIO. C'était en 2015, 5 podiums dont 1 titre, 3 quatrièmes places, ce qui plaçait la France à un très haut niveau sur Rio un an avant les Jeux olympiques.

La sélection pour les Jeux. Un comité de sélection qui avait été nommé : Jacques CATHELIN, directeur technique national, Guillaume CHIPELLINO, directeur des équipes de France et moi-même. Je voulais saluer pour cette sélection d'abord l'excellence du travail ; cela a été fait dans un excellent état d'esprit. Je voulais surtout saluer tous les coureurs, tous les entraîneurs, parce que cette sélection s'est déroulée dans des conditions excellentes. Il n'y a pas eu un problème. Il y a eu un bon état d'esprit et cela montre la très bonne cohésion de cette équipe de France. A ce titre, nous avons rejoint pour cette sélection et en tant qu'observateurs :

- Nicolas HENARD qui était aux côtés des NACRA sur le Championnat du monde et a assisté à cette sélection.

- Serge RAPHALEN qui était aux côtés du comité de sélection et des coureurs sur les championnats du monde de 470 en Argentine.

Vous avez sur la diapo tous les ronds olympiques du plan d'eau de Rio.

On va vous présenter les sélectionnés que vous connaissez.

Champion du monde pour la 4^{ème} fois : Billy BESSON, Marie RIOU. Ils ont encore eu un parcours un peu insolent sur Palma. Cela fait plusieurs compétitions qu'ils gagnent avant la dernière manche, avant la Medal Race.

M. Jacques CATHELIN.- Vous aurez vu l'excellence de cette sélection puisque nous avons sur, 10 séries, 4 séries championnes du monde que ce soit en 2015 ou 2016, et ensuite de belles places de secondes, troisièmes et trois séries où l'on est outsider.

Concernant les planches, le Championnat du monde 2015 se déroulait à Oman dans des conditions de chaleur bien supérieures à celles de Rio et qui ont posé quelques problèmes à nos coureurs, en tout cas pas à Pierre LE COQ qui s'était préparé spécialement à la chaleur chez nous avec des systèmes nous permettant de monter artificiellement la chaleur et de pouvoir se conforter à ce type d'effort.

Le Championnat Oman commençait à être très serré comme tous les championnats du monde à l'approche des Jeux olympiques. Cela a été une bagarre jusqu'à la fin de la Medal Race pour Pierre LE COQ. A souligner que le comité de sélection avait évidemment en ligne de mire sur l'ensemble des candidatures françaises pour la sélection quatre coureurs en particulier. Je rappellerai simplement Julien BONTEMPS, champion du monde en titre en 2014, Thomas GOYARD 3^{ème} au Championnat du monde de Santander en 2014 qui, à l'époque, d'ailleurs pour la petite histoire faisait dire à certains étrangers mais on ne pensait pas avoir traversé le monde pour venir faire un Championnat de France. On avait deux Français sur le podium mondial. Puis Louis GIARD qui fait une progression vertigineuse depuis son titre de Championnat du monde Jeune. On avait ces quatre sportifs de très haut niveau qui étaient candidats aux Jeux et à la fois concurrents mais parfaitement solidaires à tel titre que Pierre a dédié son titre à ses trois partenaires d'entraînement et que les trois non sélectionnés ont décidé d'accompagner Pierre comme partenaire d'entraînement jusqu'aux Jeux olympiques de Rio, c'est-à-dire de partager l'aventure avec lui.

Charline PICON a fait une excellente saison 2014. Elle a tout raflé : Championnat du monde, Championnat d'Europe, Test Event, qui était un peu en-deçà puisqu'elle était dans les 7 premiers sur cette épreuve. Il faut savoir que Charline testait un certain nombre de choses. Si l'on veut tester, forcément on prend un peu de retard. Ces épreuves sont évidemment sélectives pour un certain nombre de nations étrangères. Dès lors que l'on se relâche un tout petit peu ou que l'on fait des tests de matériel notamment, évidemment les résultats s'en ressentent. Grosso modo, il n'y a pas d'inquiétude sur Charline qui reste quand même au plan mondial une des filles à battre par l'ensemble des nations restantes pour le podium.

Mme Claire FOUNTAINE.- Pour ce qui est des 470, en Argentine, il y a quatre ans, en début de préparation olympique, on vous avait dit que l'on voulait que les coureurs soient prêts le jour J, c'est-à-dire le jour des Jeux olympiques. Toute cette préparation olympique a été basée sur un rendez-vous chaque année. Quelque chose de très simple, de très lisible auquel tous les coureurs se sont bien prêtés parce que chaque année ils étaient prêts le jour J, et c'est là où l'on a vu toute cette très belle équipe allait chercher les sélections le plus haut possible pas en contrôlant les autres membres de l'équipe de France. On leur avait demandé d'être au plus haut niveau ; ils sont allés chercher la sélection en gagnant des championnats du monde à l'image justement de Camille LECOINTRE et Hélène DEFRANCE qui ont fait un superbe Championnat du monde.

Elles sont en très grosse progression ; elles s'entraînent maintenant très souvent avec l'équipage masculin et cela leur a donné une vraie confiance et une vraie capacité de progresser.

Je passe au 470 hommes avec la très belle performance de Sofian BOUVET et Jérémie MION qui terminent 3^{ème}. Il y a deux podiums de 3^{ème}. Ils sont 3^{ème}, deux médailles de bronze en même temps que Mathew BELCHER, l'Australien, multi champion du monde et champion olympique en titre. C'est donc une très belle performance et très prometteuse pour Sofian BOUVET et Jérémie MION.

Pour les FINN, c'était à l'autre bout du monde. Jonathan LOBERT n'avait pas très bien commencé mais il a fini de manière remarquable. Il prend son premier podium sur un Championnat du monde avec une superbe deuxième place derrière l'incontournable et imbattable pour le moment Giles SCOTT qui vient de se faire battre à Palma.

Chez les Laser, la très belle performance de Jean-Baptiste BERNAZ qui, à Miami, sur certaines manches survolait puisqu'il était très en confiance, très agile, très adroit dans tous les temps.

Ensuite, en Laser féminin, une belle équipe en Laser radial qui monte en puissance. Il faut qu'elle prenne encore confiance. Le meilleur résultat de Mathilde de KERANGAT, elle est sélectionnée avec un parcours un peu chaotique mais de très belles choses et une très belle journée où elle fait trois fois 3^{ème}. Il faut qu'elle reproduise cela plusieurs fois sur les Jeux.

M. Jacques CATHELIN.- Concernant les skiffs, le Championnat du monde se déroulait en Floride en même temps que celui des NACRA où j'avais le plaisir et l'insigne honneur de partager mon bord avec Nicolas HENARD, double médaillé d'or.

On a un équipage qui s'est détaché lors de ce rendez-vous qui est celui de Julien d'ORTOLI et Noé DELPECH qui s'affrontaient avec Stéphane CHRISTIDIS et Manu DYEN qui tenaient la rampe jusque-là. Le rendez-vous a départagé nos deux équipages et là encore je voudrais souligner le très bon état d'esprit au sein de notre équipe et le fait qu'aussi bien Stéphane que Manu ont décidé d'accompagner l'équipage sélectionné jusqu'aux Jeux autant qu'ils le pouvaient comme partenaires d'entraînement et coachs. C'est pour le premier outsider.

Le second, FX, c'est l'équipage de Sarah STEYAERT et Aude COMPAN, un peu moins de concurrence française sur cette série. Là aussi, c'est un équipage qui a montré dans le passé des capacités.

Je voudrais dire un mot sur les outsiders puisque l'on a parlé beaucoup des champions sur cette élection. Sachez qu'être champion pour aller aux Jeux, c'est évidemment bien. Cela représente aussi quelques inconvénients. Evidemment que nos NACRA, nos planches à voile, nos 470 féminin deviennent une cible pour le monde entier, ce qui a un certain nombre de conséquences, certaines avec beaucoup de fairplay et d'autres avec moins. Il faut se préparer à cela pour les Jeux. Dès lors que l'on est une cible, on ne peut plus espérer sortir du bois incognito et aller chercher une médaille.

Deux-tiers des médailles dans l'ensemble des disciplines, et c'est aussi vrai dans la voile, sont occupées par des champions qui étaient sur les podiums mondiaux un an ou deux

ans avant les Jeux. C'est une statistique ; cela veut dire que quand on a été champion on a plus de chance de le rester aux Jeux. Mais il faut aussi noter qu'un tiers des médailles y compris des médailles d'or sont captées aux Jeux par des outsiders qui étaient au-delà de la 8^{ème} place mondiale dans les deux ans précédents, et cela va parfois chercher des outsiders jusqu'à la 25^{ème} place mondiale. Cela veut dire qu'il y a aux Jeux, qui est une épreuve particulière, une capacité pour des gens qui sont prêts et qui ont les dents longues, de saisir des opportunités de figurer sur des podiums a priori statistiquement, et si l'on écoute les journalistes, intenables pour eux.

Donc, nos équipages d'outsiders c'est dans cet état d'esprit qu'ils vont aux Jeux en se disant qu'ils ont certainement une carte à jouer et que, s'ils peuvent la jouer, ils la joueront.

Mme Claire FOUNTAINE.- Vous l'aurez compris à notre enthousiasme, c'est une équipe très forte. On n'a jamais eu une équipe olympique aussi forte ; 8 titres de champions du monde sur les deux dernières années. A côté de cette équipe, des entraîneurs les accompagnent au quotidien, qui sont extrêmement motivés, extrêmement présents. Il faut vraiment les saluer parce qu'ils courent le monde. Ce sont tous des navigants, ce sont tous des anciens champions de haut niveau : Frank CITEAU, Pascal RAMBAUD, Gildas PHILIPPE...

Il faut soutenir cette équipe. Billy BESSON, Marie RIOU avaient 11 ans quand Nicolas HENARD en 92 a été médaille d'or. Cela les a fait rêver. Nicolas a gagné deux médailles d'or à Séoul, à Barcelone. Tous ces jeunes ont rêvé avec les résultats de Franck DAVID, de Nicolas HENARD, de Jean-Yves LE DEROFF, de Yves LODAY, de Thierry PEPONNET, de Luc PILLOT... Je voudrais que vous portiez dans toutes les régions le grand soutien, que vous supportiez cette équipe en août et que vous fassiez rêver des Jeux, rêver des médailles et accompagner tout le monde à Rio.

Merci.

(Applaudissements)...

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Merci Claire et Jacques pour ces beaux résultats.

Puisqu'il faut porter l'enthousiasme, la Vie fédérale y contribuera avec Jean-Pierre LOSTIS au niveau de la communication.

5. Communication

M. Jean-Pierre LOSTIS, en charge du marketing, de la communication et du partenariat.- La communication en 2015 et je vous dirai quelques mots sur ce que nous allons faire en cette année olympique et ce que nous avons engagé.

Depuis plusieurs années les missions du Service Communication, Partenariat et Marketing de la Fédération Française de Voile sont très transversales et permettent une mise en avant et/ou un financement des nombreuses actions imaginées, construites et développées par les différents départements de la Fédération Française de Voile.

Concernant celles entreprises sur l'année 2015, je souhaiterais mettre en lumière trois actions qui me semblent représentatives de ce que nous faisons.

- La première concerne la promotion de la licence fédérale.

Sujet très important aussi bien pour le développement de notre sport que pour nos finances.

Cela faisait maintenant plusieurs années que la Fédération n'avait pas utilisé ses clubs comme relais des avantages liés à la licence fédérale.

Après un temps d'échanges au sein d'un groupe de travail interne qui nous a permis d'identifier les différents arguments, nous avons lancé une campagne de communication que nous avons largement diffusée dans nos structures et sur nos supports digitaux. Il en ressort deux phrases clés :

* Avec ma licence, je développe mon sport dans mon club.

* Avec ma licence, j'accède aux différentes offres de mon club.

Comme vous le constatez le club et sa relation avec son licencié sont bien l'élément central de notre communication.

Ils le sont car ils reflètent la réalité du terrain et également car nous pensons qu'il est nécessaire de rappeler les nombreux services et offres que propose un club à ses membres.

Ceux-ci sont parfois des évidences, mais il est bon de souligner que, sans l'adhésion aux clubs, de multiples services, parfois tous simples, comme l'organisation d'une régata amicale ou la mise à disposition d'un matériel ou d'un espace de stockage ne seraient pas possibles.

- Le deuxième sujet, que je souhaite évoquer, concerne la promotion du réseau des Ecoles Françaises de Voile et le lancement de la nouvelle offre Coach Plaisance.

En 2015, nous avons dépassé la barre symbolique des 200 000 passeports.

Bien entendu nous nous en félicitons et je souhaitais souligner le travail régulier qui est mené au sein de la Fédération pour animer ce réseau essentiel pour permettre au plus grand nombre de découvrir notre sport.

Ce réseau nous permet également de nous positionner comme un acteur du développement économique et touristique local.

Après avoir, en 2014, travaillé sur une websérie destinée aux réseaux sociaux qui valorisait la pratique au sein des Ecoles Françaises de Voile, nous avons en 2015 pris le temps de créer des vidéos spécifiques sur les offres des écoles.

Ainsi quatre vidéos à destination de notre future clientèle et à disposition des clubs labélisés présentent :

* Le contenu d'un Cours Particulier.

* D'une activité Jeunes Enfants.

* D'une Balade à Voile.

* et enfin une vidéo sur le rôle du Moniteur de Voile.

A ces quatre montages vidéo s'ajoute un cinquième qui présente la nouvelle offre Coach Plaisance, offre qui a bénéficié d'une promotion dédiée lors de son lancement.

La consommation de la pratique du sport mais plus largement de l'activité de loisir évolue.

Une partie de nos futurs pratiquants recherche de la personnalisation pour différentes raisons et avec l'Offre Coach Plaisance nous répondons à leur demande.

C'est indispensable, car les Ecoles Françaises de Voile ont beau être « Le meilleur Endroit pour découvrir et apprendre la navigation », tout le monde ne passera pas par une Ecole Française de Voile et il est bien d'élargir le nombre d'accès à la pratique.

Les Ecoles Françaises de croisière dont a parlé Jean KERHOAS sont aussi une façon de trouver un nouvel accès vers nos structures.

Le troisième et dernier thème que je souhaitais vous présenter a pour accroche « La performance pour objectif ».

Une accroche qui correspond bien à l'Equipe de France de Voile qui, cette année encore, a réalisé une très belle saison.

En 2014, nous avons ciblé les Championnats du Monde regroupés à Santander comme événement de référence et axe principal de la communication de l'Equipe de France.

En 2015, nous avons sélectionné le Test Event de Rio. Un an avant les Jeux Olympiques, cette grande répétition présentait beaucoup d'atouts pouvant séduire la presse.

Grâce à l'excellente collaboration qui existe entre notre agence de presse Havas Sport et Entertainment et notre service interne, nous avons réussi à mettre en place un partenariat ciblé avec le groupe l'Equipe et obtenu un relais fort de la presse sportive dans sa globalité.

Les trois titres du groupe l'Equipe étaient présents à Rio. Que ce soit le quotidien, le magazine ou bien la chaîne de la TNT, ils ont tous relayé fortement la vie de l'Equipe de France au Brésil mais aussi les performances de celle-ci.

Si je ne devais retenir qu'une seule retombée sur ce dispositif parmi les 1 231 retombées que nous avons obtenues cette année je n'y arriverais pas.

Car au-delà du nombre impressionnant, nous passons très largement cette année la barre des 1 000 retombées presse, seuil symbolique, c'est la qualité des sujets et des médias qui nous ont suivis qui est à retenir.

Je soulignerais tout de même le très beau reportage photo de l'Equipe Magazine daté du 29 août, les deux 20H de TF1 en avril et août et les longs formats de Stade 2 au sujet de nos athlètes. C'est un peu une nouveauté de passer dans ces grands médias télévisés avec les champions de voile et de voile olympique.

Bien entendu, l'ensemble de ces thèmes ont été exploités sur les différents outils, aussi bien digitaux tel que notre site internet, nos e-mailings ou nos réseaux sociaux qui continuent de progresser régulièrement ainsi que sur nos outils vidéo ou print.

Je remercie d'ailleurs nos différents prestataires qui comme les équipes au sein du Service Communication, Partenariat et Marketing s'investissent pleinement sur ce sujet.

Enfin, quelques éléments sur l'année 2016.

Cette année olympique, sera le point d'orgue du travail de valorisation de nos sportifs que nous menons et que je vous présente tous les ans. L'année a sportivement très bien débutée et le travail de promotion des Equipes de France auprès des médias porte ses fruits.

Le 6 février dernier, l'Equipe Magazine s'engageait en présentant nos sélectionnés en Nacra 17 une semaine avant leur quatrième titre mondial. Comme nous, ils y croyaient et ils ont eu raison. Ils les ont présentés avant les championnats du monde. Je citerai aussi le reportage intérieur sport de Canal+ sur Billy BESSON et Marie RIOU tout à fait dernièrement.

Je peux aussi vous annoncer que sur France 2, le JT de 13 heures de Laurent Delahousse va suivre Pierre LE COQ lors de 3 rendez-vous d'ici les Jeux. Le premier rendez-vous c'est peut-être demain, et probablement durant les dimanches à venir.

Vous aurez en sortant de la salle des bracelets pour supporter l'équipe de France. C'est un bracelet que nous allons pouvoir diffuser très largement pour créer cet esprit de supporter. Vous aurez accès à ces bracelets. C'est le début du dispositif. Nous le lançons au printemps. En parallèle du dispositif dédié aux Equipes de France, nous continuerons à accompagner tous les projets de la FFVoile, à promouvoir nos Championnats de France, nos Dispositifs Jeunes mais aussi toutes les autres formes de pratique.

La performance et la recherche de la performance ne sont qu'un aspect de notre discipline. Le plaisir de la navigation doit être également promu dans tous ses univers : Enseignement, Formation, Animations ludiques, Sport en club...

Je finirai par des remerciements à l'attention des partenaires qui nous aident à promouvoir notre sport. Merci donc à notre ministère de tutelle, à la Banque Populaire, la Marine Nationale, Marinepool, Yamaha Marine, Julbo, Sunsail, Marlow, Adrena et Actimar, autant de partenaires qui nous aident et je vous engage à nous accompagner dans ce domaine, à faire la promotion de notre sport : la voile.

Merci.

6. [Ambition économique et touristique de la FFVoile](#)

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Actuellement, dans la situation économique de notre pays mais aussi avec les incertitudes en Europe comme dans le monde, les collectivités dans leur ensemble, tout comme l'Etat, ont une tendance marquée à réduire leurs aides, leurs interventions financières, et ce de façon significative.

Déjà on le perçoit sur les baisses d'intervention des DRDJSCS, des communes et certains Départements, qui nous ont alertés sur des perspectives peu réjouissantes.

Il nous faut, nous, Fédération, Liges et CDVoile nous adapter, en dopant nos ressources propres (cotisations, partenariats, licences, organisations, commerce, faire payer le juste prix de nos activités...) mais aussi en faisant preuve d'imagination.

Consciente des enjeux et des défis de financement pour nos Liges et de la nécessité de s'adapter aux évolutions stratégiques et évidemment territoriales des Régions, Départements et des nouvelles compétences des Intercommunalités par application notamment de la loi NOTRe, la FFVoile renforce actuellement son positionnement économique et touristique dont la tête de pont et le Département Développement.

Dans cette perspective, nous souhaitons rendre notre réseau plus légitime à solliciter des financements que ce soit sur les Fonds Européens Structurels et d'Investissements (FESI), les programmes de Coopération Territoriale Européenne mais également dans le cadre des contrats de plan Etat-Région ou pour l'ensemble des aides régionales.

Il faut donc aller chercher ailleurs et autrement, les moyens qui nous manquent.

Quels objectifs et quelle stratégie

Tout d'abord, il faut affirmer l'ambition de la FFVoile, porteuse d'une stratégie territoriale, nationale et européenne de « Croissance et Tourisme Bleu 2014-2020 » et rendre éligible les projets de la FFVoile, de ses clubs aux financements : CPER et européens 2014-2020, quelle que soit la clé d'entrée.

Aujourd'hui, les activités nautiques sont les grandes oubliées de la stratégie touristique française portée par Atout France, et ce, malgré 30 ans de velléités dans cette direction, mais il faut bien reconnaître que c'est un échec de l'organisme qui était sensé porter ce projet. Mais aussi, il faut bien reconnaître que de nos Clubs n'ont pas toujours -pour certains- franchi le pas vers le secteur commercial.

Et pourtant, avec nos écoles françaises de voile, nous avons là les fondamentaux pour entrer de plain pied dans le tourisme et y faire toute notre place. Une Région l'a bien compris c'est la Bretagne.

N'en déplaise à certains esprits chagrins, entrer dans le tourisme, ce n'est pas renier nos fondamentaux. Notre Fédération est bien une fédération sportive, mais doit s'appuyer sur 2 piliers que sont le sport et l'économie au service de notre développement.

Mettons-nous en ordre de marche pour activer de nouveaux leviers de financements et assurer la prise en compte de la FFVoile et ses Clubs comme acteurs incontournables de la croissance Bleue au sein des politiques territoriales en France et en Europe pour la période de programmation 2014-2020

Existons, mettons-nous en scène, valorisons nos savoir-faire (Formation/Enseignement), développons-nous avec nos écoles de voile, innovons avec le Coach plaisance, commercialisons avec la plateforme Awoo, engageons des démarches Qualité dans la certification AFNOR et la qualité tourisme..., tout cela sont les voies à suivre pour se faire reconnaître au plus haut niveau mais aussi auprès des clientèles potentielles.

Le sport n'est quasiment pas éligible aux fonds européens.

Le tourisme, l'économie, les nouvelles technologies, le tourisme côtier, maritime fluvial et lacustre oui.

C'est d'ailleurs sur ces espaces là où nous pratiquons.

Cette nouvelle stratégie d'intégration, de reconnaissance territoriale, doit être facilitée. Construisons une vision collective des enjeux, pour la FFVoile, définissons les finalités et modalités de mise en œuvre d'une stratégie de consolidation, de diversification et de développement durable du modèle européen en faveur des clubs de voile, imaginons un nouveau mode de pratiques adapté à des activités nouvelles autour de la pratique de la voile, du nautisme en général et au cœur des villes-ports dans la logique d'enjeux territoriaux.

Ce positionnement doit attester de notre capacité à développer des offres plus tendances, plus accessibles, plus éco-compatibles, plus solidaires et plus attractives, en lien avec les organismes locaux et territoriaux (office de tourisme, capitainerie...), et de notre volonté à concevoir des offres nautiques d'excellence dans une logique d'urgence de « nouvelles destinations bleues ».

Afin de rendre éligibles des projets menés au niveau local et régional tel que l'investissement dans des flottes collectives, la promotion de nouvelles balades nautiques ou le soutien aux offres innovantes de formation comme le coaching plaisance, ou la réhabilitation de nos bases nautiques pour les rendre plus attractives, en phase avec l'attente des clientèles, nous œuvrerons ainsi pour mieux valoriser la contribution économique, environnementale et territoriale de nos multiples activités.

Je résumerai en disant :

Soyons les acteurs de notre territoire, soyons des acteurs contribuant à l'attractivité de notre destination, soyons les partenaires incontournables de nos institutions.

Quelle organisation

Cet objectif nous a conduits à structurer un pôle nautique d'excellence basé sur un partenariat stratégique avec la Fédération Française des Ports de Plaisance, sur le rapprochement avec plusieurs fédérations sportives (motonautisme, aviron notamment) ainsi que sur les multiples échanges avec la filière nautique, les destinations françaises et les instances régionales, nationales et européennes compétentes sur la question touristique.

Dans ce contexte, a été lancé de façon officielle sur le Salon Nautique, le Cluster « Tourisme Bleu ». Il s'agit d'une véritable plateforme de coopération entre les parties prenantes et un outil de structuration et de promotion de notre activité sous le prisme du Tourisme Bleu maritime, côtier, lacustre et fluvial. Il s'inscrit notamment dans le cadre de la Stratégie Odyssea, modèle européen de développement territorial durable.

Cette étape importante est évidemment suivie par le développement opérationnel du Cluster et dans ce cadre, conformément à l'ambition de la FFVoile d'être toujours au service du terrain. Nous souhaitons associer nos Liges pour participer directement aux projets touristiques et d'innovation du Cluster en déclinant son action au niveau régional.

C'est à l'échelle de la Ligue que doivent être portés les projets, que l'ingénierie de montage des dossiers doit être produite avec en appui la FFVoile qui a recruté un salarié ressource dans ce domaine et dont je vous engage à le contacter pour se faire piloter dans « ce maquis réglementaire et les origines diverses des Fonds européens.

Mais c'est aussi avec notre partenaire Banque Populaire qu'il faut compter pour nous accompagner dans le portage de la trésorerie de ces projets européens dont les remboursements sur factures sont faits lorsque tout est terminé et contrôlé. Cela prend du temps.

Cette initiative doit permettre aux Ligues de bénéficier potentiellement de nouveaux financements pour développer leur activité. Il s'agit également d'utiliser notre positionnement touristique et économique comme un outil afin de renforcer les échanges avec les partenaires publics territoriaux, avec les acteurs sportifs et ceux de la filière nautique à l'échelon régional dans le but collectif d'accroître l'attractivité des différents produits et offres proposées par nos structures.

La Fédération a écrit une contribution européenne qui sera adressée à toutes les institutions et particulièrement les Régions afin d'affirmer son positionnement et sa volonté d'assumer la gestion et le développement des nouvelles dimensions socio-économiques de notre sport.

Cette initiative va nous permettre de renforcer la position de la FFVoile, acteur majeur du monde nautique, sous toutes ses facettes : institutionnel, réglementaire, sportif, éducatif, formation, réseaux nationaux, labels... Et comme leader d'une stratégie de « croissance bleue », forte d'une offre innovante, durable et de grande qualité.

En conclusion, nous voulons conquérir le monde du Tourisme pour des actions plus rémunératrices, attractives, via une organisation collective de « Destination Bleue », une offre marketing ambitieuse et des partenariats à fortes valeurs ajoutées au service de notre sport.

Nous voulons faire approuver la reconnaissance du Cluster Tourisme Bleu by Odyssea comme un des 6 Pôles d'Excellence de la France pour renouveler l'attractivité de la destination de notre pays.

Le monde change, soyons les acteurs de notre changement.

M. LE PRESIDENT.- Avez-vous des remarques ou des questions sur l'ensemble de ces rapports qui viennent de vous être proposés jusqu'à présent ?

M. Pierre LE BOUCHER, ligue de Bretagne.- Je voulais connaître la position fédérale au niveau des financements des Pôles Espoirs.

M. LE PRESIDENT.- Pierre a un Pôle espoir en Côte d'Armor qui a aujourd'hui des difficultés financières.

M. Pierre LE BOUCHER, ligue de Bretagne.- Ce ne sont pas des difficultés mais c'est un arrêt des finances publiques départementales qui ont mis en général en place ces Pôles et je ne pense pas être le seul sur le territoire français. A-t-on une stratégie, une position par rapport à cela ?

M. LE PRESIDENT.- J'ai demandé à avoir une réflexion globale sur l'ensemble des Pôles Espoirs autour de leur financement qui peuvent devenir difficiles. Là, on n'a pas de certitude. Il y a une certitude chez toi ; chez les autres, on craint que ce ne soit délicat. Il est très clair que nous n'aurons absolument pas les moyens de remplacer ces

financements par d'autres financements fédéraux ou de financements publics. Ce ne sera pas possible ; c'est donc une autre organisation qu'il faut trouver.

Il nous a été annoncé sous forme de stress tests. La direction des sports a demandé également aux fédérations olympiques et non olympiques délégataires en tout cas de pratiquer elles-mêmes des stress tests sur une baisse significative du montant des financements d'Etat. Je pense, et c'était un peu l'objet de nos différentes prises de parole que la baisse des financements publics risque d'être assez conséquente et à peu près à tous les niveaux. C'est donc à ce moment-là une réorganisation sans doute plus importante que celle que nous pouvions imaginer encore il y a deux ans à laquelle nous devons procéder.

Aujourd'hui, tant que nous avons, pour ce qui est des Pôles et des financements locaux, c'est-à-dire de communes, de collectivités territoriales diverses notamment les conseils départementaux, ce qui est de plus en plus difficile mais des régions qui, pour l'instant, semblent être encore une possibilité, notre système pourra vivre tel qu'il est. Si nous devons aller vers autre chose, il faudrait voir au cas par cas. Très franchement, on n'a pas de visibilité. On a une visibilité sur ton cas puisque tu as bien voulu nous en avertir très vite mais il faudra y réfléchir ; c'est ce que j'ai demandé au DTN, Jacques CATHELIN, sur l'organisation globale de notre système de Pôles.

M. Jacques CATHELIN.- La situation est évidemment préoccupante. Elle concerne l'ensemble du dispositif Espoirs, que ce soit les Pôles, les listes Espoirs. Tout cela est actuellement discuté au niveau national par le ministère chargé des sports notamment suite à des rapports de la Cour des comptes qui montraient la relative inefficacité de ces dispositifs à alimenter le très Haut niveau. C'est une remarque générale qui ne vaut pas forcément pour nous.

Aujourd'hui, la situation des Pôles Espoirs est relativement simple ; à de très rares exceptions près, le Pôle Espoirs existe parce qu'il y a une volonté politique et financière territoriale. Dès lors que cette politique disparaît, le Pôle Espoirs disparaît par définition. C'est une vraie difficulté.

A côté de cela, on a construit avec ce dispositif des compétences d'entraîneurs, parfois des équipements avec des bateaux, des actions collectives qui rassemblent les meilleurs sur un territoire plus ou moins élargi. Donc, il faut que l'on trouve des solutions intelligentes pour pouvoir préserver ce dispositif consistant à rassembler les meilleurs d'une région ou d'une interrégion dans une discipline donnée. Là, on y réfléchit à équilibre financier équivalent, c'est-à-dire que l'on ne va pas inventer des ressources, on ne va pas inventer des moyens. Il faut que l'on trouve les solutions. Ces solutions, en particulier, s'appuieront notamment sur des clubs et notre capacité à dynamiser une vie itinérante, sportive autour des clubs.

Autrement dit, si je voulais aller vite, l'axe de réflexion principale aujourd'hui retenu c'est remplaçons les murs qui disparaissent par des sortes de Pôles Espoirs sans mur nous permettant de préserver l'essentiel, c'est-à-dire la compétence des hommes et puis le rassemblement des meilleurs. Cela supposera de toute façon d'orienter un minimum de financement sur cette politique-là.

M. LE PRESIDENT.- Cela veut dire que l'on n'a pas et on n'aura pas demain ou après-demain de solution miracle par rapport aux financements qui étaient des financements

importants au demeurant sur ton Pôle dont on a tous bénéficié. Il y a eu ton action. On y a mis des bateaux pour des activités compétitives, cela profitait non seulement à ton département, non seulement à ta ligue, aux clubs environnants mais cela profitait globalement à la Fédération. Mais on n'a pas la solution pour remplacer les financements importants. On peut le regretter mais c'est un ensemble d'un système. Si le cas-là doit se généraliser, c'est l'ensemble d'un système qu'il faudra revoir bien entendu. Mais on n'aura pas, et je ne vois pas comment on pourrait avoir aujourd'hui la solution de remplacement de ce type de financement public. En tout cas, on ne l'aura pas au niveau national. J'ai du mal à imaginer que cela puisse se trouver au niveau régional non plus. Si cela pouvait se trouver ce serait formidable mais j'ai du mal à le croire et, en tout cas, à l'imaginer. Michel, tu me confirmes que c'est peu envisageable à ce jour mais cela me paraît assez normal.

Je ne pense pas que cela arrivera partout. Je ne le crois pas aujourd'hui. C'est pour cette raison que je vous disais notamment que, si nous avons, je crois le 13 septembre 2017, le bonheur d'être choisis Paris, Marseille et la France pour organiser les Jeux olympiques de 2024, ce serait une très bonne nouvelle non seulement pour l'organisation des Jeux mais aussi pour tout ce qui accompagnerait la préparation de ces Jeux olympiques. C'est entre autres à ces financements publics que je pensais. Si on ne les avait pas, on sera sans doute dans une situation un peu plus cruelle.

En même temps, je ne crois pas que l'on puisse faire d'emblée un cas général de ce qui est arrivé dans ton Pôle et ton département à l'ensemble des départements ou des régions à l'ensemble des Pôles. Dans un certain nombre de cas, quand les Pôles ont été d'une autre manière ou, en tout cas, parce que tu as eu aussi un changement de majorité, cela n'a peut-être aussi pas aidé sans préjuger de la pertinence des uns ou des autres. Ce n'est pas du tout l'objet. Mais on sait ce qui peut se passer dans ce genre de cas. Comme quand on a des changements de direction commerciale dans un grand groupe, il arrive qu'il y ait des contrats de partenariat qui s'arrêtent alors qu'ils étaient tout à fait de qualité. C'est ainsi.

Je ne crois pas que l'on aura des solutions miracles et que cela se généralise aussi brutalement sur l'ensemble du territoire. Néanmoins, il faut que l'on mène cette réflexion parce qu'à terme on ne sait pas du tout. Il me semble que les choses vont changer en 2017 mais qu'elles risquent de changer encore plus en 2018, c'est-à-dire que, dans la période d'annualisation du budget, 2017 devrait être sans trop de modifications si ce n'est que l'on court à ce moment-là le risque des collectifs budgétaires de fin d'année et des gels pour ce qui concerne la subvention publique qui sont particulièrement dangereux. Quand ils nous sont annoncés au mois d'octobre, ils se traduisent inévitablement par un déficit quasi équivalent au gel. Il faut que l'on réfléchisse à autre chose.

Nous allons changer d'époque pour être très clair, mais vous l'avez tous bien compris en suivant l'activité économique du pays. Des choses ne pourront pas perdurer.

Dans le courrier que tu m'avais adressé, tu m'avais dit que l'on se rencontrerait et je pense qu'il faut le faire avec ton voisin de gauche. On va le faire pour voir comment traiter les choses. Il y a un certain nombre de cas et notamment ton matériel ou du matériel qui est là-bas. On n'aura pas la solution miracle ; on ne pourra donc pas te l'apporter.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres questions ? (Non)

VII. Remise des médailles d'or et honorariat

M. Jean-Luc DENECHAU, Président de la Commission Centrale d'Arbitrage.- C'est avec grand plaisir que nous allons honorer différents membres éminents de notre Fédération et notamment des arbitres.

Nous allons commencer par les distinctions d'arbitres honoraires avec un premier arbitre :

Jean-Paul VALLEGANT est âgé de 71 ans, comité de course licencié à l'Ecole de Voile Océane. Il devient comité de course national en 1993. Il s'est excusé de ne pas être parmi nous.

Les principales compétitions dont il a présidé le comité de course sont :

- Douze Spi Ouest France de 1995 à 2006
- Treize Trophée des Lycées de 1994 à 2006
- Quatorze Grand Prix Crouesty de 1994 à 2011
- Huit Grand Prix Multicoques de Fécamp : 1995, 1996, 1997, 1999, 2000, 2001, 2003, 2005
- Deux Grand Prix Multicoques de Royan : 1997, 2000
- Deux Grand Prix Multicoques de Vendée : 1998, 1999,
- Grand Prix Multicoques de Lorient : 2003
- Grand Prix ORMA de la Trinité et Grand Prix de Corse : 2004
- Président du comité de course de la Course des Falaises en 2008
- Challenges de Printemps et Challenges d'Automne : 1994, 1996, 1998, 1999, 2003,
- Trophée Clairefontaine : président du comité de course en 1994, 2001, 2002,
- Championnat de France Minimes : président du comité de course en 2007, 2008
- Championnat de France monotypes habitables, Grand Prix de l'Ecole Navale : président du comité de course en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014
- Président du comité de course du Championnat d'Europe de 8MJI en 1999
- Président du comité de course du Championnat du monde de 8MJI en 2003
- Président du comité de course du Championnat du monde de Mumm 30, du championnat d'Europe des Dragons, du championnat d'Europe de J24 en 2005
- Président du comité de course du championnat d'Europe de HC 16 en 2006
- Président du comité de course de l'Atlantique Télégramme en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2014, 2015
- Président du comité de course de la Quiberon Solo en 2009, 2010

Jean-Paul est également un personnage incontournable dans le monde maritime de la Trinité sur Mer puisqu'il entre à la SNSM en 1976, devient président de la station de sauvetage de la Trinité en 1997 et est distingué en 2015 par sa nomination au titre de « Commandeur » dans l'ordre national du mérite maritime.

C'est donc avec un grand plaisir que FFVoile a souhaité lui attribuer la distinction d'arbitre honoraire.

Jean-Claude MARIE est né le 1^{er} janvier 1935. Il habite à la Seyne-sur-mer et il est licencié du Yacht Club des Sablettes qu'il a présidé de 1985 à 2005.

Jean-Claude se lance dans l'arbitrage en 1986, en tant que comité de course régional. Il acquiert la qualification nationale en 1994 et arbitre, au début, une majorité de compétitions aux Sablettes, dans son club. Il m'a donné l'évaluation pour être comité de course national. Il a eu un parcours de formateur et d'évaluateur important tout au long de sa carrière d'arbitre.

Il a arbitré beaucoup de compétitions internationales, beaucoup en Winsurf ce qui n'est pas surprenant pour un ancien planchiste.

Il a été présent sur de nombreuses semaines olympiques de Hyères puis de la Sailing World Cup.

Jean-Claude est un arbitre discret, serviable, toujours souriant et disponible. Ajoutez à tout cela sa compétence et son calme olympien, et vous commencez à vous faire une bonne idée de cet arbitre, autant à l'aise dans son rôle de président que d'adjoint.

Pour toutes ces années passées au service de la voile, que ce soit en tant que Président du Yacht Club des Sablettes ou en tant qu'arbitre, nous avons souhaité honorer Jean-Claude avec la distinction d'arbitre honoraire.

M. Jean-Claude MARIE.- Je suis très sensible à cette reconnaissance et je remercie la FFVoile et la commission centrale d'arbitrage pour me faire cet honneur.

En effet, j'ai trempé dans le domaine de la voile quand la planche à voile est arrivée en France. J'ai voulu tenter de régater sur ce support. Cette pratique sportive, finalement, m'a très intéressé. De proche en proche, je me suis retrouvé à la ligue Côte d'Azur de voile comme délégué planche à voile. A partir de ce moment-là, il est presque venu à moi d'arbitrer sur les différentes épreuves de voile. D'ailleurs, je l'ai fait avec un grand plaisir parce que j'ai rencontré un état d'esprit de richesse humaine très certaine sur toutes ces épreuves.

Je vous remercie.

M. Jean-Luc DENECHAU.- J'appelle Gilles VAVASSEUR.

Gilles VAVASSEUR est né le 29 mars 1953. Il a fait une grande carrière à la S.N.C.F. Il a été pilote de TGV.

Il est licencié de la société des régates de Concarneau. Il est devenu juge et Umpire national en 1997

Il a un nombre de désignations très impressionnantes.

- 2009 : membre du jury de la Transat Jacques Vabre

- 2010 : président du jury de Cap Istanbul et de la Quiberon solo

- 2011 : président du jury de la Transat B to B

- 2014 : président du jury de Lorient Horta

- Championnat de France Espoirs : membre du jury en 2004, 2005, 2006, 2008 puis président du jury

- Championnat de France espoirs Glisse : président du jury en 2014, 2015

- Championnat de France monotype habitable - Grand Prix de l'Ecole navale: membre du jury en 2008,2009

- Championnat de France minimes: membre du jury en 2009, président du jury en 2011

- Championnat de France monotype habitable - Grand Prix de l'Ecole navale: membre du jury en 2008,2009

- Championnat de France minimes: membre du jury en 2009, président du jury en 2011

- Spi Ouest France : membre du jury en 1998, 1999, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, puis président du jury en 2009, 2010, 2011, 2012

- Tour du Finistère à la voile: président du jury en 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, membre du jury en 2013, président du jury en 2014,2015

- Transat AG2R : président du jury en 2000, 2004, 2006, 2014

- Tour de Bretagne : président du jury en 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013

- Trophée Banque Populaire Atlantique : président du jury-en 2003, 2004, 2005

- Générali Solo: membre du jury en 2005, président du jury en 2011, 2013, 2015

- Le Havre Allmer cup : président du jury en 2012, 2014

- Solitaire du Figaro : membre du jury en 2010, président du jury en 2011, 2012, 2013, 2014, 2015

Gilles a été membre de la Commission Centrale d'Arbitrage de 2001 à 2011 où il a été responsable de la formation des juges, évaluateur et formateur juges régionaux et nationaux

Je tenais à te remercier pour ton investissement et la grande qualité d'arbitrage dont tu as fait preuve tout au long de ta carrière de juge national.

Je souhaitais souligner combien j'ai apprécié ta participation ô combien active au sein de la commission centrale d'arbitrage où ta présence a débuté sous la présidence de Christian PEYRAS et aussi la richesse de nos échanges et ton goût pour la contradiction qui, dans nos débats, ont été source de discussions passionnantes et passionnées. Mais ce fut toujours un plaisir de pouvoir essayer de répondre à tes questions ô combien pertinentes. Je te remercie, Gilles, tu m'as fait progresser.

Tu as aussi fait preuve toutes ces dernières années d'une expertise hors pair lors des présidences de jury sur des épreuves phares et médiatiques tout comme sur d'autres épreuves moins exposées, et je suis persuadé que tu auras valeur d'exemple pour bon nombre de juges, qui resteront admiratifs de ton sang-froid face à des décisions délicates et de ta capacité à gérer des situations explosives.

C'est avec un très grand plaisir que, sur proposition de la commission centrale d'arbitrage, le bureau exécutif a souhaité t'attribuer la distinction d'arbitre honoraire.

M. Gilles VAVASSEUR.- Jean-Pierre vient de me dire que c'est un peu tôt à son goût. Je vais vous répondre trop vieux et trop masculin. C'était le slogan de Jean-Luc DENECHAU l'an dernier dans toutes ses réunions. Je l'ai pris au pied levé et je m'en vais content de tout ce que j'ai fait, fier de tout ce que j'ai réalisé. Puis, d'autres choses se dérouleront et d'autres personnes arriveront. Certaines ont été formées par des gens comme moi. Avec Corinne, on avait décidé que, dès qu'ils seraient nommés, de les mettre dans le bain et de les amener sur les épreuves Spi Ouest France et compagnie pour qu'ils soient intégrés immédiatement à la grande famille que nous formions.

Aujourd'hui, j'ai décidé de partir. Quand on part, on pense à ce qui s'est passé. Tout à l'heure, j'ai fait une allusion à Corinne sur les formations, dans quelles conditions j'ai fait ma formation de juge national. Quand je suis parti, à quel niveau étaient les formations. Il y avait une marge. J'ai une pensée pour mes deux mentors qui m'ont mis le pied à l'étrier. C'est Paul LEROUX qui était responsable de la commission régionale d'arbitrage de Bretagne. Puis, le truculent Jean LE BERRE qui m'a toujours intégré auprès de lui dans ses régates. Ils m'ont vraiment donné tous les deux le goût de l'arbitrage.

Je souhaiterais remercier une troisième personne, c'est Bernard BONNEAU qui, dès que j'ai été formé et nommé juge national m'a tout de suite offert la possibilité d'aller sur des épreuves importantes comme la transat AG2R. Il m'a vraiment donné le goût des règles. Cela a été pendant plusieurs années une passion. J'étais tout le temps fourré dans les textes pour essayer d'apporter quelque chose, de m'améliorer.

Je souhaiterais remercier une quatrième personne : Jean-Pierre CHAMPION, tout d'abord parce que c'est grâce à lui que je suis allé sur ces épreuves puisque le bureau exécutif acceptait ma désignation. Puis aussi pour la reconnaissance qu'il avait et a toujours pour les arbitres ; notamment dans certaines circonstances il n'hésitait pas à intervenir. Le jury que je présidais sur la Figaro 2011 était un peu en difficulté avec la classe et Jean-Pierre est intervenu très fermement. Puis, on se souvient aussi de son intervention pendant le Vendée Globe pour essayer de stopper un peu toute cette cavalcade médiatiquement.

Merci à Jean-Pierre, merci à vous tous et merci à la CCA pour cet honneur. J'en suis très fier et ce sera mis en bonne place dans mon bureau.

Bonne chance à tous et surtout de très bons Jeux olympiques.

M. Jean-Luc DENECHAU.- J'appelle Claude VIDAL pour recevoir à la fois la médaille d'or de la FFVoile et la distinction d'arbitre honoraire.

Claude VIDAL est né 14 mai 1946 à Marseille.

Claude acquiert la qualification de comité de course national en 1975 et de juge national en 1980. Claude possédait jusqu'au 31 décembre 2015 la double qualification internationale juge et comité de course.

Claude a obtenu une licence de sciences et a effectué des études d'Ingénieur à l'Ecole Centrale Marseille puis a fait un DEA d'informatique médicale.

Claude a effectué son Service National dans la Marine Nationale en tant qu'engagé volontaire et a obtenu à la fin de son service le grade d'enseigne de vaisseau. Son Grade actuel dans la réserve est capitaine de corvette.

De 1970 à 2000, Claude a été Ingénieur au Centre d'essais de la Méditerranée, puis de 2000 à 2003 Adjoint au directeur de l'Arsenal de Toulon et enfin de 2003 à 2008 chargé de mission auprès du DRH du groupe DCNS.

Claude a obtenu de nombreuses distinctions comme Chevalier de l'ordre National du Mérite, Médaillé des services volontaires de la Marine, Médaillé de bronze de la Jeunesse et des Sports, Médaillé d'Honneur de la Marine, Membre Sénior de l'association aéronautique, astronautique de France au titre de ta carrière dans les essais en vol, Médaillé d'or de la FCSAD, joli palmarès !

Il a également un très beau parcours dans la vie associative, puisqu'il a été Directeur sportif bénévole du Club Nautique de la Marine à Toulon de 1998 à 2012, Secrétaire Général du comité départemental de voile du Var de 2013 à 2014 et, de 2012 à ce jour, secrétaire général de la ligue PACA. Au sein de la FFVoile Claude a été : trésorier adjoint de la Fédération durant 3 ans. En tant qu'arbitre, tu es comité de course national depuis 1975, juge national depuis 1980 et juge international depuis 1998, Comité de Course International depuis 1994, Organisateur, Président de comité de course, Président de jury, PRO, Président de jury international, de nombreuses épreuves (SOF, Championnats du monde, d'Europe, championnat de France), Membre de la CCA de 1984 à 2000, Vice-président de la classe Europe Internationale de 2001 à 2003, mais aussi formateur des arbitres de la Fédération Algérienne de Voile et délégué ISAF aux jeux de l'Océan Indien.

Pour ma part, j'ajouterai que cet arbitre international, qui a connu les missions les plus prestigieuses, PRO à la SOF de Hyères pendant de nombreuses années, juge arbitre sur toutes les mers du monde, ne refusait jamais d'arbitrer des régates beaucoup plus modestes, assumait le rôle de pédagogue patient et bienveillant lorsqu'il jugeait des réclamations avec des jeunes minimes ou benjamins.

Par ailleurs sur le plan local on ne compte plus les formations d'arbitre, jury et comité régional, qu'il a réalisées, de même que les séances de préparation et entraînements des jeunes coureurs aux arcanes des réclamations, comme plaignant, ou comme accusé. Il a été mon maître de stage quand j'ai fait ma formation de comité de course national.

Ensuite comme élu au CDV ou à la ligue, il a réalisé, sans se ménager et avec enthousiasme de multiples tâches, et missions, et assume avec un engagement toujours aussi vif, de secrétaire général, malgré des problèmes de santé.

Son approche très humaine et nuancée des personnels avec lesquels il travaille lui assure de leur part une confiance méritée.

Depuis quelques années, il ajoute à ses occupations le suivi et le développement du sport handi dans la ligue PACA et arbitre de nombreuses épreuves. Comme il n'était pas assez occupé, il préside aussi, l'association d'entraide de St Cyr qui assure un centre de secours et de soutien.

Ton engagement dans le bénévolat est total. Pour toutes ces actions, la FFVoile a souhaité t'attribuer la médaille d'or de la FFVoile et la distinction d'arbitre honoraire.

M. LE PRESIDENT.- J'ajouterai un petit mot personnel pour ce qui concerne Claude puisque l'on se connaît depuis pas loin de 40 ans. J'ai fait la connaissance de Claude quand j'étais président de la ligue que l'on appelait à l'époque Nord Pas-de-Calais de voile juste après qu'elle se soit appelée Flandres Artois. Il travaillait à ce moment-là. Il a beaucoup contribué à une évolution de l'arbitrage à la fois français et international avec Michel MASSON et Michel BARBIER. Vous vous souvenez tous de Michel BARBIER.

Michel BARBIER, Claude et Michel MASSON ont fait en sorte qu'au niveau de la Fédération internationale qui s'appelait IYRU à l'époque, les présidents de comité de course que l'on appelle à ce niveau-là les Race officers soient reconnus et beaucoup plus reconnus qu'ils ne l'étaient à l'époque où l'on reconnaissait essentiellement les présidents de jury. Il y avait d'un côté les juges et de l'autre côté les Race officers, c'est-à-dire les présidents de comité de course. Ceci a semblé à ceux qui étaient sur le terrain quelque chose d'assez anormal et ils ont œuvré à remettre à parité la reconnaissance et le pouvoir, si je puis dire, de ces deux catégories d'arbitres qui œuvrent ensemble sur les plans d'eau. Claude a beaucoup travaillé avec Michel BARBIER pour arriver à cela. Ils sont les deux auteurs de cette reconnaissance des Race officers au sein de ce qui est aujourd'hui World Sailing après avoir été l'ISAF et l'IYRU et qui nous permet d'avoir notamment chez nous des présidents de comité de course PRO de très grande qualité et reconnus de manière internationale mais cela a surtout permis à ces Race officers d'être reconnus au niveau de la Fédération internationale. Si cela paraît aujourd'hui normale comme toute chose qui a été faite et bien faite, sachez qu'à l'époque où cela a été commencé, tout cela n'avait strictement rien d'évident.

De ce fait, tu as pu mettre tout cela en œuvre notamment et cela a été rappelé par Jean-Luc en étant PRO de ce qui était à l'époque la Semaine olympique française à Hyères qui, depuis, est devenue la Sailing World Cup et qui est restée, par contre, la plus belle épreuve de voile olympique au monde.

Pour tout cela, merci infiniment, Claude, et on va te remettre tes distinctions.

M. Claude VIDAL.- Quelques petits mots. Je voudrais remercier Jean-Pierre et Jean-Luc mais je voudrais surtout remercier les trois personnes qui m'ont fait en tant qu'arbitre, c'est Michel BARBIER, Michel MASSON et Bernard BONNEAU. Je tiens à les remercier tous les trois.

Merci.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Je vais demander à Pierre LEMAIRE de nous rejoindre pour recevoir la médaille d'or de la FFVoile et la distinction d'arbitre honoraire.

Pierre LEMAIRE est né le 26 mai 1934, père de 4 enfants, qui ont navigué en Optimist puis en Europe. Lorsque les enfants de Pierre arrêtent la compétition, celui-ci, pour rester

au contact de la voile, décide de se lancer dans l'arbitrage et c'est alors le début d'une longue et belle carrière de 27 années au sein de l'arbitrage.

Licencié au Club Nautique du Rhin de Colmar (CNRC), Pierre est comité de course régional de 1989 à 1992, national de 1992 à 1998 puis obtient la qualification internationale en 2002. Pierre a sillonné la France et l'Europe ces dernières années, demandé par un nombre impressionnant d'organisateur (les classes le demandent régulièrement sur des épreuves majeures). Pierre a été mon évaluateur quand j'étais comité de course national et la première fois que je l'ai rencontré, je suis d'abord tombé sur Nelly fort sympathique qui me dit que Pierre est dans la « caisse ». En fait, la traduction, c'est le camping-car. Avec cette « caisse », ils ont sillonné l'ensemble de la France et de l'Europe pour faire un nombre impressionnant de régates dont je vais vous épargner la longue liste. Il y a 10 Open de France, 14 Grands Prix de l'Armistice, 18 championnats d'Europe ou du Monde, 20 championnats de France. Des Semaines olympiques françaises et des Sailing World Cup c'est à la pelle ; cela ne se compte plus.

En parallèle de sa carrière d'arbitre, Pierre est secrétaire général de la ligue d'Alsace de voile de 1996 à 2014, membre de la Commission Régionale d'Arbitrage.

Pierre aime transmettre son expérience et ses connaissances, c'est un formateur patient et à l'écoute, tant pour les comités de course régionaux que nationaux, tuteur jeune arbitre de 2013 à 2015.

Convaincu de la valeur ajoutée du tutorat, Pierre avait d'ailleurs demandé à la CCA, il y a quelques années de cela, à être désigné en tant qu'adjoint de jeunes comités prometteurs.

Pierre a obtenu la médaille d'argent de la Fédération en 2007.

Toutes ces années, Pierre a été accompagné de son épouse Nelly ici présente, secrétaire de comité de course redoutablement efficace. Félicitations à ce couple inséparable, qui a d'ailleurs fêté ses noces d'or en 2010.

C'est pour son engagement dans le sport de la voile, et plus particulièrement dans l'arbitrage, c'est avec une très grande joie que nous te remettons la médaille d'or de la FFVoile et la distinction d'arbitre honoraire.

M. LE PRESIDENT.- Un petit mot pour Pierre et Nelly. Je suis président de la FFVoile depuis un certain temps et je suis sur beaucoup de régates et je vois beaucoup de compétitions. J'ai toujours vu Pierre et Nelly parce qu'ils étaient très présents comme l'a dit Jean-Luc sur un nombre impressionnant d'épreuves. En dehors de la compétence reconnue, c'est l'amabilité, la courtoisie et la gentillesse. Tu es un homme gentil. Il y en a d'autres mais très compétent, très ferme, directif parfois mais toujours gentil, et cela a amené sur les compétitions que j'ai pu voir, toujours une grande sérénité de par la qualité de la personne. Donc, je te remercie infiniment moi aussi pour tout cela.

M. Pierre LEMAIRE.- Merci infiniment pour cet honneur, cette distinction. En effet, je pensais remercier Nelly mais cela a été fait ; donc, je ne complète pas. Si elle ne m'avait pas suivi avec beaucoup d'amour et de conviction, il y a longtemps que j'aurais arrêté.

En tant que comité de course essentiellement, il y a des gens que j'aimerais remercier ici. Un président de comité de course ou un comité de course d'une manière générale n'est

rien sans les bénévoles qui l'accompagnent. Ce sont les bénévoles qui font le travail ; ce n'est pas le président. Dans tous les clubs, j'ai rencontré des gens formidables, des gens dévoués et je voudrais tous les remercier ici.

Merci aux clubs qui nous reçoivent ; dans tous les clubs où nous avons travaillé, on a toujours été très bien reçus. Quelques-uns sont représentés ici.

Merci infiniment à tout le monde.

M. LE PRESIDENT.- Je souhaiterais appeler Mme Annie MEYRAN.

Annie MEYRAN est née le 1^{er} janvier 1940. Elle était professeur de mathématiques où elle exerce successivement à Pauillac, puis à Paris et à nouveau à Pauillac, où elle réside actuellement. Mère de 2 enfants, grand-mère de 3 petits-enfants, elle forme avec Jean-Claude un couple particulièrement investi dans le monde associatif de la voile.

Annie se lance dans l'arbitrage dans les années 80 et gravit rapidement les échelons. Arbitre régionale en 1985, elle devient juge nationale en 1987, membre de la Commission Centrale d'Arbitrage de 1998 à 2014, et membre du jury d'appel de 1994 à 2015.

Cette planchiste occasionnelle prend rapidement la présidence de nombreux championnats de France Planche à voile puis Championnats de France Espoirs et Minimes, préside le jury du Spi Ouest France pendant 10 ans (de 1999 à 2008), ce qui a été pour nous la renaissance d'une nouvelle forme d'arbitrage sur le Spi Ouest avec un travail que je salue tout particulièrement, qui continue maintenant, qui a donné au Spi Ouest sa nouvelle dimension dans sa qualité compétitive. Elle est aussi une présidente du jury incontournable sur un nombre incalculable de Grands Prix de l'Armistice au Cercle de la Voile de Bordeaux.

Annie est présidente de la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue d'Aquitaine depuis 2014 et, comme à son habitude, elle s'investit totalement dans sa mission. Elle réduit son activité d'arbitre au niveau national, ce qui lui permet d'être sur le pont quasiment tous les week-ends pour arbitrer au niveau régional, dans son club bien sûr, mais aussi au club du Verdon, au CV Bordeaux à Maubuisson, et parfois même jusqu'au Pays basque.

Annie aime partager, expliquer, former : elle a organisé des formations aux règles pour les entraîneurs aquitains et les coureurs de son club (le cercle nautique de Pauillac).

Formatrice unanimement appréciée par les nombreux arbitres stagiaires régionaux et nationaux qu'elle a évalués, elle sait se faire respecter des petits comme des grands - peut-être un reste de son activité professionnelle- tout en restant à l'écoute, souriante et posée, jamais un mot plus haut que l'autre, aimant les discussions animées sur telle ou telle règle de course, que ce soit avec ses collègues arbitres ou avec les coureurs.

Annie n'est pas de celles qui comptent leurs heures, et elle en a beaucoup données à notre sport, et je tiens, aujourd'hui devant vous tous, à l'en remercier chaleureusement et lui remettre à notre nom à tous la médaille d'or de la FFVoile pour l'ensemble de son activité.

Mme Annie MEYRAN.- Merci à la Fédération pour ce moment très agréable. Il y a certainement parmi vous des gens avec qui j'ai travaillé pendant presque 30 ans. Je

partage ce moment avec eux. Je partage cette médaille avec eux. Ce n'est pas toujours facile d'être arbitre. On se fait plaisir avec beaucoup de soucis et d'inquiétudes. J'ai toujours rencontré des équipes sympathiques avec qui j'ai pu faire mon travail de façon très agréable.

Je ne suis pas arrivée par hasard à l'arbitrage. Je faisais du bateau. Je suis arrivée sur les plans d'eau avec une planche à voile il y a plus de 30 ans avec un comité de course que j'avais épousé. Je suis devenue sa secrétaire et voilà où je suis arrivée aujourd'hui au bout de 30 ans.

J'espère que beaucoup d'autres arbitres feront un chemin aussi sympathique que celui que j'ai fait.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Nous allons suspendre nos travaux pour aller déjeuner.

VIII. Présentation des éléments marquants de l'année 2015 et perspectives 2016 des départements et des commissions (suite)

7. Direction technique

M. Jacques CATHELIN.- Comme j'ai souvent coutume de le dire, la politique générale de la Fédération peut se résumer à deux finalités assez simples à énoncer :

- C'est de contribuer au rayonnement international de la France par ses résultats sportifs internationaux.

- C'est de favoriser la cohésion sociale en facilitant l'accès des publics les plus larges aux pratiques de la voile et, si possible, un accès durable avec une adhésion aux clubs.

Autrement dit, on travaille sur deux indicateurs majeurs au niveau de la direction technique : les licences et les podiums.

Comment mettre en œuvre cet objectif politique ?

Il faut s'attacher un certain nombre de compétences et aussi à de méthodes. Je vais vous présenter rapidement sur l'année 2015 ce que nous avons engagé. Les objectifs de la Fédération sont clairement énoncés. Ils sont affichés. Je vais simplement vous dire quels sont les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques, quels sont les moyens engagés en 2015.

Le premier, c'est la signature d'une convention annuelle avec le ministère chargé des Sports. En réalité, c'est une convention pluriannuelle mais renégociée chaque année. Nous avons obtenu en 2015 dans un contexte économique difficile le maintien des moyens financiers de l'Etat et le maintien du nombre de postes de cadres techniques. Déjà en soi c'est une réussite. Après, évidemment, il s'agit d'en faire le meilleur usage de façon à ce que ce maintien puisse perdurer sur les années qui suivent.

En 2016, nous avons également obtenu le maintien et même avec une très légère rallonge budgétaire des moyens de 2015. Cela veut dire que nous avons réussi à

convaincre les autorités, le ministère de tutelle, du bienfait de l'argent public qui était placé auprès de la FFVoile.

Les méthodes. On s'engage dans des lettres de mission personnalisées auprès de chaque cadre technique. Chaque cadre technique a donc un certain nombre de missions et, en général, une double mission. Parfois, cela peut être une triple mission ou plus. En général, un cadre technique a une responsabilité principale et souvent une responsabilité transversale qui permet de maintenir la solidarité au sein de l'équipe puisqu'il est censé réaliser un certain nombre de missions au bénéfice ou au service de ses collègues.

On a mis en place une réunion mensuelle de la direction technique nationale permettant de garder un contact permanent avec l'équipe et le président de la Fédération invite à participer aux instances fédérales un certain nombre de cadres techniques en fonction des sujets au Conseil des ligues, au Bureau exécutif et au conseil d'administration ; tout cela se fait également au niveau des ligues mais c'est tout à fait important que les cadres techniques qui contribuent à la mise en œuvre de la politique sportive d'une Fédération ou d'un territoire puissent assister au tant que possible et si possible participer à des instances sans voix décisive mais avec une voix délibérative ou consultative.

C'est mis en place d'une manière assez générale au sein de la Fédération. C'est une bonne chose. Cela ne coule pas de source parce qu'il y a des fédérations où cela ne se passe pas de la même façon. C'est important de souligner qu'en tout cas dans notre Fédération cela se passe comme cela ; et c'est plutôt une bonne chose.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur deux temps forts de l'année 2015. Le premier c'est le dispositif de sélection aux Jeux qui a été mis en place, qui pour le moment est une réussite. En amont, il a fallu convaincre la commission consultative de sélection olympique constituée par le Comité olympique, le ministère des Sports, l'INSEP et l'association des DTN du bienfait de notre dispositif, et cela n'est jamais gagné puisque ceux qui ont regardé cela de près, vous avez vu que l'on a un règlement de sélection des plus sobres. En général, on nous demande plutôt d'être explicites dans la façon dont on va sélectionner. Ce besoin d'explicitation c'est en fait un besoin de transparence. On avait fait le choix totalement contraire ; on a décidé d'être totalement opaques autant qu'on le pouvait avec l'extérieur de façon à ce que, notamment, les équipes étrangères ne profitent pas de la bonne condition, ce qu'on leur donne en général de notre dispositif de sélection olympique pour s'appuyer dessus et, éventuellement, fausser les sélections françaises. En effet, dès lors que l'on connaît les règles de sélection des étrangers, il est fort possible, dans une régate majeure, d'essayer d'aller fausser la sélection pour faire sélectionner le coureur qui nous plaît et pas celui qui nous fait prendre des risques. On a été suivis avec confiance, et c'est une bonne chose. Aujourd'hui, le résultat ne nous dément pas.

Le deuxième temps fort, c'est l'accompagnement technique des fusions de ligues qui concernera aussi les ligues qui ne fusionnent pas. Nous avons mis en place trois colloques interrégionaux. Tout cela s'est fait sous la coordination de José MARAJO, de Christine DAYON et de l'ensemble des cadres techniques nationaux, notamment des responsables de département. Je vais citer Sylvie LASSEAUX, Henri GIRAUD, Marc BOUVET pour l'essentiel.

On a mis en place un tableau de bord et vous me permettrez de vous dire quelques mots. On a fait trois colloques interrégionaux qui se sont concentrés sur les politiques sportives de ligue et de région et qui ont diffusé le tableau de bord permettant aux dirigeants de ligue d'avoir des éléments objectifs de résultats sur les politiques sportives.

Je vais vous illustrer le tableau de bord par un exemple qui n'est qu'un exemple puisqu'il est facile à manipuler.

Vous avez la pyramide des âges des licences clubs FFVoile au plan national. Vous avez en axe vertical l'axe des âges qui démarre du plus jeune en bas au plus âgé en haut. Vous avez à droite les femmes en couleur jaune et à gauche les hommes en couleur bleu. Deux observations sautent immédiatement à votre vue :

- Le turn-over sortant, c'est-à-dire la baisse assez conséquente de nos licenciés de 14 à 23 ans. C'est un problème que nous avons posé sur lequel nous travaillons avec les cadres notamment des régions.

- Nous avons aussi une baisse chez les seniors qui dépassent les capacités qu'offre notre sport et donc on ne peut pas s'accommoder de la baisse qui commence à partir de 55 ans et qui continue jusque sur des âges avancés.

Ce sont deux sujets qui sautent à la vue. Cette courbe peut être comparée avec des courbes régionales, départementales, multi-territoriales pour les nouvelles ligues et locales, c'est-à-dire que l'on peut aller chercher les clubs atypiques qui, par exemple, ne présentent pas ce type de courbe, par exemple perdent moins que d'autres ou conservent des licenciés jusqu'à 70 ans de manière plus flagrante que ce que vous voyez là. Cela permet de faire des comparaisons, des observations et cela ouvre une place à l'analyse. Sachez que vos cadres techniques, en tout cas les cadres techniques des territoires sont en capacité d'utiliser cet outil, de l'adapter, de faire les choix qu'ils souhaitent pour obtenir les visions dont ils ont besoin pour analyser les pratiques.

Sur la diapo suivante, vous voyez la même courbe des pyramides des âges des passeports FFVoile au plan national. On voit très bien que 160 000 passeports sont délivrés entre 5 et 18 ans contre 20 000 au-delà. Cela donne une vision tout à fait nationale et claire des passeports. Là aussi, il peut être intéressant de comparer cette courbe nationale avec une courbe de ligue, de club pour voir s'il n'y a pas des schémas atypiques qui méritent d'être interrogés par les cadres techniques ou par les ligues.

On peut faire cette analyse sur la courbe suivante sur 8 ans. Vous avez l'évolution des licences au plan national sur 8 ans ; cela donne des tendances assez lourdes de 2008 à 2015. Cette courbe est effectuée au 30 juin. Cela veut dire que l'on prend la date des 30 juin depuis 2008 jusqu'en 2015 et on voit l'évolution au 30 juin des licences clubs. Cela permet d'être un peu réactifs et, par exemple pour les cadres techniques, de ne pas attendre la fin de l'année pour savoir si les licences ont évolué favorablement ou pas mais de se dire en cours d'année qu'au mois de juin on pense que les licences clubs en majorité ont été délivrées, comment se situe le nombre de délivrances en 2015 par rapport aux années précédentes. Cela permet de réagir en cours d'année plutôt que d'attendre des analyses de fin d'année.

La courbe du bas en bleu montre la fidélisation. On s'est intéressé aux licenciés qui reprenaient régulièrement des licences ou pas. Vous avez en bleu une courbe qui

correspond à l'ensemble des licenciés qui donnent une idée très simple qui est que plus le licencié est âgé, plus il est fidèle à la Fédération et à la licence. Cela veut dire qu'il a de bonnes raisons d'y rester.

Ensuite, vous avez une courbe en gris correspondant aux coureurs classés. On voit que, lorsque l'on a affaire à des licenciés coureurs, évidemment la fidélisation démarre beaucoup plus tôt puisque, dès l'âge de 24/25 ans, on a des coureurs fidèles qui restent licenciés plusieurs années de suite.

Puis, vous avez la courbe supérieure qui est la rouge, qui est la courbe des non-classés, donc non- coureurs mais qui ont une fonction, une responsabilité. Vous trouvez là des dirigeants, des arbitres, des moniteurs, toutes fonctions au sein du club. Là, la courbe de fidélisation est extrêmement haute, autrement dit que les personnes qui, dans vos clubs, dans vos ligues, ont des responsabilités sociales sont des personnes qui vont rester licenciés 10/15/20 ans au sein de la FFVoile.

Enfin, la courbe tiptop, c'est la courbe des coureurs classés avec une fonction sociale. Ceux-là conservent des licences.

On ne va pas rentrer dans l'analyse et le détail mais cela permet de comprendre comment on peut agir pour que le nombre de licenciés durables augmentent au cours des années.

Voilà ce que je voulais vous montrer simplement et j'arrêterai ici en remerciant l'ensemble de l'équipe technique nationale, l'ensemble des cadres techniques en régions et dans nos Pôles du travail qui a été fait permettant dès l'année 2015 d'approcher et de dépasser le nombre des 300 000 licences que l'on s'était fixé pour 2017, cela veut dire que l'on espère bien le dépasser. En tout cas, je tiens pour ce qui me concerne à ce que l'on ait des objectifs aussi clairs au plan des licences que l'on en a au plan du sport international.

Merci de votre attention.

8. [Commission Médicale](#)

Dr. Paul ROUSSANGE, Président de la Commission médicale.- On va parler un peu de sport santé, de premiers secours en mer et des quelques interventions que l'on a faites chez les jeunes.

Je vous présente régulièrement la pratique compétitive chez nos séniors et Jacques a parlé de la fidélisation des séniors. Ici, vous avez le pourcentage de compétiteurs sur le nombre de licenciés que vous trouvez par tranche d'âge, le total des licenciés de 0 à 60 ans et ensuite c'est par tranche d'âge de 5 ans. L'âge a beau avancer mais on reste relativement avec des chiffres importants au niveau de nos compétiteurs séniors. C'est la preuve que les séniors licenciés restent actifs. C'est une bonne chose pour maintenir sa santé en pratiquant du sport.

Depuis 2014/2015, on a fait une opération en collaboration avec le département Voile légère qui s'appelait : « Mieux connaître son cœur » et qui se déroulait sur le Championnat de France minimes. La première année, on a fait 120 électrocardiogrammes ; l'année suivante, on a augmenté à 128 électrocardiogrammes.

Sur les deux ans, on a pratiqué 245 électrocardiogrammes chez nos jeunes du Championnat de France minimes pour essayer de faire en sorte que, dans notre état d'esprit franco-français, on se préoccupe un peu plus de la prévention que du volet traitement. La Sécurité sociale, c'est l'assurance maladie. On a tous dans nos têtes d'aller se faire soigner quand on est malade mais le volet préventif, contrairement à d'autres populations plus nordiques, on n'a pas trop cela en tête. Elle sera renouvelée cette année.

L'année dernière, on a trouvé des choses pas trop sympathiques chez des jeunes qui avaient moins de 14 ans pour lesquels j'ai prévenu les parents et les enfants ont continué les examens pour être certain qu'ils n'auraient pas de problème. Ce sont des anomalies anatomiques principalement. Les parents étaient contents bien que, parfois, on passe pour des empêcheurs de régater, de faire certaines activités.

On a mis en ligne et fini en fin 2015, c'est un film pédagogique sur le gainage. On le trouve dans le cadre du sport santé-bien-être sur le site au niveau des différents clips vidéo.

Pour vous rappeler que pour aller sur la page du médical, on va à tous secteurs et, dans le petit menu déroulant, on va jusqu'à « médical » et on arrive à la page concernant la commission médicale. Développer au milieu, vous avez des petites choses dans le cadre de la prévention. Je suis un peu polarisé. J'aime bien que l'on arrive à former nos jeunes. Il y a des petites notions comme les dérouillages matinaux et les étirements que, dans nos activités école de voile ou autres, l'on n'a pas trop l'habitude de faire.

Vous trouvez les vidéos précédentes qui ont été faites par la commission médicale. Vous avez le fameux éveil musculaire, la notion de récupération, un petit film sur le gainage. Ce sont des clips d'invitation. On a fait un dernier clip qui reprend les fondamentaux d'un gainage réussi. Vous en avez pour 14 minutes. C'est un film qui s'articule autour de trois niveaux en sachant qu'il faut faire le premier niveau avant de passer aux suivants ; les niveaux sont visualisés ici par les petits pointeurs. Il a été mis en ligne en décembre et vu 2 000 et quelques fois. Cela veut dire que l'information a été diffusée aux 74 CTS avec pour mission de répercuter au niveau régional et local. A priori, cela semble se faire. A la fin, il y a un petit gag. On a tourné cela avec un sportif avec des muscles et une sportive de l'Equipe de France. Vous verrez que ce n'est pas le plus musclé qui va le mieux. Le gainage n'est pas un problème de musculation mais un problème un peu plus intellectuel ou de visualisation des masses musculaires.

Premiers secours en mer :

- 2011 : mise en place des contenus pédagogiques
- 2012 : habilitation des centres de formation
- 2013 : 95 certificats PSMer
- 2014 : 266 certificats PSMer, 96 coureurs et 170 plaisanciers
- 2015 : 296 certificats PSMer, 170 coureurs et 126 plaisanciers

On a fait ces certificats PSMer à la demande du ministère des Sports et ce serait bien que Jacques nous aide à faire en sorte qu'au ministère des Sports ce PSMer se mette à

remplacer l'ancien PSC1 que le ministère demande toujours pour nos diplômes spécifiques de la voile.

Intervention chez les collectifs jeunes

- Bilan des interventions en 2015 :
 - Actions sur le stage national féminin
 - Actions sur le stage « Familles de Pratiques Jeunes » à Maubuisson
 - Actions sur le stage repérage minimales

Si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

Merci.

9. Commission Formation

M. Michel DUCLOT, Président de la Mission Formation et Emploi.- On va faire le bilan des activités 2015.

Vous avez l'ensemble des actions entreprises ou renforcées. On va les détailler sommairement dans la diapo suivante qui parle du nouveau site actualisé pour la formation. L'année passée, on avait dit qu'il fallait l'actualiser. C'était quelque chose d'important parce que l'on ne s'y retrouvait pas. Vous avez l'adresse électronique vous permettant d'avoir accès.

Sur la diapo suivante, vous avez un accès aux textes réglementaires qui évoluent et quelquefois cela nous pose quelques difficultés.

Concernant les CQP, certificat de la branche CPNEF, vous avez le calendrier prévisionnel. L'année passée, j'avais déjà évoqué les difficultés avec la branche sport parce que c'était quelque chose qui était relativement nouveau. En particulier, la CPNEF, qui regroupe les représentants des syndicats des salariés et des syndicats des employeurs, avait des difficultés pour faire face à leurs obligations puisque, dans les jurys, il doit y avoir ces partenaires sociaux.

Les deux premiers se sont déroulés sans difficulté. Pour celui du mois d'octobre, il y a eu des difficultés importantes. Dans le passé, on ne présentait que des résumés validés par les formateurs nationaux, la CPNEF a exigé la copie des originaux -ils avaient celle de l'inscription- de l'identification de l'individu soit par sa carte d'identité soit par un autre document du type passeport, soit les permis mer car les permis mer sont obligatoires. Cela n'était pas présenté parce qu'il n'y avait que les résultats globaux. Cela a posé problème quand on a voulu récupérer la chose. Avec les formations habilitées sur le plan déconcentré, une étude statistique a été faite. La CPNEF a dit que, si tous les gens tirés au sort ont leur dossier complet à jour, on considère que tout est bon pour tout le monde. Or, sur les dossiers concernés, -un peu plus de 100 dossiers- 10 ont été tirés au sort dont 3 dont les centres de formation n'ont pas pu apporter les éléments dans les temps. On avait environ un mois pour le faire. Au bout d'un temps long, par rapport à ce qui nous avait été accordé, c'est-à-dire trois mois, il restait encore trois dossiers où les centres de formation concernés n'avaient pas les papiers fondamentaux qui manquaient. On a été

obligé de reporter cette session qui a eu lieu non pas en décembre mais début janvier avec validité au mois de décembre. Cela veut dire que les centres de formation seront obligés de serrer les boulons et de mettre à disposition du jury tous les éléments. En fait, il manquait tout ce qui est préliminaire. Dans ce qui était purement lié à la Fédération, il n'y avait aucun problème. Vous avez la liste des documents qu'il faut fournir. Par ailleurs, l'année passée, on avait dit qu'il fallait que le nombre de jurys diminue. On a eu une expérience malheureuse puisque l'on nous avait dit qu'il y aurait entre 100 et 120 dossiers. La CPNEF a envoyé -c'était hors de Paris- des partenaires sociaux et finalement il n'y a eu que 12 dossiers. Ce sont des choses qui posent problème.

Depuis, cela s'est normalisé. On a déjà eu au mois de janvier des jurys qui se sont très bien passés. Là, avec le travail en particulier de Michelle NAKAGIRI, il n'y a eu aucun problème. Tous les dossiers tirés au sort étaient complets et conformes. Quand, après, on a continué à faire des tests, tout était impeccable. Il n'y a donc plus de problème.

Vous avez le nombre de certifiés. Par rapport à ce qui se faisait il y a deux ou trois ans, c'est beaucoup plus bas. Au total, 651 dossiers ont été présentés. Et seulement 648 ont été validés. On est loin des 800 qui étaient la moyenne autrefois.

Vous avez la répartition par pays. On a des choses bien faites avec la Belgique et l'Italie alors que l'on s'attendait à nettement mieux pour l'Italie. Je reproche à la CPNEF de ne pas se mettre dans le cadre européen avec les ECVET comparables aux systèmes universitaires les ECTS puisque l'Union Européenne ne va prendre plus que le terme ECTS.

Le nombre de femmes est toujours assez faible. On est à peu près dans la proportion du nombre de licenciés que ce soit licences clubs ou autres licences. C'est quelque chose à améliorer.

Améliorer de façon importante, ce sont les entraîneurs de club. Le conseil d'administration avait voté à l'unanimité le diplôme d'entraîneurs de club à partir de l'UCC4 étant l'unité commune aux entraîneurs et aux moniteurs. Il y a eu des formations. On n'a pas réussi à récupérer les résultats. Toujours est-il que cette demande des ligues s'est réalisée de façon très embryonnaire. Et je ne suis pas en état de vous donner le nombre d'entraîneurs UCC4.

Cette année, le nombre de jurys au total va diminuer et on se rend compte que, même quand on s'y prend bien à l'avance, le jury du 31 mars pour les événements sociaux a été annulé et on espère pouvoir faire un jury le 21 avril prochain. Cela pose des problèmes et il faut que la CPNEF d'une façon ou d'une autre puisse élargir son champ d'action. Le problème c'est le nombre de syndiqués tant salariés que des représentants des employeurs.

Nous avons également fait des actions pour la formation continue des entraîneurs. Il y a une augmentation conséquente mais sur des petits nombres : 50 participants soit plus 12 % par rapport à 2014. C'est bien mais il faut encore mieux d'autant plus que ce qui était prévu, l'UCC4 n'a pas fait la compensation par le bas. On a eu un certain nombre de difficultés liées à la dématérialisation des documents. Cela a été un fiasco complet. Il a fallu l'intervention du DTN et du DTN adjoint pour arriver à quelque chose qui soit présentable à la CPNEF et non seulement présentable mais utilisable.

En termes de numérisation, il faut qu'il y ait une réflexion complète depuis l'inscription jusqu'à la finalisation pour que le jury puisse délibérer facilement à partir de vrais documents.

Il y a eu des formations liées aux formations du ministère. En fait, on les mentionne parce que nous sommes concernés. C'est quelque chose d'important : le public féminin, la pratique handivoile.

Le point sur les brevets professionnels, diplôme d'Etat, diplôme d'Etat supérieur et JEPS. On a notre mot à dire en tant que conseil mais ce n'est pas nous qui diplômons, c'est le ministère de la jeunesse et du sport.

Comme vient de le dire Paul, les diplômes fédéraux liés à la Fédération sont bien pris en compte et, en particulier, pour le niveau 5 qui est un niveau technique. On a essayé de le normaliser. Ce n'est pas très bien dit. On l'a diversifié sur chacun des supports pour que les candidats, à diplôme officiel soit de la branche sport, soit du ministère des sports, puissent être pris en compte plus facilement. C'est quelque chose qui facilite l'homogénéisation et l'amélioration de la qualité.

Puis, vous avez ce qui sera fait pour 2016 : validation informatique des niveaux 5 comme on le fait actuellement pour les formateurs régionaux et les formateurs nationaux. C'est quelque chose qui sera important. Il y aura des compléments en avril 2016 : l'harmonisation des formations nationales. Il y aura également une formation à l'attention des entraîneurs sur les bateaux en sustentation, ce que l'on appelle en faisant la très mauvaise traduction « bateau volant » parce que les bateaux ne volent pas ; ils sont en sustentation puisqu'ils sont toujours en contact avec l'eau sauf quand ils font des sauts. Actuellement, on le sait déjà. Cela aura lieu du 13 au 16 juin.

Je vais terminer simplement pour dire que, malheureusement, c'est la troisième année consécutive où il n'y a pas de colloque national de la formation, ce qui est une perte de richesse entre le niveau national de l'autorité nationale française qu'est la FFVoile et les autorités décentralisées que sont les ligues et les comités départementaux. C'est quelque chose à tout prix qu'il faut remettre dans le système pour améliorer la qualité et l'efficacité de tous les niveaux.

Je vous remercie.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des questions ?

M. Michel KERHOAS, Président de la ligue de voile de Bretagne.- On s'était excité ce matin à juste raison de l'augmentation du nombre de passeports, de licences enseignement. Il faudrait aussi que l'on s'inquiète et la lecture de ton rapport ne m'apporte aucune réponse sur le fait qu'aujourd'hui on a de plus en plus de mal dans nos structures à avoir des BP JEPS et des moniteurs. Ce n'est pas simplement le problème administratif que tu as évoqué qui est certain, qui nous a plombés tous gravement. Aujourd'hui, quand on interroge les responsables de centre et on avait des réunions récentes en Bretagne, on a un déficit de moniteurs pour la saison à venir en Bretagne où l'on forme plus de la moitié des moniteurs que tu as cités là. Je pense que le problème que l'on a chez nous est un problème qui se retrouve ailleurs. Donc, on ne peut pas se contenter de faire le constat de dire que l'on a moins de BP JEPS, moins de moniteurs. Que fait-on pour en avoir plus ? C'est la question que l'on doit se poser et que doit-on

faire, la Fédération, les ligues pour que, demain, on ait des professionnels ayant envie de bosser pour nous ?

On a des gens qui rentrent en formation dont le niveau scolaire est plus que moyen. Je ne veux pas dire que c'est le rebus parce qu'ils n'ont pas trouvé une filière professionnelle ailleurs et qui rentrent en formation chez nous ; c'est ce que l'on constate. Jean pourrait en parler mieux que moi.

Concernant nos moniteurs, on a de plus en plus de mal à les trouver.

On a vraiment une question à se poser. Je pense que la Fédération doit s'en saisir avec la mission formation et, moi en tout cas, je veux travailler là-dessus de manière sérieuse. Je pousse un vrai cri d'alarme.

M. Michel DUCLOT.- Je suis entièrement d'accord avec ton analyse. Déjà, sur le plan personnel, on en a parlé. Je pense avoir apporté un élément de réflexion en mettant le point sur les « I » en disant que c'est la troisième année consécutive où le colloque national de la formation n'a pas lieu. C'est un problème ; j'en suis responsable mais pas le seul parce que l'on se trouve face à cette difficulté.

Il est certain que, quand on faisait le colloque national, c'était un partage d'informations, d'idées qui permettaient par la suite d'apporter les solutions. On a mis en place ces dernières années simplement des contrôles. On a mis en place des formations mais c'était fait dans le mandat précédent. On a mis en place des contrôles mais, involontairement, on a eu une position très malthusienne. Quand je dis qu'il faut le refaire obligatoirement à l'automne comme on le faisait depuis je ne sais combien de mandats, le colloque national de la formation permet de sensibiliser.

Les problèmes de niveau culturel sont une réalité. Il n'y a pas que dans le sport, on l'a vécu. Cela a été évoqué y compris dans l'introduction de Jean-Pierre. Il faut que l'on reprenne le travail à la base ; ce n'est pas en réglant que les problèmes de dématérialisation des documents que cela nous apportera la solution. Ta question est tout à fait pertinente. Je suis totalement solidaire avec ta question en essayant de te dire que j'espère que l'on pourra correctement préparer et faire le colloque national de la formation pour avoir des gens.

Pour l'année 2016, quand on voit le nombre de dossiers prêts à être déposés ou déposés, ce n'est pas enthousiasmant car on aura de la peine à avoir les 650 diplômés ; ce que tu dis, on le vit à la base.

M. Michel KERHOAS.- C'est beaucoup plus grave que cela, Michel.

Un exemple, en Bretagne, une formation accueille des formations de BP JEPS tous les ans. Quand on interroge les gens qui rentrent en formation pourquoi ils sont venus : surtout pas pour travailler dans un club. Cela interpelle. Cela veut dire qu'on ne les accueille pas de manière satisfaisante au niveau des rémunérations, des conditions de travail, etc. Ce n'est pas un colloque national qui répondra à cette question.

M. Michel DUCLOT.- Pour les salaires, si.

La rencontre entre les partenaires sociaux peut apporter la solution. Quand les jeunes qui sont payés au S.M.I.C. et suivant les endroits ils paient des locations de chambre dans le

meilleur des cas -souvent, ce sont des caves-, ce problème est bien connu en voile, il est aussi bien connu dans d'autres sports dont le ski.

M. Michel KERHOAS.- La réponse ce n'est pas le S.M.I.C., c'est qu'aujourd'hui les moniteurs formés trouvent des postes à 2 500 € net par mois nourri, logé parce que les centres n'ont pas d'autres solutions pour trouver des encadrants pour leurs stages d'été.

M. Michel DUCLOT.- Je suis d'accord.

M. Michel KERHOAS.- Tant mieux pour eux mais, dans le même temps, cela vide aussi les structures qui aujourd'hui ne peuvent pas suivre au niveau financier.

M. LE PRESIDENT.- Sur ce sujet, tu as tout à fait raison, Michel. Je ne crois pas, Michel, que ce soit un colloque qui règle le problème très précis qu'a posé Michel. Il s'agit de comprendre pourquoi on est dans cet état qui est en fait un manque d'attractivité. Trouvons quel est le manque d'attractivité et, ensuite, on verra si l'on peut le résoudre.

Le colloque national, c'est sur autre chose pour ne pas avoir les inconvénients que l'on a eu cette année par exemple.

Pour l'attractivité, on verra.

De toute façon, que l'on fasse a minima au sein de cette maison l'enquête avec les autres disciplines sportives avec les autres fédérations, d'abord par cercle concentrique avec les activités nautiques et ensuite avec les autres pour voir si le phénomène est le même ou s'il est différent, pourquoi et tenter de le comprendre et voir si des enquêtes ont été faites.

C'est noté, Michel, on va faire ce travail.

10. [Commission d'Arbitrage](#)

M. Jean-Luc DENECHAU.- Nous allons être plusieurs parce que nous avons l'exceptionnel chance d'avoir les deux cadres de la CCA qui sont disponibles.

Christophe vous parlera de la course au large. Je dirai un petit mot sur les conventions d'arbitrage. Bien sûr, Corinne vous présentera le travail effectué sur l'action arbitre au féminin « pluri-elles ». Et on développera ensemble notre objectif qui est d'aller vers une plateforme collaborative pour tous les arbitres.

M. Christophe GAUMONT.- On va faire un petit point sur la course au large en commençant par ce qui est un peu la spécificité de la course au large avec différents enjeux et impératifs.

Forcément, comme toute course, on a des enjeux sportifs importants et, dans ce domaine, certainement comparables aux Jeux olympiques. On additionne des impératifs de sécurité par rapport aux concurrents, de sécurité par rapport aux spectateurs sur l'eau. Maintenant, les arbitres sont obligés de travailler avec les directeurs de course pour assurer la sécurité sur le plan d'eau.

En fait, le travail des arbitres c'est de participer sur tous les contrôles d'équipement de course au large.

Si l'on parle d'enjeux commerciaux, on a des événements organisés très souvent par des structures commerciales privées à quelques exceptions bretonnes, Pays de Loire ou PACA; les courses au large sont des organisateurs privés qui ont des enjeux commerciaux.

Les concurrents sont le plus souvent financés par des partenaires privés qui ont aussi des enjeux commerciaux. Derrière chaque bateau qui navigue en course au large, il y a des emplois et, en général, un skipper selon la taille du bateau représente une petite ou moyenne entreprise.

Enfin, il y a des enjeux médiatiques puisque, dans la course au large, est mis en scène dans différents sports la vie des sportifs pendant qu'ils font leurs performances. Tout cela est de plus en plus médiatisé ; c'est de plus en plus visible sur internet à tout moment.

Ce sont les enjeux qui précisent cette course au large.

Si l'on voit côté arbitre, on nous demande de contrôler tous les équipements de sécurité dans une optique de sécurité forcément mais aussi d'équité sportive pour être sûr que tout le monde embarque le même matériel et éviter que certains prennent des voies d'allègement qui pourraient leur porter préjudice dans certaines conditions.

On demande aux arbitres d'organiser les départs, de gérer les parcours avec quelquefois des situations qui peuvent devenir un peu critique. Tout le monde a entendu parler d'une escale quelque peu épique d'un bateau vers la Nouvelle Zélande.

On arrive à des marques virtuelles avec l'évolution des positionnements. Sur le Vendée Globe qui arrive, il y avait des portes des glaces. Maintenant, on va passer à une zone d'exclusion située au Sud, une zone dans laquelle les bateaux n'ont pas le droit de rentrer. Toutes ces innovations demandent un travail aux arbitres qui est en évolution y compris au niveau des règles qui ne sont pas forcément faites pour parer les portes des glaces mais plutôt faites pour les Jeux olympiques.

En fait, le travail des arbitres est sur ces différents sujets. On est de plus en plus dans l'immédiateté. Donc, tout le monde veut que le premier qui franchit la ligne d'arrivée soit le vainqueur mais certains bateaux ont quelquefois enfreint des règles et il faut trouver des solutions tout en respectant le droit de chacun d'arriver à faire ces pénalités en mer.

Les formations sont organisées pour améliorer les compétences des arbitres avec un premier objectif qui est de renforcer la notion d'équipe d'arbitres. Quand on fait des formations, on regroupe des jaugeurs, des contrôleurs, des comités de course et des juges ; on ne fait pas des formations spécifiques pour les uns ou les autres. Disons que chacun doit connaître le travail de l'autre.

Dans les formations, il y a la partie formation forcément apport de connaissances mais, comme on est dans des domaines nouveaux qui évoluent, une grosse partie est le partage d'expérience pour arriver à mutualiser, à capitaliser sur les événements qui se sont passés pour à chaque fois faire évoluer les règlements pour trouver des solutions.

A chaque fois, ces évolutions nous amènent à solliciter, par exemple, le bureau exécutif de la FFVoile pour faire évoluer des règles de course sachant que l'on n'a pas le droit dans les instructions de course de changer toutes les règles. Il nous faut parfois l'appui d'une fédération, de son bureau exécutif qui nous permet en travaillant ensemble

d'avancer et de proposer, de faire un travail reconnu aussi dans d'autres pays puisque, dans les nouvelles règles, le travail que l'on a fait sur les marques virtuelles sera repris et publié par World Sailing en anglais forcément.

On est aussi dans une période de communication. Etre arbitre depuis longtemps, l'aspect communication vers l'extérieur n'était pas trop abordé ; on cherchait à apprendre aux gens à faire leur travail d'arbitre. Maintenant et plus spécifiquement sur ces courses au large, chaque fois qu'il y a une décision, un pourquoi, il faut pouvoir l'expliquer. Cela veut dire que l'on demande au président de jury ou au comité de course, dans des situations qui peuvent être parfois tendues si l'on se rappelle l'arrivée épique du dernier Figaro, on va demander au président de jury de s'adresser aux journalistes qui vont transférer le message au grand public. Ce sont des points particulièrement importants parce que de la clarté et de la précision de ce message découlera le message transmis au plus grand nombre.

Enfin, on travaille aussi sur le « savoir-être » sur la conduite à tenir des arbitres envers les organisateurs et la presse.

On a un nouvel objectif qui est le recrutement de nouveaux arbitres. Si l'on est pour le moment capable de couvrir amplement tous les besoins de contrôleur d'équipement course au large de jaugeurs, on a besoin de recruter de nouveaux juges, de nouveaux comités de course pour pouvoir continuer à avoir des gens spécifiquement formés et couvrir les besoins.

Je vous remercie.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Au vu de tout ce qu'a dit Christophe, il a été mis en place depuis 2008 des conventions d'arbitrage. Cette année, en 2015, on a souhaité les faire évoluer puisque l'on se dirige vers un objectif de professionnalisation des arbitres.

Pour reprendre l'ensemble des points que Christophe a évoqués, si l'on veut avoir des arbitres qui ont à la fois la disponibilité, la compétence et la formation sur des temps maintenant de plus en plus longs, il faut que l'on puisse leur offrir une compensation puisque la majorité maintenant de nos arbitres qui interviendront sur ce genre d'épreuves ont un métier ; ils ont la possibilité de s'absenter mais souvent dans le cadre d'un congé sans solde. Donc, il faut que l'on puisse nous, Fédération, compléter cela et qu'ils aient une indemnité.

On a aussi souhaité prendre en compte le modèle économique et les difficultés qu'il peut y avoir aussi dans l'organisation d'épreuves et les différents organisateurs d'épreuves. On a décidé d'introduire trois catégories d'épreuves. A chaque fois qu'une épreuve est soumise à convention d'arbitrage, le premier critère en règle générale, même si c'est une décision de BE, c'est la présence d'un directeur de course ou de plus 5 000 € de prix en espèces, à partir de là la compétition est classifiée dans trois groupes, ce qui induit trois tarifications.

C'était pour que vous connaissiez ces évolutions qui ont été faites avec une date d'application au 1^{er} mai, ce qui a permis aux organisateurs, après les avoir rencontrés, d'avoir cette décision et connaissance de cela avec une année d'avance.

Lorsque j'étais jeune comité de course, c'était du temps du noir et blanc. C'était avant. Maintenant, cela a un peu changé. On est passé à la couleur. Des femmes viennent dans l'arbitrage.

Corinne, tu vas nous faire un petit point sur les arbitres féminines.

Mme Corinne AULNETTE.- On commence à avoir un peu de recul puisque l'on a commencé en février 2014 à travailler sur le recrutement des femmes dans l'arbitrage. Au 31 décembre 2015, les chiffres sont plutôt encourageants puisque l'on a 119 femmes qui sont rentrées en formation via le e-learning et 29 qui ont fait une formation classique dans leur commission régionale d'arbitrage respective.

Toujours en essayant de voir où l'on en est et où l'on essaie d'aller, dans les 10 années qui ont précédé le lancement d'Arbitres au féminin pluri-elles (2000 à 2013), en moyenne 10 femmes par an sont entrées en formation (sur l'ensemble du territoire).

Sur les deux dernières années (2014-2015), en moyenne 74 femmes par an sont entrées en formation.

Notre cœur de métier sur la formation arbitre au féminin « pluri-elles » c'est essentiellement une formation à distance. On voit que sur l'année 2015 11 343 actions ont été faites par les stagiaires et 1 735 questionnaires ont été complétés. Il faut savoir qu'il y a tout un parcours de formation construit sur cette plateforme où il y a à chaque fois un cours suivi d'un questionnaire. Elles peuvent recommencer le questionnaire quand elles n'ont pas atteint la moyenne leur permettant de passer au cours suivant.

Visiblement, la plateforme tourne bien.

Je souhaiterais vous retransmettre les principales remarques que les stagiaires nous font aussi bien à la fin du week-end en présentiel à la Fédération que dans les échanges de mails ou sur les forums. Il ressort que l'avantage de cette formation est particulièrement adaptée aux contraintes des femmes ; c'est une formation moderne et ludique ; elle est totalement individualisable, c'est-à-dire que l'on a des filles ayant des parcours professionnels et privés qui les font s'éloigner de la France, elles peuvent s'arrêter et recommencer. Elles nous ont dit que ces formations les rapprocher de la Fédération, ce qui nous a un peu étonnés. Ce retour nous a été fait suite au week-end en présentiel que l'on fait à la Fédération. Elles nous ont dit que le fait de faire ce week-end dans les locaux de la Fédération faisait que, pour une fois, elles avaient l'impression que le siège était un peu moins inaccessible. On a été plutôt satisfaits de ce retour.

Puis, elles ont aussi souligné la construction du réseau féminin dans l'arbitrage qui est quand même un peu inexistant jusqu'à présent. Puis, un peu redondant mais à souligner aussi le fait que c'est une formation totalement à la carte.

L'action arbitre au féminin « pluri-elles » a démarré en 2015.

En 2014, ouverture de la plateforme pour le E-learning dans le cadre d'Arbitres au féminin pluri-elles. Il y a eu un certain nombre de réactions des arbitres masculins qui ont demandé quand ils auraient droit. On leur a répondu que l'on allait se rôder avec les filles. Cela restait la cible prioritaire.

En 2015, décision d'ouvrir la plateforme à toutes les formations d'arbitres régionaux pour un déploiement de la plateforme à partir de 2017. Cela veut dire que l'on aura deux week-ends de formation en 2016 pour former les formateurs régionaux qui viendront le 30 avril/1^{er} mai à la Fédération et ensuite début octobre pour leur donner un peu les clés de l'outil informatique et en 2017 on fera une deuxième session pour les ligues qui n'ont pas pu être disponibles sur 2016.

On a commencé à construire la plateforme pour les régions. Chaque commission régionale d'arbitrage sera autonome. Chaque région gèrera ses propres dossiers avec des profils permettant d'accéder ou pas à certains documents dans la plateforme. Le profil formateur qui accède à l'ensemble des dossiers, le stagiaire qui, lui, a accès à tout ce qui sera formation, QCM et puis les forums. Ensuite, un autre profil pour les arbitres déjà qualifiés.

Dans chaque espace, il y aura un espace formation accessible aux stagiaires et aux formateurs où les stagiaires font leur cours en ligne, répondent aux QCM en partant de ce que l'on a développé pour les féminines. Chaque stagiaire peut suivre le déroulement de sa formation et sa progression en regardant les questionnaires qu'il a déjà pu compléter.

L'espace formateur pourra suivre comment les stagiaires travaillent sur la plateforme. Ensuite, il y a un dernier espace qui est l'espace forum qui est un espace essentiel si l'on veut que la formation à distance fonctionne. La difficulté c'est que l'on se voit uniquement sur un week-end et après les gens s'éparpillent sur le territoire et donc il faut pouvoir garder le lien avec les stagiaires et la solution ce sont ces forums. Il y aura plusieurs forums de la même façon qu'on l'a fait pour les féminines. Un forum pour les stagiaires et les formateurs où là les stagiaires échangent avec les formateurs sur les problèmes qu'ils ont pu rencontrer au cours de la lecture d'un cours pour répondre à une question, etc. Cela permet également aux formateurs d'annoncer qu'un tel ou une telle a réussi son test final et est donc qualifié arbitre régional stagiaire. Un deuxième forum sera ouvert aux arbitres déjà qualifiés de la région, qui sera partagé avec les stagiaires et les formateurs où l'on pourra avoir des échanges sur les règles de course, ce qui est peut-être plus adapté que sur Facebook ou sur les réseaux sociaux, discuter de situation que l'on a pu rencontrer sur des régates et puis que les arbitres déjà qualifiés proposent aux stagiaires quand eux vont en arbitrage pour que les stagiaires puissent faire leurs évaluations pratiques sur les compétitions.

Pour chaque CRA, il y a un suivi individualisé des stagiaires. On a commencé à préparer les petites icônes par région. Donc, le suivi des questionnaires, le suivi des tests finaux qu'il faut corriger et valider. On travaille à la création d'espaces d'échanges que ce soit ligue par ligue ou entre ligues, puis des échanges entre les arbitres aussi bien d'une ligue que sur l'ensemble du territoire. Par-dessus tout cela, il y a la mise à jour régulière des documents de formation puisque, par exemple, au 1^{er} janvier 2017, on passe sur les nouvelles règles de course. Là, il y aura un gros travail de remise à jour des documents.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Pour conclure, vous avez compris que nos objectifs c'est d'offrir un contenu identique parce que c'est une formation régionale harmonisée sur l'ensemble du territoire. C'est la même qualification pour tous. Cela permettra à la commission centrale d'arbitrage par la duplication de l'espace de formation actuelle de l'offrir à chaque CRA mais l'objectif c'est de donner à chaque formateur dans les ligues son autonomie pour pouvoir gérer ces stagiaires et aussi évidemment et c'est tout l'intérêt

de quelque chose de collaboratif, c'est permettre la mutualisation de l'ensemble des créations qui sont faites dans chaque ligue et de pouvoir en faire bénéficier l'ensemble du territoire.

Je voulais aussi, dans ce cadre, remercier l'ensemble des membres de la commission centrale d'arbitrage et notamment les deux vice-présidents, Nathalie PEBEREL et Romain GAUTIER ainsi que l'ensemble de la commission qui travaillent sur ces projets ; puis bien entendu remercier les cadres qui font un travail très important toute l'année : Corinne AULNETTE et Christophe GAUMONT.

Merci.

M. LE PRESIDENT.- Un mot sur ce travail de la commission centrale d'arbitrage et notamment sur la professionnalisation des arbitres. C'est la première chose que j'avais demandé à Jean-Luc, il y a sept ans à peu près maintenant, quand il est arrivé à la CCA et que j'ai ensuite demandé à l'ensemble de la CCA c'est franchement très réussi. C'est un très bon travail qui est essentiel si l'on veut que la Fédération conserve sa place et son rôle dans les courses professionnelles qui sont également les plus médiatiques. Nous avons besoin d'arbitres compétents et disponibles. Aujourd'hui, avec les conventions d'arbitrage avec les formations qui sont faites, nous avons des arbitres très compétents et qui arrivent petit à petit à être disponibles et à nous de faire en sorte qu'ils puissent l'être encore plus.

Donc, merci à eux. C'est très important pour la position de la FFVoile.

Un intervenant.- Jean-Luc, dans les formations d'arbitre est-il prévu un petit module ?

M. Jean-Luc DENECHAU.- Pourquoi petit, le module ?

Un intervenant.- Cela représente 250 régates à arbitrer par an.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Oui, on va le faire sachant que, je le rappelle, pour les arbitres régionaux, il y a un cursus spécifique pour la VRC qui permet d'accélérer le processus. Comme je vous l'ai dit c'est une plateforme collaborative qui sera à destination de tous les arbitres régionaux ; il faut juste nous laisser un peu de temps pour alimenter cela. Oui, il y aura la formation spécifique VRC dessus.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des questions ? (*Non*)

IX. [Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau par le médecin coordonnateur](#)

Dr Olivier CASTAGNA.- Comme chaque année, je viens vous présenter comme cela est réglementaire les résultats de la surveillance médicale qui a été réalisée au cours de l'année dernière.

Il n'y a pas eu de modifications depuis la mise en place en 2004 de la liste des examens obligatoires puisqu'il s'agit de :

- Deux consultations médicales par an.

- Deux bilans sanguins et urinaires par an
- Une consultation dentaire par an
- Une l'épreuve d'effort et visite cardiologique tous les 4 ans
- Une échocardiographie, une seule fois pour toute la carrière du sportif à condition qu'il n'ait pas encore 15 ans sinon ils doivent recommencer.

Vous avez la répartition des sportifs au cours de l'année 2015. Etaient inscrits sur les listes ministérielles dans le cadre de la FFVoile 374 sportifs, répartis comme suit :

51 % de sportifs de haut niveau, dont 22 % des élites.

35 % espoirs.

14 % partenaires

La répartition au sein des Pôles évolue petit à petit puisque maintenant 69 % des sportifs sont inscrits en Pôles ; de facto, 31 % ne le sont pas.

Le taux de réalisation pour l'année 2015 : 86 % des sportifs ont réalisé la totalité des examens dont je vous ai présenté la liste au début.

13 % ont un bilan incomplet, c'est-à-dire qu'il manque au moins un examen et 0,53 % n'ont fait aucun examen de cette surveillance médicale réglementaire.

L'évolution au cours des années de la taille de la population, c'est-à-dire le nombre de sportifs inscrits sur les listes de haut niveau pour la FFVoile. En 2015, on était à 374.

La répartition dans le temps du nombre d'examens réalisés et vous retrouvez les mêmes valeurs que sur le camembert, soit 86 % des sujets qui ont fait la totalité des examens, 13 % de manière incomplète et 0,53 % qui n'ont rien fait.

Répartition du nombre de sujets en fonction du nombre d'examens manquants, -c'est en valeur absolue- on voit que pour 7 sujets ne manquaient qu'un seul examen, chez 19 sujets : deux examens manquaient. On voit qu'il y a 15 sujets pour qui il manquait 8 examens. Puis, en fait, les 0,53 % représente 3 sujets sur les 374 qui sont sous la responsabilité de la FFVoile dans le cadre du suivi médical réglementaire.

Nombre total de sportifs pour lesquels au moins une anomalie a été répertoriée : 110 soit 28 des sportifs. On se rend compte que le nombre d'anomalies étaient très peu liées à la pratique de la voile puisque cela ne représentait que 7 % des anomalies que nous avons constatées.

On se félicite de la bonne évolution et de la bonne compliance des sportifs qui d'année en année, grâce au travail que mènent Paul ROUSSANGE et Catherine, sont de plus attentifs en s'appuyant en particulier sur les Pôles qui prennent cela de manière très sérieuse.

Je vous remercie.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Avez-vous des questions ? (Non)

X. Modifications des statuts, des Règlements Intérieur et Financier et du Règlement Disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage

M. Eric MARLIOT, DAJF.- Je suis chargé de vous présenter les modifications statutaires, modifications de nos textes qui dépendent de l'assemblée générale. Vous avez pour cette année les [statuts](#), [règlement intérieur](#) et [règlement financier](#) et le [règlement disciplinaire anti-dopage](#).

Comme d'habitude, vous avez eu les textes en version corrigée pour vous permettre de suivre. Comme c'est inscrit, nous avons mené cette réforme avec le Cabinet d'avocat de CDES de Limoges qui sont nos spécialistes et qui nous permettent d'avancer. Nous avons préparé un PowerPoint thématique qui vous permet de suivre.

On va vous présenter les points principaux.

Quatre objectifs pour ces modifications.

- se conformer au code du sport (place des hommes et des femmes / règlement antidopage)
- adapter les statuts à la réforme territoriale en cours avec la mise en place des comités territoriaux
- apporter des évolutions sur la gouvernance fédérale ou la gouvernance au niveau des ligues.
- réaliser des modifications de toilettage

Les statuts et le règlement intérieur.

- Possibilité de mettre en place des « comités territoriaux »

Art. 7, 8 des statuts / art. 40, 48 ter RI avec la création d'un nouvel article sur les comités territoriaux. Cette mise en place se fait demande de la ligue territorialement compétente.

Il s'agit d'un regroupement de plusieurs territoires ayant une logique commune d'activités et allant au-delà du seul ressort départemental administratif. Puis de les mettre en place au sein d'une même ligue et respectant les limites administratives des départements concernés. Cela veut dire que vous ne pouvez pas mettre un comité territorial à cheval sur deux ligues. Vous ne pouvez pas mettre un comité territorial qui couperait un département en deux. Par contre, vous pouvez mettre des comités territoriaux sur plusieurs départements et même avoir un comité territorial sur l'ancienne ligue qui fusionnera dans le cadre de la réforme territoriale.

Voilà ce qui est possible de mettre en place.

Ces comités territoriaux ont soit la personnalité morale, soit ils ne l'ont pas. S'ils n'ont pas la personnalité morale, il s'agit en fait d'une commission interne de la ligue. S'ils ont cette personnalité morale cela permettra s'ils sont agréés d'obtenir des subventions des collectivités publiques et de demander des cotisations aux membres de ce comité territorial puisqu'il s'agit d'un organe déconcentré que vous mettez en place. S'ils l'ont, il y

a obligation de supprimer les comités départementaux de voile correspondant sur les territoires du comité territorial. C'est bien lorsque vous avez un CDVoile sur le même territoire -on ne peut pas avoir les deux- on essaie de simplifier. Cela n'empêche pas dans la ligue d'avoir d'autres CDVoile sur un autre territoire. Sur un même territoire, on ne peut pas avoir un comité territorial et un CDVoile.

On a dans nos statuts et règlement intérieur précisé que la décision de création se fait par le CA de la FFVoile quand le comité territorial a la personnalité juridique. C'est la même chose pour la suppression. C'est du domaine du CA de la ligue lorsque c'est une commission interne. On le comprend mais on a précisé quand même qu'il faut une information préalable au sein de la FFVoile qui pourrait éventuellement s'y opposer même s'il n'y a pas de raison de le penser.

- Possibilité de mettre en place des « comités territoriaux »

Il s'agit d'organes déconcentrés. Ils ont les mêmes compétences qu'un CDVoile mais sur le domaine du comité territorial s'il a la personnalité morale, lorsqu'il s'agit d'une commission interne, et vous l'avez bien compris, à ce moment-là il a les compétences attribuées par le CA de la ligue notamment en matière de compétence qu'on lui donnerait en matière sportive de développement de formation, etc. avec un budget alloué chaque année par les organes de direction de la ligue ; les CT doivent lui rendre compte annuellement des travaux réalisés.

On a précisé que, lorsqu'il a la personnalité morale, il s'agit d'un organe déconcentré et donc il est soumis à toutes les mesures -en cas de défiance- que l'on a dans l'art.8 de nos statuts, c'est-à-dire que l'on pourrait mettre en place une mise sous tutelle, le retrait de délégation, etc. On est vraiment dans le principe d'un organe déconcentré dans son territoire administratif.

- Entrée en vigueur des modifications territoriale (CD/CT), que ce soit pour le comité départemental lorsqu'il s'agit de la suppression ou le comité territorial quand il s'agit de la personne morale lorsqu'il s'agit de la création. En fait, c'est du domaine du conseil d'administration de la FFVoile. Dès que le conseil d'administration de la FFVoile l'a décidé, il est mis en place directement. Ces comités territoriaux, comme les CDVoile, comme les ligues sont précisés dans l'annexe 1 du règlement intérieur. On n'attend pas la modification du règlement intérieur pour que cela se mette en place. C'est mis en place dès que le conseil d'administration de la FFVoile l'a décidé. Par contre, l'assemblée générale suivante on met à jour notre annexe 1.

- Modification Annexe 1 du RI de la FFVoile. Ce n'est pas lié aux comités territoriaux parce que l'on n'en pas créé encore mais cette année, nous avons une modification au travers de votre vote de cette annexe 1 puisque nous avons sur une ligue créée et deux ligues supprimées, nous avons la suppression de la ligue Nord Pas-de-Calais de Voile, la suppression de la ligue Picardie et la création de la ligue 102.

M. Jean-Michel SOYEZ, Président de la ligue Nord pas de Calais.- Hauts de France.

M. Eric MARLIOT.- J'attendais ta remarque, cher Jean-Michel. Hauts de France, en termes de communication, je le comprends très bien. Là, on est dans les textes de la Fédération. Cela deviendra Hauts de France quand le Conseil des ministres l'aura décidé dans la procédure et lorsque le décret sortira. Pour l'instant, ni l'un ni l'autre ne sont

sortis. Donc, nos textes ne peuvent pas mettre en avant Hauts de France. On comprend très bien que l'on communique là-dessus.

Il faudra le remodifier quand Hauts de France ou les autres noms de régions seront officiels. Cela va de soi.

- Gouvernance territoriale

Art. 41 RI concerne la représentation régionale et départementale. Aujourd'hui, au niveau des ligues et des CDVoile, vous avez un barème des représentants, et comme je l'ai expliqué au conseil des ligues et comme vous le savez tous, chaque représentant dispose d'une voix. Le principe à partir de l'assemblée générale électorale suivant les Jeux Olympiques de 2020, à l'Assemblée Générale des ligues, les représentants disposent d'un nombre de voix déterminé par application du barème figurant en annexe des statuts de la FFVoile.

Ce principe a germé de la réforme territoriale et des débats qui ont eu lieu sur la réforme territoriale en disant que la fusion de ligues crée des plus grandes entités. A partir de là, il pouvait être intéressant de mettre en place ce barème et de ne pas rester sur un représentant égale une voix. On a eu ce débat en conseil des ligues qui a voté et choisi à l'unanimité d'appliquer ce barème. Le Conseil des ligues a demandé que ce soit mis en place simplement à partir de 2020 pour ne pas qu'il y ait de collusion avec l'ensemble des assemblées générales qui ont lieu sur les fusions notamment dans le cadre de la réforme territoriale. C'est pour cette raison qu'on le décale légèrement tout en décidant maintenant si vous le votez la mise en application dans nos textes.

- Composition du Bureau exécutif

Art. 26 des statuts / art. 31 RI, le Bureau exécutif est composé de 7 à 10 membres au lieu de 7 à 9 aujourd'hui. Le 7, 8, 9, 10 sont à discrétion du choix du président élu qui décide que son bureau est entre 7 et 10. C'est de donner la possibilité de faire un membre de plus.

On est sur l'objectif mise en conformité de nos textes avec le code du sport.

La place des hommes et des femmes au conseil d'administration et au Bureau exécutif, dans les instances dirigeantes de notre Fédération. C'est traité par les articles 15, 16, 17, 26 des statuts / art. 21, 27, 31 RI. C'est la mise en application de l'art. L. 138-1 du code du sport modifié par la Loi N. Vallaud-Belkacem du 4 août 2014. Il s'agit des textes sur la parité.

C'est l'obligation de réserver au moins 40 % des postes au CA et au Bureau exécutif aux personnes du sexe le moins représenté parmi les licenciés.

Le texte dit que, si chacun des deux sexes représente 25 % ou plus de licenciés, à ce moment-là il y a l'obligation d'appliquer ces 40 %.

La base de la représentation notamment des féminines, puisqu'il s'agit à ce jour du genre le moins représenté, se fait sur les licences club FFVoile adultes. La base est complètement différente d'après le texte. Il s'agit maintenant de prendre en compte toutes les licences, licences passeports voile et licences temporaires également, toutes les licences pour la même valeur, c'est-à-dire que les tempes ne valent pas un dixième et les

passesports voile ne valent pas un quart. En plus, on prend en compte à la fois les adultes et les mineurs. On prend donc l'ensemble des licenciés de la Fédération. C'est sur cette base que s'applique le pourcentage. Les calculs que l'on avait fait à l'époque -il faudra regarder l'année juste avant les élections ce qui se passe- on était à plus de 33 % de féminines ; on est bien au-dessus de 25 % et donc bien sur l'application des 40 %. Cela veut dire que sur les 36 administrateurs, il faut 15 postes réservés a minima aux féminines puisqu'il s'agit de la catégorie la moins représentée aujourd'hui parmi les licenciés.

C'est dans la catégorie des représentants des associations, c'est au niveau des listes qu'il faudra prévoir 15 femmes a minima.

Au niveau du Bureau, c'est la même chose. On vous met 3 ou 4 postes selon le nombre de membres du Bureau.

La précision sur la procédure électorale pour respecter cette proportion de 40 %. Au conseil d'administration, on « rectifie » si besoin les élu(e)s sur la liste arrivée en tête. On fera d'abord le dépouillement des établissements et des membres associés, ces 4 postes sont pris en compte dans le quota des 15. Ensuite, on fait le dépouillement des listes. Si, à partir de cela, il y a les 15, voire plus, il n'y a pas de souci. Si l'on était en-dessous, imaginons 14, à ce moment-là l'homme dernier élu de la liste arrivée en tête cède sa place à la première femme non élue de la liste arrivant en tête, à une exception près si cet homme est le médecin référent mis dans la liste qui est une catégorie obligatoire on ne peut pas retirer cet homme ; c'est donc l'avant-dernier de la liste. Tout cela se fait sur la liste arrivant en tête. On vous a écrit la procédure d'attribution de ce pourcentage.

Pour le Bureau, la liste proposée par le Président doit comprendre la proportion voulue. Il proposera le nombre de femmes, 3 ou 4 dans l'explication que je vous avais donnée.

En cas de vacance, on a mis des précisions si tout d'un coup une femme sort pour X raisons du conseil d'administration et du Bureau exécutif, il faudra la remplacer par une femme pour respecter le code du sport. Les règles s'appliquent de la même manière en cas de vacance.

Voilà pour la conformité au code du sport.

Pour ce qui concerne le règlement disciplinaire anti-dopage, obligation de mettre à jour le règlement disciplinaire antidopage type en raison du décret du 29 janvier 2016 qui applique la nouvelle version du code mondial antidopage de l'AMA entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Il faut voter le texte à l'identique. Vous ne pouvez pas changer une virgule de ce texte sinon cela serait refusé par le ministère. On se retrouverait en difficulté parce que pas en conformité avec le code du sport.

On vous a mis pour la forme même s'il s'agit du fond les quelques évolutions. Je passe rapidement :

Améliorations procédurales (visioconférence possible, transmission des documents par voie électronique, sanctions mieux détaillées selon les circonstances, possibilité de moduler les sanctions à la baisse dans certaines circonstances (aveux, aide substantielle, ...). Puis, une nouvelle sanction à disposition des organes disciplinaires :

interdiction d'exercer des fonctions d'encadrement au sein de la fédération ou de l'un de ses membres affiliés.

On vous a donné les principales nouveautés sachant que l'on n'a pas franchement le choix.

- ISAF => World Sailing

Art. 1 des statuts / art. 30 RI

- Modifications liées à la RUP

Depuis juillet 2015, les fédérations sportives RUP relèvent uniquement du ministère des Sports et non plus de celui de l'Intérieur.

- Présentations des candidats à l'AG

Les candidatures sont présentées précédées de la mention « M. » ou « Mme », le médecin obligatoire est clairement identifié.

Règlement financier

- Toilettage/Cosmétique

- Remplacement Département/Commission/mission par Entité Fédérale
- Mention « TTC »
- Modification de terminologie (SOF par SWC)

- Précisions comptables

- Centralisation des factures fournisseurs au sein du service comptabilité et copie aux entités fédérales (Art 4.3). On a précisé dans le texte qu'il faut que les services demandent à leurs fournisseurs d'envoyer cela sur un mail dédié à la comptabilité ou lorsqu'ils envoient les documents, factures et autres, que ce soit envoyé au service comptabilité. En effet, on s'aperçoit que, de temps en temps, des factures ne sont pas enregistrées en comptabilité et on arrive à la fin de l'année et c'est trop tard.
- Classement des BAP par direction et selon n° de BAP par ordre croissant au sein du service comptabilité. C'est une régularisation dans les textes de ce que l'on fait dans la réalité.
- Précision BLA/BDC/BAP dans tout le RFI.

- Frais des élus du BE

- Frais de mission des élus du Bureau exécutif signés par le président, le secrétaire général, le trésorier ou le trésorier adjoint sachant que chacun ne peut pas signer ses propres frais
- idem pour les prises de commandes

- Président, secrétaire général, trésorier ne peuvent se valider mutuellement leurs frais (Art 2.4.1.2) On a prévu une procédure.
- Plafond de remboursement pour les frais d'hébergement, restauration, voyages des élus du Bureau exécutif (art 2.3.3 annexe 1) sauf quand on est à l'international et si le texte prévoit déjà des montants dans le règlement financier par exemple pour les réunions de Bureau de conseil d'administration.

- Modifications des seuils

- Pour les BDC/nombre de devis (Art 5.1 et 5.3)
 - BDC obligatoire si achat/prestation de + de 1000 € au lieu de 300 € actuellement
 - 1 devis minimum si prestation entre 1 000 € et 9 999 € au lieu de 500 à 3 000 €
 - 2 devis minimum si prestation de + de 10 K€ au lieu de 3 K€
- Pour les remboursements (hébergement sur Paris et frais tel portable) - Art 3.2 et 4.2.2 de l'annexe 1
- Pour la durée d'Amortissement (Art 6.3)

- Suppression de la procédure de retour des PVR qui sont informatisés.

- Art 8 et annexe 2

- Précision Véhicules fédéraux

- Art 5.5 de l'annexe 1

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- On va faire une rafale de votes.

Résolution n°1

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications des statuts de la FFVoile telles que présentées ».

Cette résolution est adoptée

Résolution n°2

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du Règlement Intérieur de la FFVoile telles que présentées ».

Cette résolution est adoptée

Résolution n°3

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du Règlement Financier de la FFVoile telles que présentées ».

Cette résolution est adoptée

Résolution n°4

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage de la FFVoile telles que présentées ».

Cette résolution est adoptée

Résolution n°5

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 2 avril 2016, de procéder aux éventuelles modifications des Statuts, des Règlements intérieur et financier ainsi que le Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale

Cette résolution est adoptée

M. LE PRESIDENT.- La résolution n°6 concerne une extension possible à la date que nous avons adoptée lors de la dernière assemblée générale pour la mise en conformité des nouvelles ligues et nouveaux statuts que l'on a fixée collectivement au 1^{er} juillet 2016.

Il s'est avéré dans les fusions en cours qu'il serait peut-être possible -personnellement, je ne le pense pas- que des conseils régionaux aient une difficulté à voter, surtout à délivrer les subventions votées pour les anciennes ligues aux nouvelles.

Je ne pense pas que cela puisse arriver mais sait-on jamais. On a prévenu le ministre, les services concernés que l'on a interrogés. Il y a eu quelques propos contradictoires. Au cas où nous vous proposerions de dire à la fin de la résolution.

Résolution n°6

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'Administration jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale pour supprimer les anciennes ligues et créer les nouvelles ligues qui devront adopter les ressorts territoriaux des nouvelles régions administratives. Les opérations de fusion création modifieront ainsi les dispositions de l'Annexe 1 du Règlement Intérieur dont la nouvelle rédaction sera entérinée par la prochaine Assemblée Générale de la FFVoile ».

Dans le cas où une collectivité / un organisme public n'accepterait pas de verser les subventions accordées à une ancienne ligue au profit d'une nouvelle ligue, les opérations précitées pourront être différées au-delà du 01/07/2016 par dérogation à la décision d'AG du 28/03/2015 ».

Autrement dit, vous autorisez dans ce cas et dans ce cas-là seulement et pour ce cas-là - le conseil d'administration, en l'occurrence, se réunira au mois de juin- de différer du temps nécessaire, peut-être un mois ou deux la date de la fusion effective sur le territoire concernée pour qu'il n'y ait pas de perte des subventions car, évidemment, ce n'est pas l'objet, et ce serait un comble que de perdre des subventions déjà votées.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Je mets au vote la résolution 6.

Cette résolution n°6 est adoptée

XI. Vote sur la mise en place et le financement d'une garantie Invalidité Grave à 1 000 000 € appliqué aux titulaires d'une licence club FFVoile et d'une licence temporaire

M. LE PRESIDENT.- Notre contrat d'assurance tel que vous l'avez depuis maintenant depuis plusieurs années bien que l'on ait changé d'assureur, le montant n'a pas changé. En cas d'invalidité totale à 100 %, la garantie est de 100 000 €. Il s'est avéré dans les dernières années que nous avons eu quelques cas d'accidents très graves avec des invalidités sécurité sociale dites de 3^{ème} catégorie, c'est-à-dire supérieures à 66 %, autrement dit ce sont les invalidités ayant entraîné une paraplégie ou une tétraplégie. Il est clair que, dans ce cas-là, une indemnité de 100 000 € est totalement insuffisante à subvenir aux besoins de vie de la personne accidentée, quelle qu'elle soit et tout particulièrement s'il s'agit d'un jeune qui se retrouve dans cet état d'invalidité grave à 20 et quelques années. Cela entraîne deux choses, d'une part une situation qui peut être une situation grave voire catastrophique pour la personne concernée et, d'autre part, cela entraîne des recherches en responsabilité civile qui sont maintenant de plus en plus fréquentes pour que le juge trouve ce que l'on appelle un payeur, un responsable qui le soit beaucoup ou pas beaucoup ou pas du tout, en tout cas qui soit assuré pour qu'une compagnie d'assurances assume.

Plusieurs fédérations ont mis au point avec notre assureur, puisque nous sommes un certain nombre de fédérations assurées au sein de la Mutuelle des sportifs, la MDS, cette garantie à 1 M€ qui joue et qui ne joue qu'au-delà de 66 % de taux d'invalidité et exclusivement dans les accidents lors de la pratique du sport, c'est-à-dire qu'il n'y a pas les accidents de trajet qui sont comprises.

Il est proposé que l'on puisse le faire. C'est garanti pour avoir un prix convenable, cela ne doit pas être optionnel. Cela doit être des garanties qui doivent être incluses, donc obligatoires pour l'ensemble des licenciés, en l'occurrence dans la catégorie qui vous est proposée, ce sont les licences clubs et les licences temporaires, c'est-à-dire à l'exclusion des passeports voile pour une question de coût et de pourcentage puisque le coût de cette garantie est de 1,20 € par an par licencié que vous mettez en face d'une garantie de 1 M€.

A partir du moment où on la mettrait en inclusion pour les licences clubs et temporaires, on peut la proposer en option pour les passeports pour deux raisons. La première c'est que nous n'avons pas eu d'accident grave sur les passeports voile, donc sur les activités d'école. Jusqu'à présent, on a même une sinistralité qui est très bonne. Rien ne dit que cela puisse durer notamment avec le développement de l'école de croisière, il est

possible que l'on ait une accidentologie qui augmente. Une des causes d'accident chez nous, c'est le coup de bôme lors de l'empannage tout naturellement. Malheureusement, cela arrive mais pas beaucoup. A ce jour, notre tradition n'est pas de porter un casque y compris dans la brise. Cela viendra peut-être. En tout cas, la majorité d'entre nous ne le faisons pas. Si l'on prend le coup de bôme cela peut se finir très mal.

Voilà ce que l'on vous propose. Cela veut dire très clairement qu'au 1^{er} janvier 2017 la licence telle que vous la connaissez aujourd'hui avec son assurance éventuellement majorée d'inflation aurait une augmentation supplémentaire de 1,20 €. Pour la licence passeports il n'y en aurait pas pour cette raison d'accidentologie infiniment plus faible et aussi parce que 1,20 € sur les passeports cela fait une grosse majoration mais on la laisse en option. Cela veut dire qu'une ligue pourrait dire qu'elle choisit de le faire ; un club pourrait dire qu'il choisit de le faire pour tous ses passeports. Simplement un licencié passeport, lui ou si c'est un mineur ce sont les parents pourraient dire qu'ils souhaitent prendre cette garantie.

Je pense très sincèrement que c'est bien parce que c'est une bonne mesure de protection et que, quand on est en face d'un dossier sinistre que l'on nous transmet et que l'on voit l'un des nôtres atteint d'une invalidité de 3^{ème} catégorie sécu, c'est-à-dire au-delà de 66 %, franchement le moment est extrêmement désagréable. On a beau avoir une garantie qui n'est absolument pas ridicule et notamment au regard de ce qui se fait dans le monde du sport avec 100 000 €. Dans un cas très grave, on n'est pas du tout à la hauteur. Je vous inciterais très fortement à dire oui à cette proposition et à garantir nos membres. J'ai parfaitement conscience que cela fera 1,20 € de plus sur la licence et qu'une augmentation n'est jamais agréable. En même temps, il faut ramener cela à 1,20 € par an, c'est peu de chose.

La garantie pour l'un quelconque d'entre nous même si nous ne pensons pas à nous personnellement ce sera quand même très bien si, par malheur, un jour, cela arrive qui plus est avec ce dont on va évoquer qui sont nos nouveaux bateaux à Foil qui vont plus vite où chacun a bien compris que la dangerosité augmentait d'un seul coup d'un seul fortement, et que la potentialité d'accident grave est beaucoup plus présente. Une récente actualité a montré que tout cela pouvait arriver. Tout s'est bien fini mais quand même.

Avez-vous des questions sur ce sujet ? (Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Je vous lis la résolution n°7.

« L'Assemblée Générale approuve la mise en place et le financement, à partir de 2017, d'une garantie invalidité grave avec un capital de 1 000 000 € pour les titulaires d'une licence club FFVoile et d'une licence temporaire pour un montant de 1,20€ TTC par licencié en cas d'accident survenant dans la pratique de l'activité sportive. Pour les licences passeport cette garantie sera facultative et au choix du licencié ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

XII. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2017

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Nous vous proposons pour l'année 2017 de ne pas augmenter le tarif, c'est-à-dire de laisser à 273 € par membre affilié à l'exception des associations de classes qui bénéficient toujours de la gratuité.

Y a-t-il des remarques sur la non-augmentation ? (Non)

Lecture de la résolution : « *L'assemblée générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations de 2017 à 273 €, pas d'augmentation, par membre affilié à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Avant de passer la parole à Jean-Pierre, je voulais remercier l'ensemble du personnel de la Fédération, qu'ils soient cadres techniques ou salariés de droit privé pour le travail qu'ils ont accompli pour cette assemblée générale de bonne tenue, aux pas de charge sur cet après-midi. C'était important d'arriver au bout de tous nos votes. Merci beaucoup à l'équipe d'Eric et de Jacques.

XIII. Supports à Foil

M. LE PRESIDENT.- Avant de clore, je voulais que l'on ait une toute petite intervention sur la pratique sur ce que l'on appelle les bateaux à Foil et qui ne sont pas comme le disait mon ami Michel des bateaux à sustentation. Sustentation n'est pas appliquée aux bateaux à voile qui ont des appendices qui touchent l'eau. Dans la sustentation, il n'y a pas de lien entre le corps qui est au-dessus et la surface qui est en-dessous. Donc, la sustentation ne s'applique pas.

C'est une pratique nouvelle très attractive mais qui comporte un certain nombre de risques.

Si tu peux nous dire, Jacques, en deux minutes, ce que tu envisages au niveau de la formation concernant cette nouvelle pratique.

M. Jacques CATHELIN.- J'imagine que dans la salle, on est assez peu à la pratiquer. Par contre, on les voit, vous les côtoyez. On en entend parler. Si l'on écoute les sportifs de haut niveau qui montent dessus, sans citer de noms, le risque vient de deux choses :

- L'importance tout à fait inhabituelle des accélérations et des décélérations que l'on peut prendre sur ces bateaux avec des risques de chute sur des mats, sur des haubans, sur un certain nombre de pièces mouvantes ou fixes.

- Le risque de perte totale de contrôle compte tenu de la vitesse ou de l'accélération. Quand je vous parle de cela, je pense à des sportifs de très très haut niveau qui avouent

que, de temps en temps, le bateau échappe totalement à leur contrôle en termes de trajectoire.

Donc, consécutivement à cela, le conseil d'administration de la Fédération a pris deux mesures en urgence l'an dernier avant le départ du Tour de France à la voile qui était sous forme d'obligation et de recommandation.

L'obligation était celle du port du casque qui semble aujourd'hui ne poser aucun problème. Le second c'est le port d'une flottabilité individuelle qui est assez habituelle dans les conditions de pratique qui sont celles-ci.

Les recommandations sont celles d'un équipement individuel de protection contre les chocs. Là, on n'a pas fait une obligation puisque, pour le moment, les fabricants sont en réflexion sur le sujet et que l'on ne pouvait pas préconiser une norme ou une marque de protection mais en tout cas c'est à l'étude et tous les coureurs de haut niveau qui naviguent sur ces bateaux utilisent des systèmes de protection individuelle qui vont se développer. Lorsqu'ils seront au point évidemment, il est vraisemblable qu'on les rendra obligatoires comme le port du casque. Ce sont pour les mesures urgentes.

Je ne parlerai pas des recommandations faites aux organisateurs d'épreuves qui visent essentiellement à éviter les routes de collision entre les bateaux lents et les bateaux très rapides, et des bateaux avec des accélérations et des variations de trajectoire qui peuvent surprendre l'entourage maritime.

On a prévu une formation au mois de juin des entraîneurs. C'est une formation ouverte. Je vous incite à y faire venir vos entraîneurs de ligues, de Pôles et de grands clubs. C'est une formation qui va traiter le sujet du Foil en termes notamment d'encadrement puisque ces bateaux rapides posent évidemment des problèmes d'encadrement et de compétence de l'encadrement. C'est une première formation que nous lançons pour la partie entraîneurs. Je pense qu'il y aura des formations et des sensibilisations pour la partie arbitrage.

M. LE PRESIDENT.- Si je reviens un tout petit peu de manière générale sur cette pratique à Foil, il est évident qu'elle est très attractive, qu'elle suscite beaucoup d'enthousiasme et de convoitise de la part de nos jeunes membres de clubs, nos jeunes licenciés. Tout ceci est parfaitement compréhensible. Je veux simplement que l'on soit les uns et les autres tout en étant nous-mêmes attirés -je vous parlais de la Coupe de l'America et de la Sailing World Séries que personnellement j'irai voir en septembre à Toulon parce que j'en ai très envie- mais il faut que l'on soit un peu prudents sur deux aspects.

Le premier c'est la dangerosité pour les gens qui sont à bord. On a pris quelques mesures. Quand on connaît mieux les choses, et on compte travailler avec l'école nationale de voile sur ce sujet pour voir ce que l'on peut recommander, peut-être un jour imposer comme protection individuelle. Dès qu'on le pourra, on donnera une norme pour le casque qui, d'ailleurs aujourd'hui, est plutôt un casque de vélo qu'un casque de canoë.

La deuxième dangerosité ce sont les bateaux sur le plan d'eau que ce soit en régate ou entre eux, avec des changements de trajectoire qui peuvent être des changements un peu violents qu'il faut que l'on regarde et que l'on s'adapte. Il faut avoir cela à l'esprit et notamment, et c'est une de nos recommandations, veiller ou en tout cas s'interroger

avant de mélanger les flottes. Notre recommandation est clairement de ne pas le faire. Il pourrait y avoir globalement un autre problème d'organisation des plans d'eau notamment quand il y a beaucoup de bateaux au printemps et l'été. Vous avez vu qu'il y a des Kite à Foil, demain il y aura des planches à voile à Foil. Cela fera beaucoup de Foil. Tout le monde a bien vu que les Foil étaient des engins extrêmement tranchants. D'ailleurs un certain nombre de navigants se sont abimés les mains simplement en les posant sur le Foil pour les redresser une fois qu'ils avaient dessalé. Donc, il y a des risques auxquels nous ne sommes pas aujourd'hui totalement habitués et il faut que l'on soit attentifs à cela, et notamment si cette pratique se développe dans nos clubs ou dans nos écoles de voile.

Ensuite, il y a l'autre aspect qui est celui du coût -soyons vigilants- et de l'entretien. A titre d'exemple, la Fédération a acheté deux Moth à Foil qui sont les bateaux les plus connus aujourd'hui. On les a achetés pour les mettre au Pôle de Marseille pour l'entraînement des Forty-niner d'une part et, d'autre part, pour que l'on ait des coureurs à nous qui aillent faire des compétitions à l'international et comprendre comment tout cela se passait.

Si on l'a fait c'est parce que l'on avait remarqué que les meilleurs mondiaux en Forty-niner notamment Nathan Outteridge et aujourd'hui Peter Burling sont aussi des champions du monde, ou en tout cas font des podiums au Championnat du monde de Moth à Foil. On s'est dit qu'il y avait peut-être là un lien de cause à effet et qu'en tout cas, il fallait que l'on regarde de plus près. Je pense que c'est bien. D'ailleurs, les coureurs en sont satisfaits. Ils ne sont pas champions du monde pour autant et non plus pas champions du monde en Moth. On verra si tout cela vient. On s'adresse à des coureurs de l'équipe de France ou des collectifs, donc de haut niveau.

Ces bateaux ne sont pas attribués ; ils sont au Pôle.

On a un petit problème souvent avec des bateaux collectifs qui sont dans un Pôle France où il y a beaucoup de monde, beaucoup d'entraîneurs tout à fait compétents et qualifiés et où l'on n'a que des coureurs de haut niveau. On a un petit problème d'entretien du matériel puisqu'il s'est avéré que ces bateaux demandaient beaucoup plus de mises au point, d'entretiens, de modifications qu'un dériveur classique fut-il un dériveur de haut niveau. Notamment les trampolines que vous avez sur un Moth à Foil se sont avérés être du consommable mais du vrai consommable, que les appendices sont extrêmement fragiles. Quand les appendices sont fragiles, il se trouve qu'ils sont aussi assez chers et que leur réglage demande beaucoup de précaution et, finalement, pas mal d'argent pour maintenir tout cela en état. Et on n'est pas sûr des supports les plus onéreux quand on parle des Moth.

Donc, tout ceci est absolument passionnant, tout ceci est absolument enthousiasmant mais faisons attention notamment si l'on veut avoir des bateaux qui seraient des propriétés associatives au coût, à l'entretien, à la dangerosité sur des choses que nous ne maîtrisons pas ni les uns ni les autres.

Conservons notre enthousiasme pour cette pratique de la voile. De toute manière, on verra cela sur les écrans. On voit qu'il y a eu aussi des Foil d'une manière différente sur les IMOCA. Ces bateaux-là ne vont pas se soulever au-dessus de l'eau mais cela peut les alléger légèrement. Soyons quand même prudents et surtout pensons à l'organisation des pratiques.

Une régata a été organisée à Brest avec des planches à voile à Foil et des Moth à Fouesnant. C'était fort intéressant pour nous d'avoir le retour et le retour des arbitres. A ce propos, je vais demander à Jean-Luc s'il veut bien nous dire un mot sur cet arbitrage des bateaux à Foil et comment cela va évoluer, mais que l'on soit attentifs à cela et que l'on ait entre nous le maximum d'échanges pour que l'on puisse savoir et comprendre mieux ce qui se passe, et ensuite peut-être en tirer les conclusions.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Je vous invite à faire circuler comme information que, lorsque vous savez qu'une régata comme cela se présage, le club organisateur prenne contact avec la commission centrale d'arbitrage. Sans développer l'ensemble des arguments, on est face à des bateaux que l'on ne connaît encore pas bien et notamment leurs réactions. Pour vous donner un exemple, ce ne sont pas des bateaux à Foil mais ce sont déjà des bateaux qui vont vite, les DIAM 24 sur le tour de France. On était en arbitrage direct et, avant le tour de France, on a fait suivre à nos juges qui étaient en arbitrage direct un stage de pilotage avec la Marine nationale dont une partie est faite avec leur commando sur le pilotage à haute vitesse. On se retrouve face à des problématiques spécifiques pour un arbitre. Il faudra à la fois piloter de manière très rapide et envisager des trajectoires que, pour l'instant, on ne maîtrise pas.

Si vous entendez parler de mise en place de compétition de la sorte, il faut prendre contact avec nous pour que l'on trouve les arbitres qui sont en capacité de le faire ou de nouveaux arbitres bien sûr que l'on pourrait former à cela.

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des questions sur la pratique à Foil ?

M. Alexandre APPERT, représentant de classe.- Uniquement sur l'aspect sécuritaire, vous avez évoqué les thèmes protections individuelles, l'organisation des manifestations, initialise-t-on une réflexion avec les chantiers ou les fabricants, des constructeurs, sur la définition technique de la construction des bateaux pour protéger les bateaux et non pas les gens qui les utilisent comme dans tous sports mécaniques ?

M. LE PRESIDENT.- Aujourd'hui, non. Ce serait peut-être une chose à faire mais, très franchement, on découvre un peu au fur et à mesure les choses. On a des échanges avec des constructeurs. On a plus d'échanges avec ceux qui essaient de vulgariser la pratique et donc de construire des bateaux à Foil plus simples et moins chers mais on n'a pas eu ce type d'échange stricto sensu. C'est sans doute une bonne idée de l'avoir.

M. Alexandre APPERT.- Comme dans tous sports mécaniques, il faut se poser la question pour protéger l'utilisateur de la machine qu'il utilise.

M. LE PRESIDENT.- Oui, je suis parfaitement d'accord. C'est une de nos préoccupations.

M. André BEAUFILS, société nautique de St Tropez.- Nous avons deux catamarans à Foil à la société nautique de St Tropez, des NACRA 20, un des points qui n'a pas été soulevé sur ce qu'il faudra regarder dans la pratique c'est la réglementation dans les zones où l'on n'a pas le droit d'aller à plus de parfois 5 nœuds, parfois même 20 nœuds. On a été amenés à avoir des dérogations de la Préfecture maritime pour pouvoir naviguer.

M. LE PRESIDENT.- Merci de ta remarque. C'est évidemment une des questions qui se posent et c'est ce que j'évoquais de manière peut-être trop générale sur l'organisation

des plans d'eau par rapport à ces nouveaux types de bateaux et surtout que l'on sensibilise bien les utilisateurs qu'ils évitent vraiment de rentrer dans la zone des 300 mètres quand il y a des baigneurs.

C'est cet ensemble qui est un peu complexe, qui est en même temps assez enthousiasmant sur lequel il faut que l'on échange beaucoup nos expériences pour pouvoir se faire une culture et avancer petit à petit.

C'est tout pour les Foil ? *(Oui)*

Avant de conclure, je vais juste adresser aux membres de l'assemblée générale un petit message personnel puisque, depuis maintenant 20 ans, vous m'avez élu cinq fois. J'en suis très heureux. J'ai beaucoup apprécié mais, après ces cinq mandats, il m'est apparu qu'il était normal et temps de ne pas en solliciter un sixième. Ceci pour vous annoncer que pour ce qui me concerne je ne serai pas candidat à la présidence de la Fédération lors de l'assemblée générale électorale de l'année prochaine.

Evidemment ma passion pour la voile est intacte. Je continuerai de pratiquer, de m'intéresser de très près, aussi près que possible, à la Fédération, à ses ligues, à ses clubs pour lesquels j'ai toujours autant d'intérêt et je dirais d'affection, mais il m'est apparu raisonnable maintenant de passer la main d'autant plus qu'il y a de bonnes équipes à la Fédération. Elle sera de toute façon, je n'en doute pas, dans de bonnes mains. Le travail continuera avec sérénité. Je serai, s'ils le souhaitent, aux côtés des futurs élus mais ce ne sera plus moi.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention et rentrez bien.

(Applaudissements)...

Je présiderai l'assemblée générale l'année prochaine, bien entendu.

La séance est levée à 16 heures 55.